HAL
open science

Master Analyse et politique économique

Rapport Hcéres

To cite this version:

Rapport d'évaluation d'un master. Master Analyse et politique économique. 2018, École des hautes études en sciences sociales - EHESS. hceres-02029160

HAL Id: hceres-02029160

https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02029160v1

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Évaluation des formations

RAPPORT D'ÉVALUATION

Évaluation des mentions de master

École des hautes études en sciences sociales - EHESS

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2017-2018

VAGUE D

Rapport publié le 28/06/2018

Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

Pour le Hcéres[1] :	Au nom du comité d'experts[2] :
Michel Cosnard, Président	Marc-Eric Gruenais, Président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

[1] Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

[2] Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

ÉVALUATION RÉALISÉE EN 2017-2018
SUR LA BASE DE DOSSIERS DÉPOSÉS LE 21 SEPTEMBRE 2017

PRÉSENTATION

L'offre de formation de masters de l'Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS) se compose de 14 mentions de master, dont deux sont localisées hors Paris :

- *Analyse et politique économique*, cohabilitée avec l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, l'École Normale Supérieure (ENS) et l'École des Ponts - Paris Tech ;
- *Anthropologie*, avec deux spécialités : *Ethnologie et anthropologie* à Paris et *Anthropologie sociale et historique* assurée à Toulouse (avec l'université Toulouse-Jean Jaurès) ;
- *Asie méridionale et orientale : terrains, textes et sciences sociales* ;
- *Économie quantitative*, cohabilitée avec l'École Normale Supérieure et l'École Nationale des Ponts et Chaussées ;
- *Études politiques* ;
- *Histoire des sciences, technologies, sociétés* ;
- *Histoire* ;
- *Philosophie contemporaine*, cohabilitée avec l'École Normale Supérieure ;
- *Pratiques de l'interdisciplinarité dans les sciences sociales* ;
- *Recherches comparatives en anthropologie, histoire et sociologie*, à Marseille ;
- *Santé, populations, politiques sociales* ;
- *Sciences sociales, territoires et développement* composée de deux spécialités : *Étude comparative du développement* et *Territoires, espaces et sociétés* ;
- *Sociologie,* composée de trois spécialités : *Sociologie générale*, *Genre, politique et sexualité* et *Sociologie et statistique* ;
- *Théories et pratiques du langage et des arts,* composée de trois spécialités : *Arts et langage*, *Musique* et *Théorie littéraire*.

Il s'agit de formations couvrant un très large spectre de disciplines de sciences sociales et humaines (anthropologie, économie, sciences politiques, sociologie, histoire, géographie, sciences du langage, philosophie, arts) centrées sur la formation à la recherche et par la recherche, s'adossant à un très grand nombre d'unités de recherche.

Parmi les principales unités mixtes de recherche (UMR) citées dans les dossiers figurent :

- Le Laboratoire Interdisciplinaire Solidarités Sociétés Territoires (UMR 5193 CNRS, Centre National de la Recherche Scientifique – Université Toulouse - Jean Jaurès, École Nationale Supérieure de Formation de l'Enseignement Agricole, EHESS) ;
- Le Laboratoire d'Anthropologie Sociale (UMR Collège de France – CNRS EHESS) ;
- Le Centre de recherches sur les mondes Américains (UMR EHESS – CNRS) ;
- L'Institut des Mondes Africains (UMR EHESS – École Pratiques des Hautes Études-EPHE – CNRS – Aix Marseille Université-AMU – Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne – Institut de Recherche pour le Développement-IRD) ;
- Le Centre d'études en sciences sociales du religieux (EHESS) ;
- L'Institut interdisciplinaires d'anthropologie du contemporain (UMR CNRS – EHESS) ;
- Le Centre Alexandre Koyré (UMR EHESS – CNRS – Muséum d'Histoire Naturelle) ;
- Anthropologie et histoire des mondes antiques (UMR CNRS – EHESS – École Pratique des Hautes Études-EPHE - Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne - Université Paris Diderot) ;
- Le Centre de recherche médecine, sciences, santé, santé mentale, société (UMR CNRS – EHESS – Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale-INSERM – Université Paris Descartes) ;
- Le Centre de recherches historiques (UMR CNRS – EHESS) ;
- Le Laboratoire interdisciplinaire sciences innovations sociétés (UMR CNRS – École Supérieure d'Ingénieurs en Électrotechnique et Électronique-ESIEE – Institut National de la Recherche Agronomique-INRA – Université Paris-Est Marne-la-Vallée) ;
- Le Centre Maurice Halbwachs (UMR CNRS – EHESS - ENS) ;
- L'Institut de Recherche Interdisciplinaire sur les Enjeux Sociaux (UMR CNRS – INSERM – EHESS - Université Paris 13) ;
- Le Centre d'études de l'Inde et de l'Asie du Sud (UMR CNRS – EHESS) ;
- Chine, Corée, Japon (UMR CNRS – EHESS) ;
- Le Centre Asie du Sud-Est (UMR CNRS – EHESS – Institut National des Langues et Civilisations Orientales-INALCO) ;
- Le Centre d'études turques, ottomanes, balkaniques et centrasiatiques (UMR EHESS – CNRS – Collège de France) ;

- Paris-jourdan Sciences Économiques (UMR EHESS – École des Ponts – ENS – INRA – Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne) ;
- Le Centre Norbert Elias- Anthropologie, communication, histoire, sociologie des dynamiques culturelles (UMR EHESS – CNRS – Université d'Avignon – AMU) ;
- Le Centre de recherche et de documentation sur l'Océanie (UMR EHESS – AMU – CNRS) ;
- Le Centre de recherches sur les arts et le langage (UMR EHESS – CNRS).

Nombre de chercheurs de ces laboratoires participent aux enseignements. Toutes les mentions affichent comme objectif principal la préparation à un doctorat avec un objectif de professionnalisation orienté principalement vers le monde académique et de la recherche. Des liens avec le monde socio-économique existent parfois cependant.
Le caractère transdisciplinaire constitue une des originalités des formations dans le paysage parisien, voire national et international. Les formations attirent un nombre important d'étudiants étrangers.

AVIS GLOBAL

Les mentions de master de l'EHESS, qui couvrent un large champ de disciplines en sciences sociales et humaines, se caractérisent notamment par une offre de formation transdisciplinaire, qui en fait l'originalité et la spécificité. Elles se fondent sur les interventions d'un nombre important d'enseignants-chercheurs et chercheurs, dont une grande partie n'est pas composée de personnels titulaires de l'EHESS ; les intervenants dans les masters sont rattachés à des unités mixtes de recherche reconnues au niveau national et international. L'adossement des formations à des laboratoires de recherche est remarquable. La finalité principale affichée par l'ensemble des formations est la poursuite en doctorat pour les métiers de la recherche et de l'enseignement supérieur.
L'attractivité internationale des formations est indéniable, et les partenariats internationaux sont nombreux. Néanmoins, les dossiers présentés ne permettent pas d'évaluer avec précision le positionnement international des formations tant il manque d'informations précises sur les mobilités entrantes et sortantes, des étudiants et des enseignants, et sur l'institutionnalisation des partenariats.
L'inscription des formations dans le monde socio-économique, hors recherche et milieu universitaire, est un aspect très insuffisamment développé, tant du point de vue de l'offre de formation (quasi-absence de participation de professionnels non académiques dans l'organisation de l'offre de formation), que des débouchés envisagés, en dépit du potentiel de ces formations (vers les métiers du patrimoine, les associations et les organisations non gouvernementales du Nord et du Sud, l'expertise…).
Du point de vue de l'organisation de l'offre de formation, on relève une très forte hétérogénéité, depuis des formations avec mise à niveau, spécialisation progressive, évaluations des enseignements, conseil de perfectionnement, jusqu'à des formations dont les dossiers ne comportent presque aucune indication sur ces différents items, parfois avec des spécialités autonomes au sein d'une même formation, qui laissent peu entrevoir une spécialisation progressive, avec de faibles volumes horaires et des capacités d'encadrement très importantes.
Le taux de réussite en deuxième année (M2) apparaît souvent faible, la poursuite en doctorat n'est pas toujours à la hauteur de cette finalité première affichée par l'ensemble des formations. La composition des conseils pédagogiques est hétérogène, et on relève une faible représentation des étudiants dans les conseils et instances de décision. L'offre de formation sous forme de séminaires semble laisser peu de place à l'innovation pédagogique, et l'évaluation des étudiants apparaît centrée sur l'assiduité et la réalisation d'un mémoire de recherche sans que les compétences soient clairement définies, pas plus que les critères de recrutement ou les modalités d'évaluation.
Une cohérence d'ensemble fait défaut avec comme corollaire peu de passerelles et de mutualisation au sein ou entre les formations.
Peu de formations remplissent l'ensemble des critères requis par le cadre national des formations et la rédaction des dossiers est le plus souvent très lacunaire, avec très peu de prise en compte des évaluations précédentes.

ANALYSE DÉTAILLÉE

Finalité des formations

Les formations préparent aux études doctorales, en destinant les étudiants principalement aux métiers de la recherche et de l'enseignement supérieur. Ce sont à cet égard des filières d'excellence dans le domaine de spécialité qui est le leur. Elles constituent un ensemble diversifié, en prise directe avec l'actualité de la recherche conduite en sciences humaines et sociales. Elles forment à la recherche par la recherche, et s'adossent en règle générale à des équipes de haut niveau, reconnues sur le plan international. Ces centres de recherche font bénéficier les étudiants de leurs activités et mettent à leur disposition différents outils leur

permettant de mener à bien leurs recherches dans d'excellentes conditions. La finalité recherche de ces formations doit bien évidemment être maintenue et même renforcée.
L'ouverture au monde professionnel extra-académique parfois envisagée par certaines formations (*Sociologie*, *Santé, populations, politiques sociales*) concerne des institutions publiques ou parapubliques, et très minoritairement le secteur privé. Le pourcentage d'étudiants s'orientant dans ces professions est variable selon les cas, et demeure souvent difficile à quantifier à partir des documents fournis. D'une façon générale, peu de débouchés hors recherche et enseignement sont envisagés.
L'ouverture à l'international est présente (*Histoire des sciences, technologies, sociétés*, *Philosophie contemporaine, Recherches comparatives en anthropologie, histoire et sociologie, Sciences sociales, territoires et développement, Théories et pratiques du langage et des arts*) mais elle pourrait être renforcée en rendant plus systématiques les échanges internationaux, notamment les mobilités entrantes d'enseignants, et l'organisation de stages de recherche à l'étranger.
Le caractère pluridisciplinaire affirmé de la très grande majorité des formations (à l'exception des mentions *Analyse et politique économique* et *Anthropologie*) est particulièrement bien adapté à la recherche mais peut poser problème pour une carrière d'enseignant dans le supérieur car les postes proposés ont, pour la très large majorité, un profil très précis et pas du tout pluridisciplinaire.

Positionnement des formations

Les masters en sciences sociales et humaines de l'EHESS, parce qu'ils sont pluridisciplinaires, présentent une offre de formation unique qui a peu d'équivalent dans Paris ou sa région et dans d'autres régions françaises (en particulier *Asie méridionale et orientale, Philosophie contemporaine* et *Recherches comparatives en anthropologie, histoire et sociologie*). Ils sont le produit d'une longue histoire qui a participé à la construction de leur identité. Certains (*Analyse et politique économique, Anthropologie, Économie quantitative, Sciences sociales, territoires et développement* et *Sociologie*) offrent des formations qui sont assez proches de celles proposées par certaines universités françaises et d'autres universités européennes.
Le positionnement de ces masters est très bon du point de vue de la recherche. Ils sont tous appuyés par des unités de recherche renommées liées à des établissements d'enseignement et de recherche français (CNRS notamment) et étrangers (en Europe et aux États-Unis notamment) qui produisent une recherche de qualité en sciences sociales et humaines.
Il n'en va pas de même en revanche avec le monde socio-économique. En effet, les relations effectives de ces formations avec des entreprises ou même des administrations publiques sont quasi inexistantes. Ce qui n'est pas sans poser de problème quant à la définition des emplois visés après l'obtention du diplôme, outre la poursuite d'études en doctorat et l'accès à l'enseignement supérieur. Ce sujet est d'ailleurs peu évoqué et on ne trouve guère dans les dossiers d'informations précises sur les perspectives de professionnalisation pour les étudiants qui ne poursuivent pas en doctorat.
Ces formations ont toutes développé, généralement par le biais de leur établissement de tutelle, des relations avec des universités étrangères (Université de Berkeley, de Montréal, etc.). Mais on peut regretter que les modalités de ces coopérations soient peu précisées. Il aurait été utile de disposer d'informations supplémentaires sur les échanges d'enseignants, les mobilités étudiantes entrantes et sortantes ou les stages à l'étranger.

Organisation pédagogique

On constate l'existence dans la majorité des formations d'un tronc commun et une spécialisation progressive dans les formations, la majorité des mentions proposant une organisation en spécialités ou en parcours types entre M1 (première année) et M2. En M2, les étudiants sont amenés à approfondir leurs connaissances et à se former à la recherche (réalisation d'un mémoire), tout en choisissant une orientation dans les options proposées. Parfois, les fiches RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) sont plus informatives à cet égard que les dossiers d'autoévaluation (comme dans le cas du master *Santé, populations, politiques sociales*). Pour le master *Histoire des sciences, technologies, sociétés*, la spécialisation se fait à partir du choix par les étudiants de séminaires optionnels. Pour certaines formations, la progressivité n'est guère repérable (comme dans le cas des masters *Études politiques* et *Histoire*), est difficilement compréhensible (cas du master *Sciences sociales, territoires et développement*, avec des enseignements mutualisés entre les deux années de master), ou difficile à apprécier (cas du master *Théories et pratiques du langage et des arts*). D'une manière générale, il apparaît de fortes disparités dans les présentations de l'organisation pédagogique des formations, les parts respectives des troncs communs, des unités d'enseignements optionnelles, des enseignements mutualisés, sont hétérogènes selon les formations ce qui nuit à la lisibilité d'ensemble des formations de master de l'EHESS et de leur progressivité. Ceci s'explique sans doute par la spécificité de l'offre de formation de l'EHESS majoritairement fondée sur des séminaires autonomes les uns par rapport aux autres, soit une organisation qui ne facilite pas toujours une présentation permettant de se faire une idée sur la progressivité des mentions.
Certaines formations (*Études politiques, Santé, populations, politiques sociales*) proposent une mise à niveau des étudiants d'origines disciplinaires très diverses. Il faut souligner ici le problème du master *Anthropologie* qui

existe à Paris et à Toulouse avec un nombre d'unités d'enseignement beaucoup plus restreint à Toulouse qu'à Paris. Les explications sur la structure des formations sont également insuffisantes. Les dossiers sont majoritairement lacunaires en termes de précisions et d'explications des choix qui ont guidé la structuration des formations, à l'exception des masters *Recherches comparatives en anthropologie*, *histoire, sociologie, Économie quantitative* et *Analyse et politique économique*, qui détaillent précisément leur organisation.
Six formations sur quatorze mentionnent la possibilité de stages (*Analyse et politiques économiques, Anthropologie, Économie quantitative, Philosophie contemporaine, Pratiques de l'interdisciplinarité dans les sciences sociales* et *Théories et pratiques du langage et des arts*) ; certains stages sont qualifiés de « stage de terrain ». Le master *Économie quantitative* évoque un stage permettant d'acquérir une première expérience professionnelle, le master *Théories et pratiques du langage et des arts*, un stage en entreprise ou une enquête de terrain. Le master *Anthropologie* est le seul à évoquer un stage ethnographique devant faire l'objet d'une convention. Ces stages, pour ces trois derniers masters, donnent lieu à validation. D'une manière générale, les informations sont souvent insuffisantes pour apprécier la place du stage dans l'organisation de la mention, mais il semble qu'aucune mention n'ait de stage obligatoire dans sa maquette.
La professionnalisation est surtout pensée en termes de recherche, hormis pour le master *Santé, populations, politiques sociales*. Ceci est préjudiciable pour les étudiants qui ne poursuivent pas en doctorat ou dans le monde de la recherche. Le lien de certaines formations avec les milieux professionnels se limite à des interventions de représentants de ces milieux. Les liens et contacts avec les milieux socio-économiques des formations et plus largement la société civile sont la plupart du temps inexistants et sont à développer fortement, ce qui permettrait notamment d'offrir davantage de possibilités de stages.
En contrepoint, la place de la recherche dans les formations est excellente. La formation à la recherche et par la recherche est effective dans l'ensemble des mentions, les adossements à des laboratoires de recherche prestigieux sont précisés et les liens avec les activités de recherche des sites sont nombreux, forts et de qualité. Les enseignants-chercheurs et les chercheurs de ces laboratoires (pour la plupart des unités mixtes de recherche) interviennent dans les formations et les étudiants se voient dispenser une formation à la recherche de très bon niveau. Les modalités de suivi des mémoires que doivent rédiger les étudiants sont précisées et formalisées ; des dispositifs d'accompagnement ou de tutorat existent dans la plupart des masters. Les enseignants-chercheurs et les chercheurs sont mobilisés dans les suivis de travaux de recherche, centraux pour des formations de ce niveau.
Les enseignements se font essentiellement en présentiel. La progression des étudiants est généralement assurée grâce à l'encadrement personnalisé par les tuteurs, notamment en M1, et le directeur du mémoire (surtout en M2). L'offre de la plupart des masters s'organise sous forme de cours magistraux, séminaires, ateliers avec des heures d'enseignement en conformité avec la réglementation. Mais certaines formations présentent des particularités problématiques, notamment un faible volume horaire en *Histoire* (10 heures par semaine en M1, 6 heures par semaine en M2), ou une offre trop importante de séminaires rapportée au nombre d'inscrits (*Études politiques*). Le master *Santé, populations, politiques sociales* est accessible par validation des acquis de l'expérience (VAE) et/ou validation des acquis professionnels (VAP). Ce sujet est très peu mentionné dans les autres dossiers. Il y a peu d'innovations pédagogiques, ce qui se comprend pour des mentions de master qui fonctionnent en grande partie sur des séminaires. Dans le même ordre d'idées, la place du numérique est classique pour des formations de ce niveau. Elle se résume à l'utilisation de plateformes pour déposer les cours ou pour diffuser des informations concernant l'organisation des mentions. La formation *Recherches comparatives en anthropologie, histoire et sociologie* utilise cependant des photographies et des films, ce qui est cohérent avec ses objectifs et les enseignements dispensés.

La place de l'international dans l'organisation pédagogique est difficilement appréciable tant les informations fournies sont insuffisantes. La plupart des mentions accueillent des étudiants étrangers, sans en préciser la provenance. Plus largement, les mobilités entrantes et sortantes, qu'elles concernent les étudiants ou les enseignants, sont insuffisamment précisées. Il faut toutefois mentionner que certaines formations ont des partenariats nombreux et solides, faisant l'objet de conventions, avec des établissements à l'étranger, en cohérence avec les objectifs et les finalités de la formation (par exemple, *Analyse et politique économique, Histoire, Recherches comparatives en anthropologie, histoire et sociologie, Sciences sociales, territoires et développement, Théories et pratiques du langage et des arts*). La plupart des mentions propose des enseignements de langues seulement de manière optionnelle, et pour de faibles volumes horaires, alors qu'ils devraient être obligatoires.

Il serait bon d'harmoniser l'organisation pédagogique sur l'ensemble des mentions. La présence d'un tronc commun et de spécialisations progressives doit être renforcée. Une meilleure lisibilité des modalités de contrôle de connaissances doit être encouragée. De plus, l'obligation de stages devrait compléter la rédaction du mémoire de recherche. Enfin, l'utilisation des nouvelles technologies doit être encouragée : la place du numérique et de la pédagogie innovante doit être plus importante au sein des masters.

Pilotage

De façon générale, un certain nombre de dossiers sont très lacunaires sur le pilotage, ce qui rend difficile une évaluation pour cet item, et de fortes disparités apparaissent entre les masters. Les équipes pédagogiques

sont composées d'enseignants-chercheurs, dont le nombre varie en fonction de l'organisation pédagogique de chaque formation ; seules deux formations comptent des représentants du monde socio-économiques parmi leurs enseignants (*Analyse et politique économique* et *Économie quantitative*). Les formations sont généralement pilotées par un ou deux directeurs. Les étudiants sont globalement très peu représentés dans les instances de pilotage et quand ils le sont, c'est parfois sans droit de vote (*Anthropologie*). Les conseils pédagogiques, issus des équipes pédagogiques, se réunissent trois à quatre fois par an ; l'information n'est pas fournie pour toutes les formations. Pour deux des mentions (*Anthropologie* et *Sciences sociales, territoires et développement*), les spécialités fonctionnent de manière autonome. Seules les formations *Analyse et politique économique* et *Santé, populations, politiques sociales* ont mis en place des conseils de perfectionnement. En général, la réunion des jurys, issus des conseils pédagogiques, se fait deux fois par an. En *Études politiques*, l'évaluation finale des mémoires et l'attribution des contrats doctoraux sont faites collectivement par le conseil pédagogique. Pour la plupart des formations, les attributions et la composition de leur conseil pédagogique sont à clarifier.

Pour le master *Analyse et politique économique*, les enseignements sont évalués chaque année avec un dispositif commun aux formations de l'École d'économie de Paris et cette autoévaluation a servi à envisager des modifications. Pour la mention *Santé, populations, politiques sociales*, l'autoévaluation est également effectuée avec la plus grande rigueur. Dans les autres formations, elle revêt des formes très diverses : questionnaire d'évaluation en ligne (*Sociologie*), évaluation informelle de la part des étudiants (*Philosophie contemporaine*) ou évaluation faite par les seuls élus étudiants (*Sciences sociales, territoires et développement*). En *Anthropologie*, seule Toulouse procède à une évaluation sur questionnaire adressé aux étudiants. Les modalités d'évaluation des enseignements sont clairement présentées pour une formation (*Analyse et politique économique*), elles sont en général peu documentées pour la plupart des autres. On déplore que l'organisation de l'évaluation des enseignements soit laissée à la discrétion des quatre élus étudiants en *Études politiques*.

En général, les maquettes sont équilibrées entre volumes horaires et ECTS (european credit transfert system), hormis en *Histoire*, où le volume horaire est faible malgré un encadrement potentiel très important. Les modalités d'évaluation des étudiants ne sont pas évoquées pour certains masters (*Pratiques de l'interdisciplinarité dans les sciences sociales, Asie méridionale et orientale*). Quand elles le sont, elles reposent le plus souvent sur le contrôle continu, avec des prises en compte de travaux divers (travaux réalisés dans le cadre des séminaires, fiches de lectures ...), sur l'évaluation des mémoires de M1 et de M2 et sur l'assiduité. Il n'y a pas d'indications sur les modalités d'acquisition des connaissances en *Anthropologie*, mais le supplément au diplôme est bien fait. D'une manière générale on regrette la faible description des modalités de contrôle des connaissances et des compétences qui sont souvent limitées à l'assiduité et à la validation du mémoire de recherche.

Les compétences requises sont données de façon très générale. Notons qu'elles ne sont pas précisées en *Recherches comparatives en anthropologie, histoire et sociologie*. En *Analyse et politique économique*, toutes les informations sur le contenu des formations et les compétences à acquérir sont disponibles sur un site dédié. Si les critères de recrutement sont explicités pour certaines formations (*Sociologie, Philosophie contemporaine* par exemple), elles ne sont la plupart du temps pas précisées. En *Économie quantitative*, l'entrée est sélective avec une attention particulière portée sur le niveau des étudiants en mathématiques.

Hormis le tutorat, les modalités d'accompagnement à la réussite ne sont pas précisées (*Analyse et politique économique*), voire n'existent pas (*Sociologie*). Si en *Études Politiques*, il existe des cours de remise à niveau, il n'y en a point en *Anthropologie* alors qu'un grand nombre d'étudiants est en échec.

Il manque des précisions sur de nombreux points pour pouvoir apprécier pleinement la qualité de gouvernance des formations, notamment en ce qui concerne la composition et les compétences des conseils pédagogiques, les modalités de recrutement des étudiants, les modalités d'évaluation des étudiants ou encore la provenance des étudiants. Ce dernier point paraît d'autant plus important que l'établissement n'offre pas de licence et que tous les étudiants viennent donc d'établissements extérieurs à l'EHESS.

Résultats constatés

Les résultats constatés sont assez contrastés. Le nombre d'inscrits en master est généralement stable ou en baisse. Certains masters bénéficient d'une forte attractivité (*Analyse et politique économique, Sociologie, Études politiques, Histoire des sciences, technologies, sociétés*, notamment). Les masters bénéficient dans leur ensemble de l'apport d'étudiants étrangers, ils constituent souvent 30 à 50% des effectifs.

Le taux de réussite est le plus souvent correct en M1, et généralement faible en M2 : seules deux formations affichent des résultats supérieurs à 70% (*Analyse et politique économique* et *Philosophie contemporaine*). Pour

les autres formations, les pourcentages de réussite en M2 se situent en deçà de 60%, atteignant parfois 33% (*Sociologie*), avec pourtant des effectifs relativement faibles (autour d'une vingtaine d'étudiants en M2 pour les masters *Recherches comparatives en anthropologie, histoire et sociologie, Asie méridionale et orientale, Histoire des sciences, technologies, sociétés* et *Pratiques de l'interdisciplinarité dans les sciences sociales*). Ces chiffres interrogent sur le recrutement, l'évaluation et le suivi des étudiants dans des formations où les étudiants sont largement encadrés.

Le débouché principal affiché de ces masters est la poursuite d'études en doctorat, mais les résultats sont inégaux selon les formations. Les inscriptions en doctorat sont en baisse pour la majorité des masters sauf pour certains masters où elles restent très élevées (*Analyse et politique économique, Économie quantitative, Anthropologie* et *Histoire des sciences, technologies, sociétés*). En revanche, dans certains masters, au premier rang desquels le master *Études politiques*, le taux d'inscription en thèse est préoccupant au regard de la finalité de la formation.

Dans la quasi-totalité des mentions, on ne trouve rien sur le devenir des étudiants qui ne poursuivent pas en doctorat. L'insertion professionnelle des diplômés est assez bonne pour les masters *Analyse et politique économique* et *Économie quantitative*, de même que pour les titulaires du master *Santé, populations, politiques sociales* qui s'insèrent dans des établissements de santé, des organismes de sécurité sociale… Pour certains masters (comme le master *Histoire*), aucune information n'est donnée quant au devenir des diplômés.

POINTS D'ATTENTION

En plus des points faibles relevés dans chacune des fiches formation, le comité a identifié quatre formations sur lesquelles il souhaiterait attirer l'attention de l'établissement : *Anthropologie*, *Asie méridionale et orientale : terrains, textes et sciences sociales*, *Histoire*, *Sciences sociales, territoires et développement*.

Master *Anthropologie*.
On note une grande différence de fonctionnement entre les spécialités de Paris et de Toulouse ce qui remet en cause la notion même de mention. Les étudiants qui participent au conseil pédagogique n'ont pas de droit de vote, et il n'y a pas de conseil de perfectionnement. On relève également une absence de suivi des étudiants diplômés ou non, et peu de volonté de le mettre en place. Un nombre assez restreint d'enseignants-chercheurs statutaires dispose de tous les pouvoirs de décisions au sein du conseil pédagogique, seule instance de pilotage. L'articulation avec des partenaires socio-économiques hors université est insuffisante.

Master *Asie méridionale et orientale : terrains, textes et sciences sociales.*
Une absence de cohérence dans l'organisation des enseignements a été relevée. L'articulation avec des partenaires socio-économiques hors université est insuffisante, et aucun conseil de perfectionnement n'a été mis en place. Les effectifs sont restreints ; l'attractivité de la formation est donc à améliorer. Les taux de réussite sont faibles. Les partenariats avec des institutions en Asie ne sont pas évoqués. Le dossier est lacunaire sur de nombreux points : modalités de recrutement, suivi des diplômés, dispositifs d'aide à la réussite...

Master *Histoire*.
Le dossier est particulièrement succinct et révèle un pilotage défaillant. Il ne fait état d'aucun module obligatoire pour l'enseignement des langues, ni de stages. On note également l'absence de conseil de perfectionnement et une faible représentativité des étudiants au sein du conseil pédagogique. Un volume horaire d'enseignements insuffisant et un trop grand choix d'options par rapport au nombre d'étudiants ont été relevés. Il n'y a aucune réflexion sur le taux d'échec.

Master *Sciences sociales, territoires et développement*.
De nombreux étudiants sont en situation d'échec, malgré l'importance de l'équipe pédagogique. La formation s'organise en deux spécialités autonomes, dont l'une comporte une déclinaison en Erasmus mundus (*Territoires européens, identités et développement)* qui manque de visibilité. La spécialisation progressive entre les deux années du master doit être améliorée. Les attributions des instances de pilotages sont imprécises, et il n'y a pas de conseil de perfectionnement. On relève également le peu de lien avec le monde socio-économique, et l'absence d'enseignants en urbanisme et aménagement a été notée.

FICHES D'ÉVALUATION DES FORMATIONS

Ci-dessous les fiches d'évaluation des formations suivantes :

- Master Analyse et politique économique
- Master Anthropologie
- Master Asie méridionale et orientale : terrains, textes et sciences sociales
- Master Économie quantitative
- Master Études politiques
- Master Histoire des sciences, technologies, sociétés
- Master Histoire
- Master Philosophie contemporaine
- Master Pratiques de l'interdisciplinarité dans les sciences sociales
- Master Recherches comparatives en anthropologie, histoire et sociologie
- Master Santé, populations, politiques sociales
- Master Sciences sociales, territoires et développement
- Master Sociologie
- Master Théories et pratiques du langage et des arts

Département d'évaluation
des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

MASTER ANALYSE ÉCONOMIQUE ET POLITIQUE ÉCONOMIQUE

Établissements : École des hautes études en sciences sociales (EHESS), Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, École normale supérieure (ENS), École des Ponts - Paris Tech.

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Analyse et politique économique* (APE) de l'EHESS est une formation de quatre semestres visant à former des étudiants titulaires d'un niveau licence à la recherche par la recherche en économie. Son objectif est de conduire les étudiants à s'approprier les développements les plus récents et les plus avancés de l'analyse économique moderne, afin de mener une carrière dans la recherche. Le master est cohabilité avec l'université Paris 1 Panthéon Sorbonne, l'Ecole normale supérieure (ENS) et l'Ecole des Ponts - Paris Tech. Les cours, exclusivement en langue anglaise, sont dispensés dans les locaux de l'Ecole d'économie de Paris.

ANALYSE

Finalité
Les compétences attendues sont bien décrites. On apprécie que la formation articule des enseignements relatifs aux fondements de la science économique et une formation à la recherche par la recherche active, permettant d'acquérir des compétences de méthodologie de la recherche. Les enseignements sont en parfaite adéquation avec les objectifs de la formation. On notera toutefois que dans le dossier déposé par l'université Paris 1 Panthéon Sorbonne pour cette même formation, les compétences à acquérir sont moins généralistes et sont focalisées sur la macroéconomie. Ceci interroge sur la traduction opérationnelle de la cohabilitation de la formation. Les débouchés de la formation sont clairement exposés et soulignent une part importante de poursuites d'études en doctorat. Les débouchés hors recherche académique ne sont toutefois pas oubliés et sont en cohérence avec la formation. Il s'agit principalement de métiers de l'expertise économique, de l'analyse de la conjoncture et de l'évaluation des politiques publiques. Ces débouchés se situent dans les administrations françaises, les organisations internationales, mais aussi dans des institutions privées : fondations, cabinets d'études, organisations non gouvernementales (ONG), grands groupes du secteur bancaire, du secteur des assurances ou de celui des services en réseau comme les transports ou l'énergie.
Positionnement dans l'environnement
Le master APE découle d'une coopération entre quatre établissements d'enseignement supérieur de la région parisienne. Le périmètre de la cohabilitation a changé récemment avec l'entrée de l'université Paris 1 Panthéon Sorbonne comme tutelle et le départ de l'Ecole nationale de la statistique et de l'administration économique (ENSAE), Polytechnique et l'Ecole des hautes études commerciales (HEC). Précédemment, la formation était

incluse dans une mention commune avec le master *Economie quantitative*. Depuis le 1er septembre 2016, il y a eu une fusion du master APE et du master *Economie théorique et économétrie*. Le positionnement de la formation dans son environnement est clair et bien décrit. Un master proche existe dans d'autres établissements franciliens, mais pas avec un spectre aussi généraliste. Au niveau national, parmi les masters proches, on peut mentionner le master recherche de l'université Toulouse 1, et sans doute celui d'Aix Marseille Université.

La formation bénéficie d'un ancrage fort dans la recherche, via les enseignants-chercheurs, affiliés à l'unité mixte de recherche Paris Jourdan Sciences économiques, qui dispensent les cours et encadrent les mémoires mais aussi grâce à des séminaires de travaux et à des séminaires de recherche. Le master APE est très attractif à l'international et recrute une partie de ses étudiants en dehors de France. Par ailleurs, la formation bénéficie de partenariats internationaux de qualité. Ainsi, un partenariat avec l'université de Berkeley permet à des étudiants sélectionnés une mobilité d'un semestre en Californie. D'autres accords, plus souples, permettent des mobilités entrantes. Enfin, dans le cadre d'un master Erasmus Mundus, plusieurs étudiants internationaux optent pour le master APE. L'articulation potentielle avec le master *Économie quantitative* n'est pas précisée, ce qui est difficile à comprendre compte tenu de leur passé commun et du fait que les maquettes indiquent des intitulés de cours semblables et les mêmes enseignants.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique de la formation est clairement présentée. La formation est bien structurée autour d'une première année (M1), tronc commun, assez généraliste permettant d'acquérir les fondamentaux de l'analyse économique (notamment en termes d'outils) et une deuxième année (M2) permettant d'approfondir ces compétences et de se former à la recherche, via la réalisation d'un mémoire. Des choix d'options en deuxième année permettent une spécialisation progressive. Eu égard aux débouchés visés par la formation, la professionnalisation passe par la formation à la recherche par la recherche. Cette dernière est bien organisée et centrale dans le master. Elle bénéficie de l'intervention de nombreux enseignants-chercheurs, qui dispensent des enseignements en lien avec leurs thématiques de recherche. Un séminaire de travaux permet d'ailleurs aux étudiants de construire un projet de recherche. Le mémoire vise quant à lui à produire une recherche novatrice et de haute qualité. Des stages en laboratoire ou dans des institutions économiques peuvent se tenir entre le M1 et le M2. Ces derniers ne sont pas obligatoires mais de nombreuses conventions sont signées (chiffre non donné dans le dossier). Le master APE bénéficie d'outils en ligne pour la mise à disposition des cours et les étudiants disposent d'une salle informatique. La formation accueille de nombreux étudiants étrangers.

Pilotage

L'équipe pédagogique regroupe essentiellement des enseignants-chercheurs de l'Ecole d'économie de Paris. On regrette que seuls deux professionnels y soient décomptés. Le pilotage de la formation est transparent et un appui administratif significatif (deux personnes) est dédié à la formation. Il existe un conseil de mention constitué d'un représentant de chaque tutelle qui définit l'organisation administrative, pédagogique et scientifique du master et un comité de perfectionnement. Les modalités d'évaluation sont clairement présentées, tant pour les enseignements que pour le mémoire de recherche. Le suivi des compétences ne fait pas l'objet d'un outil spécifique mais toutes les informations sur le contenu des formations et les compétences à acquérir sont disponibles sur un site dédié. Les enseignements sont évalués annuellement, via un dispositif en ligne commun aux formations de l'Ecole d'économie de Paris. Ces évaluations sont utilisées dans le cadre d'un suivi de la qualité de la formation. Une autoévaluation de la formation a également été entreprise et a permis de dégager des pistes d'actions à mettre en place. L'entrée dans le master est sélective mais on regrette que ni les modalités de recrutement, ni d'éventuelles modalités d'accompagnement à la réussite ne soient précisées.

Résultats constatés

Les effectifs de la formation sont en forte hausse depuis la fusion. Les effectifs sont passés de 31 à 28 étudiants en M1 entre 2011/2012 et 2015/2016, avec une hausse à 43 en 2012/2013. Ceux de M2 ont évolué de 79 à 72. En 2016/2017, ils sont passés à 65 en M1 et 113 en M2 en raison de la fusion avec le master *Economie théorique et économétrie*. Cette hausse s'explique largement par les candidatures d'étudiants étrangers. En 2009/2010, sur 101 candidatures en M1, 43 venaient d'étudiants étrangers ; en 2015/2016, sur 313 candidatures en M1, 159 étaient faites par des étudiants étrangers. On observe la même tendance en M2. La sélectivité est forte puisque par exemple en 2015-2016, sur 313 candidats en M1, 28 ont été inscrits. L'attractivité de la formation est donc très importante.

Les taux de réussite en M1 sont élevés (85-90%) mais sont plus faibles en M2 (75% des étudiants en 2015-2016) en

raison de très nombreux reports de la soutenance de mémoire à l'année suivante, qui imposent une réinscription. On peut donc se demander si l'accompagnement du mémoire est suffisant pour être réalisé en un an, vu l'exigence de contenu. Reste que les taux d'abandons sont assez faibles. Le suivi des étudiants est efficace et réalisé annuellement au niveau de la mention (qui agrégeait alors le master APE et EQ). Le taux de réponse est très élevé (70%). Les résultats du suivi sont communiqués en ligne. Plus de la moitié des étudiants poursuit en doctorat. Un suivi plus long serait nécessaire pour ensuite connaître l'insertion des étudiants ayant poursuivis leurs études. Les autres étudiants s'insèrent très rapidement : la moitié a trouvé un emploi pendant la formation et les autres en moins de 4 mois. Les postes occupés ne sont pas détaillés, ce qui est regrettable.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Formation d'excellence à la recherche en économie.
- Forte attractivité.
- Très bonne organisation et pilotage.

Principaux points faibles :

- Difficultés à soutenir le mémoire au bout de la 2ème année.
- Seuls deux professionnels apparaissent dans l'équipe pédagogique, ce qui est très faible compte tenu des débouchés dans les institutions internationales, bureaux d'études ou grandes entreprises.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master APE est une formation d'excellence à la recherche par la recherche. Cohabilitée par quatre établissements franciliens, la formation est très attractive et bien organisée. Elle permet à plus de la moitié des étudiants de poursuivre en doctorat. On peut cependant s'interroger sur les raisons expliquant le faible nombre de soutenances de mémoire en fin de deuxième année de master et la nécessité pour beaucoup d'étudiants de se réinscrire. L'équipe pédagogique devrait analyser ces raisons et réorganiser la formation selon les résultats en diminuant le nombre de cours en deuxième année, en améliorant le suivi du mémoire, en renforçant le lien entre le séminaire de travaux et le mémoire, etc. Enfin, le changement de tutelles de la formation nécessiterait de développer de nouveaux outils de pilotage et de coopération. A la lecture du dossier déposé par l'université Paris 1 Panthéon Sorbonne pour cette même formation, il semble ainsi que l'objectif même de la formation ne soit pas totalement aligné entre les deux institutions, Paris 1 Panthéon Sorbonne présentant clairement la formation sur le volet uniquement macroéconomique.

Département d'évaluation
des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

MASTER ANTHROPOLOGIE

Établissements : École des hautes études en sciences sociales (EHESS), Université Toulouse Jean Jaurès

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Anthropologie* de l'EHESS propose deux spécialités dès la première année (M1) : *Ethnologie et anthropologie sociale* assurée par l'EHESS Paris, et *Anthropologie sociale et historique* assurée par l'EHESS Toulouse et l'université Jean Jaurès de Toulouse. Cette mention forme les étudiants à la recherche en anthropologie, avec pour objectif principal de les préparer au doctorat. La professionnalisation à l'issue de la deuxième année de master (M2) est cependant possible, au travers des concours de la fonction publique ou de l'insertion dans la vie professionnelle, dans des métiers de chargé de projets dans le secteur associatif par exemple.

ANALYSE

Finalité
Les deux spécialités *Ethnologie et anthropologie sociale* (Paris) et *Anthropologie sociale et historique* (Toulouse) sont autonomes. Elles ont cependant l'objectif commun de former les étudiants à la recherche et par la recherche en leur permettant d'acquérir les compétences nécessaires en sciences sociales et particulièrement en anthropologie sociale par le suivi assidu des enseignements dispensés. Par ailleurs, chaque étudiant bénéficie d'un parcours personnel de recherche sur le terrain et en bibliothèque, parcours encadré par un enseignant-chercheur dans un laboratoire de recherche adossé à la formation. Les étudiants doivent acquérir une autonomie intellectuelle suffisante pour se présenter aux divers concours de la fonction publique en lien avec leurs compétences ou candidater à des offres d'emploi dans le secteur associatif ou dans les organisations non gouvernementales (ONG). Mais l'objectif principal reste de les préparer à s'engager dans un doctorat concernant une aire culturelle et un ensemble de domaines thématiques (par exemple anthropologie religieuse, anthropologie du langage, anthropologie politique, économique...). Pour cela ils auront acquis les connaissances propres à la discipline anthropologique et la capacité à définir un objet de recherche original et à l'approcher de façon innovante. Les compétences, tant personnelles que professionnelles, sont précisées dans le dossier, ainsi que dans la fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) fournie. Elles sont en adéquation avec les objectifs de la formation.

Positionnement dans l'environnement

Le master *Anthropologie* de l'EHESS Paris est une formation généraliste dans cette discipline en concurrence sur Paris avec le master de Paris Descartes et celui de Paris Nanterre. Cependant, ces formations se distinguent par des spécialités distinctes. Le master de l'EHESS Paris est une formation attractive du fait du nombre élevé de ses étudiants : 150 inscrits chaque année en moyenne. L'encadrement professoral est constitué d'une trentaine d'anthropologues statutaires de l'EHESS renforcés par une quarantaine de chercheurs et d'enseignants-chercheurs du CNRS (centre national de la recherche scientifique), de l'IRD (institut de recherche pour le développement), de l'ENS (Ecole normale supérieure), de l'EPHE (Ecole pratique des hautes études) et de l'EFEO (l'Ecole française d'Extrême-Orient). Beaucoup de ces enseignants-chercheurs ont produit des travaux qui ont marqué la discipline, ce qui assure une large audience internationale à cette formation. La formation est adossée à plusieurs unités mixtes de recherche (UMR) spécialisées dans telle ou telle aire culturelle ou telle dimension de la discipline qui accueille les doctorants issus de la formation et fournissent des tuteurs pour encadrer les étudiants en M2.

La formation proposée à Toulouse est la seule formation en anthropologie proposée en région Occitanie. L'université Paul Valéry de Montpellier propose pour sa part un master *Ethnologie*. La formation dispensée à Toulouse est adossée sur le Centre d'Anthropologie Sociale, composante de l'UMR 5193 Solidarité, Société, Territoire. Le nombre d'étudiants suivant cette formation est bien plus limité qu'à Paris : une vingtaine par an. A Paris, comme à Toulouse, de nombreux partenariats existent avec des universités étrangères mais les étudiants en profitent peu. Cependant, le dossier d'autoévaluation ne fournit aucune donnée en termes de mobilité ou d'encadrement, ce qui ne permet pas d'apprécier cette affirmation. Des professeurs étrangers invités viennent donner des cours à Paris et Toulouse.

Si l'articulation avec le monde de la recherche est excellente, rien n'est dit en revanche sur une articulation plus large avec l'environnement socio-économique de la formation. Des partenariats, sous conventions ou non, avec des collectivités ou des partenaires culturels par exemple pourraient être bénéfiques, notamment pour offrir aux étudiants qui ne poursuivent pas en thèse davantage d'outils pour une professionnalisation après le M2.

Organisation pédagogique

Bien qu'autonomes, les deux spécialités ont une structure homologue. L'enseignement est constitué d'un tronc commun comprenant la réalisation d'un travail ethnologique ou historiographique et la soutenance d'un mémoire. Des enseignements optionnels sont proposés, certains relevant d'autres disciplines au sein des centres de recherche affiliés à l'EHESS. Ces disciplines ne sont cependant pas précisées. La première année est consacrée au suivi de trois unités d'enseignement (UE) du tronc commun et de deux UE optionnelles. La seconde année comprend aussi un tronc commun de deux UE et une UE axée sur la rédaction et la présentation d'un mémoire résultant d'une recherche personnelle effectuée lors d'un stage ethnographique sanctionné par une convention de stage. Les étudiants bénéficient d'un suivi personnalisé de la part d'un tuteur, enseignant-chercheur appartenant à un laboratoire partenaire. Une spécialisation progressive est donc bien mise en place entre le M1 et le M2.

Le nombre d'UE proposé est beaucoup plus restreint à Toulouse qu'à Paris, ce qui ne parait pas pertinent car il s'agit d'une même mention de master, avec une spécialité différente.

L'utilisation du numérique est classique pour une formation de ce genre, et se résume à un espace numérique de travail.

Pilotage

Les deux formations ont chacune un pilotage propre ce qui remet en cause la notion même de mention. A Toulouse, il dépend essentiellement de l'université Jean Jaurès. Le conseil pédagogique décide des admissions en M1 et M2. Tous ses membres siègent au jury des candidats à un contrat doctoral. Les enseignements de l'année écoulée sont évalués à partir d'un questionnaire adressé aux étudiants par les enseignants de la formation. A Paris, cette évaluation des enseignements par les étudiants ne semble pas être mise en place.

A Paris, le conseil pédagogique est composé de 35 membres répartis en trois collèges (collège des anthropologues statutaires de l'EHESS ; collège des représentants étudiants, des attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER) et de la responsable administrative ; la composition du troisième collège est imprécise). La pertinence de la composition de ces collèges est relative : par exemple, les membres du second collège, celui des étudiants élus, n'ont pas de droit de vote, ce qui ne parait pas justifié. Le conseil

pédagogique siège cinq fois dans l'année, jamais au complet. Le conseil pédagogique est souverain dans l'orientation de la formation, le recrutement des étudiants, l'attribution des mentions au diplôme, la sélection des candidats aux aides financières pour mener des recherches de terrain, la nomination des ATER et l'attribution des contrats doctoraux. Les décisions reposent en fait sur une vingtaine de personnes enseignants-chercheurs statutaires de l'EHESS et chercheurs des laboratoires intervenant dans la formation. Le pilotage de la mention n'est pas très clair : une confusion apparaît dans le dossier d'autoévaluation sur les attributions du conseil pédagogique qui semble fonctionner à la fois comme un comité de pilotage et comme un conseil de perfectionnement. Ces deux instances devraient être distinctes, et la mise en place d'un conseil de perfectionnement est nécessaire. Le dossier ne fournit pas d'indications sur les modalités d'acquisition des connaissances. Le supplément au diplôme fourni en annexe est de qualité. Le taux d'échec assez élevé, que les responsables de la mention expliquent par l'admission en première année d'étudiants n'ayant pas de formation de base en anthropologie sociale, amène à préconiser la mise en place de dispositifs d'aide à la réussite, notamment en M1. Il apparait nécessaire de se questionner sur la pertinence du maintien des deux spécialités à Paris et à Toulouse sous l'égide de l'EHESS, tant leurs fonctionnements respectifs sont différents.
Résultats constatés
De 2012 à 2016, les effectifs ont évolué de 145 à 157 à Paris et de 22 à 19 à Toulouse. En moyenne plus du tiers sont des étrangers. En revanche, le dossier ne fournit aucune donnée sur la provenance des étudiants en termes de formations. Le taux de réussite de M1 à M2 est de 50% à 60%, ce qui est très faible. Le suivi des étudiants est jugé trop coûteux, en termes de moyens humains et financiers, pour être mis en place avec un aussi grand nombre d'inscrits dont beaucoup partent à l'étranger. Cette position est peu défendable. Sur un échantillon peu représentatif comme l'indique le dossier d'autoévaluation (du fait du faible nombre de réponse des diplômés) 60% à 75% des titulaires du master poursuivent en doctorat. Le suivi des diplômés n'est pas systématique et le dossier ne fournit pas de chiffres suffisants pour apprécier la qualité de l'insertion professionnelle.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Nombre élevé d'inscrits dans la spécialité parisienne parmi lesquels un fort contingent d'étrangers, ce qui témoigne d'une bonne attractivité de la formation.
- Bon adossement à la recherche grâce à la présence dans l'équipe enseignante de chercheurs spécialistes des diverses aires culturelles et des diverses thématiques de l'anthropologie.

Principaux points faibles :

- Des taux de réussite faibles en M1 comme en M2.
- Une grande différence de fonctionnement entre les formations de Paris et Toulouse.
- Absence de droit de vote des étudiants, et absence de conseil de perfectionnement.
- Suivi défaillant des étudiants diplômés ou non et absence de volonté de le mettre en place.
- Un nombre assez restreint d'enseignants-chercheurs statutaires dispose de tous les pouvoirs de décisions au sein du conseil pédagogique, seule instance de pilotage mise en place.
- Une articulation insuffisante avec des partenaires socio-économiques hors université.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

L'autoévaluation souligne que la spécialité de l'EHESS Toulouse est vouée à se fondre dans le cursus d'anthropologie de l'université Jean Jaurès, ce qui parait pertinent du fait des grandes différences de pilotage, d'organisation pédagogique entre les deux spécialités. Le dossier d'autoévaluation précise qu'il ne devrait y avoir à court terme qu'une seule formation basée à Paris. Elle sera amenée à élargir son partenariat avec divers

organismes spécialisés pour augmenter les perspectives d'orientation des étudiants. Le dossier précise également que des pistes nouvelles sont à l'étude pour développer davantage de partenariats afin de trouver de nouveaux terrains et de nouveaux financements pour les stages dans le cadre des travaux de recherches des étudiants. En conclusion, cette formation s'affirme comme une formation d'excellence amenée à développer de nouvelles synergies.

La formation doit également réfléchir à la mise en place de dispositifs d'aides à la réussite, notamment en M1, afin d'améliorer les taux de réussite. Enfin, accorder le droit de vote aux représentants étudiants élus dans le conseil pédagogique apparait nécessaire, tout comme la mise en place d'un conseil de perfectionnement dont les fonctions doivent être différentes de celles du conseil pédagogique.

Département d'évaluation
des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

MASTER ASIE MÉRIDIONALE ET ORIENTALE : TERRAINS, TEXTES ET SCIENCES SOCIALES

Établissement : École des hautes études en sciences sociales (EHESS)

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Asie méridionale et orientale : terrains, textes et sciences sociales* de l'EHESS forme les étudiants à une connaissance fine de l'histoire et de l'actualité des aires culturelles de l'Asie méridionale et orientale (monde indien, sud-est asiatique, Chine, Corée, Japon) au travers d'une approche pluridisciplinaire. Les enseignements croisent les disciplines suivantes : anthropologie et ethnologie, histoire et civilisations, sociologie, recherche comparative sur le développement, géographie, sciences du langage, philosophie. Les objectifs de la formation sont prioritairement orientés vers la recherche, avec la poursuite en doctorat, mais elle permet également aux diplômés de s'insérer sur le marché de l'emploi, dans des métiers du consulting, de l'animation culturelle, de la communication et du journalisme.

ANALYSE

Finalité
Créée en 2006, cette formation vise à donner aux étudiants les compétences nécessaires à la compréhension des grandes civilisations de l'Asie méridionale et orientale dans la diversité de leur histoire et de leur actualité et à les former à la pratique d'une des disciplines des sciences sociales (anthropologie, ethnologie, sociologie qui en permet l'approche sous un angle qui lui est propre) tout en maintenant une ouverture à d'autres sciences (économie, géographie, histoire, philosophie). On peut regretter que seules les "grandes civilisations" soient étudiées. Aucune mention n'est faite aux civilisations "minoritaires" d'Asie, ce qui est regrettable. Conçu dans une perspective de recherche, ce master est aussi une source de connaissances et un moyen d'acquérir des compétences en matière d'analyse et de synthèses pour d'autres professionnels : journalistes, consultants, communicants et autres experts des mondes asiatiques. A partir d'une culture scientifique commune, les étudiants peuvent acquérir la maîtrise des techniques d'enquête de terrain, d'analyse des textes et des archives, la capacité à construire une problématique et à engager les méthodes d'investigation adéquates. Les compétences correspondent à celles attendues pour la poursuite en doctorat, mais aussi pour les métiers visés dans le cadre d'une professionnalisation après la deuxième année (M2). La fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) fournie est de qualité. Les objectifs de la formation, les compétences acquises, ainsi que les débouchés possibles sont clairement précisés.

Positionnement dans l'environnement

L'offre proposée par cette mention est particulièrement riche et unique en France. Les étudiants peuvent bénéficier de la très large palette de compétences scientifiques présentes à l'EHESS dans les différentes disciplines des sciences humaines et sociales et bénéficier d'un suivi personnalisé correspondant à leur choix. Ils ont aussi accès aux fonds documentaires des diverses unités de recherche sur lesquelles s'adosse la mention. L'apprentissage des langues asiatiques est possible grâce à la proximité de l'INALCO (institut national des langues et civilisations orientales) qui propose des enseignements de langues relativement rares. La coopération avec l'EFEO (école française d'Extrême Orient) qui devrait se transformer en partenariat en 2018, apportera aux étudiants la possibilité d'utiliser les nombreux réseaux de cette institution en Asie et de bénéficier de bourses de recherche pour aller sur le terrain. La formation sera alors unique en Europe.

Si l'articulation avec le monde de la recherche est excellente, rien n'est dit en revanche sur une articulation plus large avec l'environnement socio-économique de la formation. Des partenariats, sous conventions ou non, avec des collectivités ou des partenaires culturels par exemple pourraient être bénéfiques, notamment pour offrir aux étudiants qui ne poursuivent pas en doctorat davantage d'outils pour une professionnalisation après le M2. Plus précisément, une articulation avec des partenaires des secteurs visés pour une insertion professionnelle (journalisme, consulting) serait souhaitable. Il est également regrettable que le dossier ne fasse pas mention de liens avec des institutions non françaises. Des liens institutionnels solides avec des institutions en Asie seraient pertinents à développer.

Organisation pédagogique

L'enseignement du tronc commun « Asies » est assuré par les chercheurs et enseignants-chercheurs des trois unités mixtes de recherche auxquelles est adossée la formation. Ces enseignants appartiennent à différentes disciplines et travaillent par « paires » ou « trios » pour croiser des approches différentes à propos d'une même aire culturelle. Les spécialistes de l'Asie dépendants de l'Ecole pratique des hautes études (EPHE) interviennent aussi dans ce séminaire qui a lieu à la maison de l'Asie où se trouve aussi la bibliothèque de l'EFEO accessible aux étudiants. Ainsi, les séminaires obligatoires de tronc commun en première année (M1) deviennent des séminaires d'approfondissement ou de spécialisation au M2, ce qui permet d'apprécier positivement la spécialisation progressive entre M1 et M2. Cette spécialisation ne s'effectue cependant pas par l'organisation de parcours entre M1 et M2, mais davantage par le choix d'étude d'une aire culturelle précise en M2, en l'étudiant au travers d'une discipline précise. L'organisation des enseignements manque globalement de cohérence. S'il est possible d'apprécier positivement, de par la structuration des enseignements, la place de la recherche dans l'organisation pédagogique, le dossier ne comporte en revanche aucune indication sur des éléments de professionnalisation. Les contacts avec le milieu socio-économique ne sont pas précisés, tout comme les stages, dont il n'est pas fait mention. Le dossier ne fournit aucune précision sur l'utilisation du numérique, ni sur des pédagogies innovantes, ni sur les mobilités étudiantes et enseignantes, sortantes comme entrantes dans le cadre de programme d'échange, ni même sur des dispositifs pour des étudiants ayant des contraintes particulières. Sur ces points, le dossier est clairement lacunaire.

Pilotage

La formation est dirigée par un enseignant-chercheur de l'EHESS et un chercheur du CNRS (centre national de la recherche scientifique). Un conseil pédagogique formé de quatorze représentants des unités de recherche dont l'EHESS est tutelle et sur lesquelles s'adosse la formation assure le pilotage de la formation. Il comprend quatre représentants des étudiants élus en début d'année ainsi que l'attaché temporaire de formation et de recherche (ATER) et le secrétaire de la formation. Ce conseil se réunit trois fois par an. Le dossier précise qu'il fonctionne comme un conseil de perfectionnement. Cependant, ce n'est pas un conseil de perfectionnement : aucun représentant du monde socio-économique n'en est membre. C'est à partir du dialogue au sein de ce conseil qu'a été repensé le tronc commun de la mention. Le souci d'amélioration continue de la mention est ainsi appréciable. Un secrétariat administratif de proximité assure la liaison entre l'équipe pédagogique, le conseil pédagogique et la direction. Cette forme de pilotage qui associe étroitement les étudiants permet d'être réactif et d'améliorer régulièrement la synergie et la cohésion interne de la mention. Il faudrait cependant intégrer à ces réflexions des professionnels des métiers visés. En revanche, aucune précision n'est apportée quant aux modalités d'acquisition des connaissances et d'évaluation des étudiants, ni sur les modalités de recrutement ou la mise en place de dispositifs d'aide à la réussite. Sur ces points, le dossier est également lacunaire.

Résultats constatés
Il y a peu d'informations précises à ce niveau dans les documents transmis par les responsables de l'évaluation interne de la mention. Au cours des cinq dernières années, les effectifs évoluent entre 10 et 17 en M1 et entre 16 et 20 en M2. Ce sont des effectifs faibles mais le dossier d'autoévaluation ne propose pas de réflexions sur ce manque d'attractivité de la formation. 67% des inscrits en première année ont été admis en deuxième année. 55,5% ont validé leur diplôme. Les taux de réussite sont donc faibles, et sur ce point également, le dossier ne fournit pas d'éléments d'analyse. L'enquête sur le suivi des étudiants n'est pas significative dans la mesure où seuls trois à six étudiants ont répondu. De 2012 à 2016, seulement 9 diplômés se sont inscrits en doctorat, ce qui est peu par rapport à l'objectif de former des étudiants pour leur permettre de poursuivre leur recherche dans le cadre d'un doctorat, et 5 se sont insérés dans la vie professionnelle. Les informations ne sont pas suffisantes pour apprécier la qualité de cette insertion. La formation semble peiner à répondre à son orientation recherche et à ses objectifs de poursuite en doctorat. Enfin, le dossier ne précise pas s'il y a des passerelles vers une autre formation pour ceux qui ne poursuivent pas en M2.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une bonne formation à la recherche et par la recherche.
- Une synergie qui va croissante avec l'implication d'autres grands établissements de recherche et d'enseignement supérieur spécialisés sur l'Asie.
- Une attention apportée aux attentes des étudiants à propos du contenu et de l'organisation de l'enseignement au sein du conseil pédagogique.
- Des suivis personnalisés par des tuteurs très qualifiés.

Principaux points faibles :

- Absence de cohérence dans l'organisation des enseignements.
- Faible taux de poursuite en doctorat.
- Une articulation insuffisante avec des partenaires socio-économiques hors université.
- Absence de partenariats avec des institutions en Asie.
- Aucune information sur les stages.
- Des effectifs restreints qui témoignent d'une faible attractivité de la formation.
- Des taux de réussite faibles.
- Absence de conseil de perfectionnement.
- Un dossier lacunaire sur de nombreux points : modalités de recrutement, suivi des diplômés, dispositifs d'aide à la réussite...

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le partenariat avec l'Ecole française d'Extrême Orient prévu en 2018 devrait permettre de disposer de plus d'opportunités de financements de recherche en Asie. La mention acquerra ainsi une plus grande visibilité et permettra d'améliorer son attractivité. La mise en place d'un conseil de perfectionnement pourrait également impacter positivement l'attrait de la formation. On peut recommander à cette mention d'élargir sa coopération à des formations européennes centrées sur l'Asie, mais surtout d'établir des relations avec des organisations non françaises en Asie. De plus, le faible pourcentage de poursuites en doctorat doit amener la formation à repenser ses objectifs et ses relations avec son environnement socio-économique, afin de proposer davantage de perspectives aux diplômés qui ne poursuivent pas en doctorat.

Département d'évaluation
des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DEPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

MASTER ÉCONOMIE QUANTITATIVE

Établissements : École des hautes études en sciences sociales (EHESS), École normale supérieure (ENS), École nationale des ponts et chaussées (ENPC)

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Économie quantitative* est une formation de quatre semestres visant à former des experts de l'économie appliquée et de l'évaluation des politiques publiques dans les pays développés et en développement. La formation est cohabilitée avec l'Ecole normale supérieure (ENS) et l'école nationale des ponts et chaussées (ENPC). Les enseignements, essentiellement en présentiel, sont intégralement dispensés en anglais.

ANALYSE

Finalité
Les compétences attendues sont clairement exposées. La formation est centrée sur la définition et la mise en place des politiques publiques et sur l'acquisition de compétences techniques d'évaluation de politiques publiques, ce qui constitue une compétence très demandée sur le marché de travail. Les enseignements dispensés sont en adéquation avec les objectifs affichés de la formation. Les débouchés de la formation sont clairement décrits. Il s'agit principalement de postes d'expertise dans les administrations publiques mais aussi de postes académiques après une formation doctorale.
Positionnement dans l'environnement
Le dossier mentionne une absence de concurrence au niveau régional. Ceci est toutefois assez peu réaliste compte tenu de l'offre de formation existant dans d'autres universités franciliennes. La spécificité de la formation tient probablement à la question des politiques publiques des pays en développement. Le positionnement face au master *Analyse et politique économique*, à vocation recherche, est assez peu clair. Au niveau national, des formations dédiées aux pays en développement existent à Clermont-Ferrand, à Bordeaux et à Paris 1 Panthéon Sorbonne, même si l'aspect des politiques publiques est moins central. On peut donc regretter que le dossier ne précise pas davantage le positionnement de la formation dans son environnement. Ce diplôme reste assez général et pas fondamentalement différent d'autres masters d'économie. Les cours de première année (M1) sont essentiellement consacrés aux marchés, à la politique macroéconomique et aux méthodes quantitatives. En deuxième année (M2), l'évaluation des politiques publiques apparaît dans le tronc commun mais les cours en option concernent les grandes questions d'économie du développement, l'histoire économique et les méthodes quantitatives. L'affichage économie quantitative est donc un peu restrictif par rapport au contenu

des enseignements. L'équipe pédagogique est constituée d'enseignants-chercheurs reconnus en économie du développement et donnant une bonne visibilité à ce diplôme. L'adossement à la recherche se fait grâce aux interventions de nombreux enseignants-chercheurs de l'Ecole d'économie de Paris qui sont très connus par leurs publications scientifiques, et par la participation des étudiants à des séminaires de recherche proposés par cette même institution. Le soutien de l'Institut de recherche en développement (IRD) et du Centre pour la recherche économique et ses applications (Cepremap) assure des liens forts avec des chercheurs de ces institutions qui interviennent à travers un cycle de conférences. La formation dispose de plusieurs partenariats notamment avec l'ENS Cachan et l'Ecole nationale de statistique d'Abidjan. Mais des dispositifs favorisant les mobilités ne sont malheureusement pas évoqués dans le dossier.

Organisation pédagogique

L'organisation de la formation est claire et permet une spécialisation progressive. Le M1, organisé en tronc commun, permet aux étudiants d'acquérir les fondamentaux, notamment en techniques économétriques. Le M2 permet d'approfondir les compétences en se spécialisant *via* un choix d'options. On peut regretter que les techniques d'évaluation ne soient pas davantage documentées dans les maquettes pédagogiques, alors que cette compétence est dite centrale dans la formation. La formation se fait essentiellement en présentiel ; les modalités d'accueil d'étudiants spécifiques (VAE, validation des acquis de l'expérience, notamment) ne sont pas précisées. Certains enseignements ont lieu à distance via des plateformes en ligne. Des enseignements se font aussi en équipe et sont tutorés par des enseignants de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE). Un mécanisme de tutorat individuel est mis en place pour favoriser la réussite. À la demande, un étudiant peut bénéficier du soutien de deux doctorants de l'Ecole d'économie de Paris. La professionnalisation passe essentiellement par les enseignements réalisés par des intervenants extérieurs dont aucun n'est issu d'une institution dédiée aux économies en développement, et par un stage de 3 à 4 mois en M1, stage qui permet aux étudiants d'acquérir une première expérience professionnelle. Une partie de ces stages a lieu dans des pays en développement. Il n'y a pas de stage en M2 mais un mémoire de recherche. Les enseignements ont lieu en anglais.

Pilotage

Le pilotage de la formation est clairement exposé. Il repose sur un comité pédagogique de six enseignants-chercheurs issus des différentes tutelles du master (EHESS, ENS et ENPC). Les enseignants sont en très grande majorité des enseignants-chercheurs de l'Ecole d'économie de Paris. Seuls quelques professionnels interviennent. Il n'est pas mentionné de conseil de perfectionnement incluant des personnalités extérieures ou des étudiants. Les modalités d'évaluation des étudiants sont bien renseignées, y compris concernant l'évaluation du mémoire. Les enseignements sont évalués annuellement, via un dispositif en ligne commun aux formations de l'Ecole d'économie de Paris. Ces évaluations sont utilisées dans le cadre d'un suivi de la qualité de la formation. L'entrée dans le master est sélective et une attention particulière est portée au niveau des étudiants en mathématiques.

Résultats constatés

Les effectifs de la formation sont relativement stables. Entre 23 étudiants en M1 en 2011-2012 et 25 en 2016-2017, entre 44 et 31 pour ces mêmes années en M2. Les taux de réussite en M1 sont élevés (85-90%) mais sont plus faibles en M2 avec une baisse du taux en 2015-2016 : 22 étudiants de M2 ont validé leur diplôme sur 32 inscrits. Même si le taux de réussite était supérieur les années précédentes, le nombre d'étudiants ne validant pas le M2 représentait toujours entre 18 et 20% de la promotion, ce qui est trop important à ce niveau de formation. Le suivi des étudiants est efficace et est réalisé annuellement au niveau de la mention. Le taux de réponse est très élevé (70%). Les résultats du suivi sont communiqués en ligne. Plus de la moitié des étudiants poursuit en doctorat. Un suivi plus long serait nécessaire pour ensuite connaître l'insertion des étudiants ayant poursuivi leurs études. Les autres étudiants s'insèrent très rapidement : la moitié a trouvé un emploi pendant la formation et les autres en moins de 4 mois. Les postes occupés ne sont pas détaillés, mais on sait qu'un tiers des diplômés travaille dans le secteur privé, la moitié dans les institutions nationales et internationales et 20% dans des centres de recherche ou l'enseignement supérieur.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Bon adossement à la recherche.
- Bonne structuration de la formation.
- Qualité de l'équipe pédagogique.

Principaux points faibles :

- Faible intervention de professionnels dans la formation.
- Absence de conseil de perfectionnement.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Économie quantitative* gagnerait à établir des liens plus étroits avec le monde socio-économique. Ceci permettrait de mieux positionner cette formation par rapport au master *Analyse et politique économique*, autrefois dans la même mention. En effet, le master *Économie quantitative* doit clairement se positionner sur le volet des politiques économiques, notamment en termes d'évaluation, et sur des débouchés essentiellement professionnels et non académiques. La mise en place d'un conseil de perfectionnement et l'implication de professionnels plus nombreux pourraient permettre de renforcer le lien avec le monde socio-économique. La présence d'institutions de pays du sud dans la formation est très faible. Il serait utile d'associer des universitaires de pays en développement et des représentants d'institutions nationales ou internationales consacrées au développement.

Département d'évaluation
des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

MASTER ÉTUDES POLITIQUES

Établissement : École des hautes études en sciences sociales (EHESS)

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La mention *Études politiques* de l'EHESS est une formation généraliste de deux années ayant comme objectif principal la poursuite d'études en doctorat. La formation propose une approche pluridisciplinaire du politique avec des séminaires de philosophie politique, histoire politique, sociologie politique, science politique et droit public. Elle accueille des étudiants internationaux et français aux profils variés (classes préparatoires, institut d'études politiques (IEP), licences de philosophie et de sciences sociales, etc.). Les cours ont lieu dans les locaux de l'EHESS à Paris et sur le campus des Sciences Humaines d'Aubervilliers. La formation est partenaire avec un master franco-roumain de l'université de Bucarest.

ANALYSE

Finalité
Les connaissances attendues sont clairement exposées et visent à former les étudiants à la recherche en sciences humaines et sociales. La grande diversité des enseignements proposés permet aux étudiants de se spécialiser, dès la première année de la formation, dans leur domaine de recherche. On apprécie à cette fin la pluridisciplinarité des enseignements proposés et la grande liberté de choix laissée aux étudiants concernant les séminaires suivis. Les compétences visées correspondent bien à l'objectif principal de la formation qui est de former de futurs doctorants. S'il est souligné à juste titre que les compétences visées par la formation sont également valorisées dans le monde professionnel, on peut regretter néanmoins le manque d'informations et de suivi concernant les étudiants qui quittent la formation sans poursuivre de doctorat.
Positionnement dans l'environnement
La mention *Études politiques* de l'EHESS occupe un positionnement tout à fait original et singulier dans le paysage régional et même national de formations. La formation présente en effet la spécificité de ne pas donner, parmi les différentes disciplines académiques prenant le politique comme objet, une prédominance à la science politique ou même aux sciences sociales du politique (comme certaines offres concurrentes), mais cherche précisément à articuler les approches de sciences sociales avec celles de la philosophie et de la théorie politiques. À l'échelle internationale, la formation se différencie également des masters PPE (*Philosophy*,

Politics and Economics) en raison de la plus grande attention accordée aux sciences sociales (plutôt qu'à l'économie). Il est à noter que la mention offre un environnement de très grande qualité en matière de recherche, puisqu'elle bénéficie des ressources des nombreux laboratoires de l'EHESS « généralistes » et des laboratoires spécialisés sur diverses régions du monde. Cependant, on peut regretter la quasi-inexistence de relations avec l'environnement socio-économique, alors même qu'une majorité d'étudiants rejoignent l'univers professionnel directement à l'issue de la formation, sans poursuivre en doctorat, vers le monde de l'édition, du journalisme ou de l'activité politiques. À noter enfin l'existence d'un récent partenariat (depuis 2016) avec un master franco-roumain du département de science politique de l'université de Bucarest, offrant aux étudiants roumains la possibilité d'étudier en France, et aux enseignants français de proposer des cours à Bucarest. Ce partenariat original méritait d'être renforcé et développé à l'avenir.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique de la formation manque quelque peu de visibilité. Les semestres 1 à 3 s'organisent autour d'un séminaire de tronc commun obligatoire, et de trois à quatre séminaires au choix, soit semestriels, soit annuels, qui peuvent être des séminaires animés par le directeur de mémoire, des séminaires de la mention *Études politiques* ou d'autres mentions de l'EHESS, en français ou en langue étrangère. Le dernier semestre est en grande partie consacré à la réalisation du mémoire de recherche. Hormis les ECTS (european credit transfert system) dédiés à la préparation, la réalisation et la soutenance du mémoire, le diplôme est délivré en présentiel et comprend un total de 312 heures de cours, sous la forme de séminaires de recherche pour la plupart. Si cette souplesse en termes d'organisation permet aux étudiants de personnaliser leur parcours en fonction de leur sujet de recherche, on peut en revanche regretter le faible nombre de cours de tronc commun. À ce titre, il est dommage que le séminaire de méthodologie proposé au semestre 3 ne soit pas rendu obligatoire et que sa pérennité ne soit pas assurée. Des enseignements dédiés à la méthodologie du mémoire et plus largement à l'orientation en thèse (recherche de financement, métiers de la recherche, etc.) semblent en effet indispensables, quel que soit le sujet de recherche choisi. De la même manière, on s'étonne que rien ne soit dit concernant la possibilité d'effectuer un stage. Si la formation poursuit une finalité recherche, on pourrait imaginer cependant des possibilités de stages optionnels, par exemple dans des organes ou structures de recherche. De plus, en considérant le nombre d'étudiants inscrits tant en première année (M1) qu'en seconde (M2), on se demande si l'offre de séminaires n'est pas trop importante.

La fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) est claire et précise. La recherche est très présente dans l'organisation pédagogique et constitue le principal atout de la formation. Le format des enseignements (sous formes de séminaires de recherche), les crédits accordés à la réalisation du mémoire de recherche tout au long des semestres, l'incitation à suivre les séminaires animés par son directeur de mémoire et les liens avec les différents laboratoires de l'EHESS permettent de délivrer aux étudiants une formation à la recherche de grande qualité. La place accordée au numérique dans la formation et dans les différents séminaires n'est pas précisée. Enfin, on peut regretter la faible place accordée aux langues étrangères dans la formation. Ces enseignements (en langue et de langue) sont d'une part peu nombreux, et d'autre part optionnels.

Pilotage

Compte-tenu de l'organisation pédagogique de la formation (et du large choix de séminaires proposés), l'équipe pédagogique est très étoffée, puisqu'elle compte 76 intervenants, dont 46 chercheurs ou enseignants-chercheurs de l'EHESS et 30 intervenants membres de centres de recherche de l'EHESS. L'équipe pédagogique ne comprend pas d'intervenants extérieurs au monde de la recherche. Si cette prédominance du monde de la recherche paraît logique eu égard à la finalité de la formation, on peut néanmoins regretter l'absence de quelques intervenants non-universitaires, dont la présence pourrait permettre de développer des liens avec l'environnement socio-économique de la formation et favoriser l'intégration professionnelle des étudiants ne poursuivant pas en doctorat.

La formation est pilotée par deux directeurs, un directeur de recherche CNRS (centre national de la recherche scientifique) et un maître de conférences, assistés d'un conseil pédagogique composé de 15 membres enseignants et 4 membres étudiants. La répartition des rôles entre l'équipe de direction et le conseil pédagogique n'est pas très claire. Le dossier ne mentionne pas de conseil de perfectionnement avec des professionnels extérieurs. On apprécie néanmoins que l'évaluation finale des mémoires et l'attribution des contrats doctoraux soient décidées collectivement, par le conseil pédagogique. On apprécie également que les étudiants soient représentés au conseil pédagogique via la désignation de 4 délégués étudiants (deux par année). On regrette néanmoins que l'organisation de l'évaluation des enseignements soit laissée à la discrétion des délégués étudiants, et que cette démarche ne soit pas systématisée, comme elle l'est pour les cours de

tronc commun depuis 2016. L'approche par compétence n'a pas été encore développée. On apprécie enfin les cours de remises à niveau, tout comme la permanence expérimentée en 2016-2017 permettant aux étudiants de faire part de leurs difficultés éventuelles au sein de la formation, malgré le faible nombre d'étudiants qui s'est saisi de cette possibilité jusqu'à lors.
Résultats constatés
La formation est attractive et connaît depuis trois ans une hausse constante de ses effectifs pour atteindre, en 2016-2017, 80 étudiants en M1 et 53 en M2, dont 40 étudiants étrangers alors que, dans les années 2012 à 2016, il y en avait au maximum 15. L'attractivité semble donc être devenue plus internationale que nationale. Les taux de réussite apparaissent a priori relativement faibles (respectivement 67% en M1 et 58% en M2). Si l'on considère l'obtention du master en trois ans, les résultats apparaissent moins préoccupants : le taux de poursuite du M1 vers le M2 est de 86%, et le taux de réussite en M2 de 84%. Il est toutefois inquiétant qu'un nombre élevé d'étudiants mettent trois ans pour obtenir leur diplôme. Le taux d'inscription des étudiants en doctorat (30%) peut paraître encore plus préoccupant eu égard à la finalité de la formation. On regrette à ce titre que la direction de l'EHESS n'accorde à la mention qu'un seul contrat doctoral chaque année, malgré les effectifs croissants. Cependant, une majorité semble choisir un travail après l'obtention du master. On regrette alors qu'aucune information ne soit fournie concernant l'insertion professionnelle des futurs doctorants, mais surtout concernant l'insertion professionnelle des étudiants qui ne poursuivent pas en thèse, et qui constituent pourtant les deux tiers de l'effectif en M2.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- L'approche diversifiée de l'étude du politique favorisée par la grande pluridisciplinarité des enseignements.
- Bonne formation à la recherche.

Principaux points faibles :

- Le manque de cours de tronc commun notamment en méthodologie de la recherche.
- Le manque de suivi et d'accompagnement des étudiants ne poursuivant pas en doctorat.
- L'absence de liens avec l'environnement socio-économique.
- La faible coopération internationale et l'absence d'enseignements obligatoires de langues étrangères.
- L'absence de stages.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La mention *Études politiques* de l'EHESS est une formation relativement originale, en raison de son ancrage pluridisciplinaire, de l'articulation proposée entre sciences sociales et philosophie et de sa large offre de séminaires. Si la formation offre de solides atouts aux étudiants poursuivant leurs études en doctorat, des efforts restent à faire concernant le suivi et l'accompagnement vers l'emploi des étudiants qui rejoignent le monde professionnel à l'issue du master (soit 70% des diplômés). Renforcer la professionnalisation de la formation et mettre en place des enquêtes sur le devenir des diplômés paraît aujourd'hui d'autant plus indispensable que ces deux points avaient déjà relevés dans la précédente évaluation. Il conviendrait également d'intégrer des stages et des cours de langues étrangères obligatoires dans le cursus. Enfin, la présence de cours obligatoires relatifs aux différents métiers de la recherche et le développement de partenariats avec des acteurs socio-économiques évoluant dans les univers professionnels vers lesquels s'orientent les étudiants de la mention à l'issue du master (mondes de l'édition, du journalisme, du travail parlementaire, etc.) sont des pistes intéressantes à suivre.

Département d'évaluation
des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

MASTER HISTOIRE DES SCIENCES, TECHNOLOGIES ET SOCIÉTÉS

Établissement : École des hautes études en sciences sociales (EHESS)

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Histoire des sciences, technologies et sociétés* de l'EHESS est une formation en deux ans ayant pour objectif principal la formation à la recherche par la recherche d'étudiants venant de différentes disciplines, littéraires et scientifiques, et se destinant pour la plupart à la préparation d'une thèse en vue de présenter les concours d'entrée au CNRS (centre national de la recherche scientifique). Constitué d'un unique parcours délivré en présentiel reposant sur un tronc commun de trois unités d'enseignement (UE) obligatoires et un certain nombre d'UE au choix, ce master est adossé au Centre Alexandre Koyré.

ANALYSE

Finalité
Inscrivant l'étude des sciences, des techniques et des savoirs dans une perspective large, au croisement de l'histoire et des sciences sociales, ce master a pour objectif principal de former les étudiants à la recherche pour qu'ils puissent ensuite s'inscrire en thèse et s'engager dans les métiers de la recherche et de l'enseignement supérieur. Il accueille aussi des étudiants ayant des projets professionnels plus diversifiés, des étudiants professionnalisés ou en voie de professionnalisation dans des métiers autres que la recherche : étudiants se destinant à un concours de l'enseignement secondaire, enseignants du secondaire ou du supérieur, ingénieurs, chercheurs scientifiques, cadres ou gestionnaires de la recherche ou des politiques publiques souhaitant élargir leur culture en histoire et études des sciences ; étudiants se destinant à des métiers de l'information et de la culture scientifique… Les contenus présentés, qui relèvent essentiellement de l'histoire et de la sociologie des sciences, sont cependant très spécialisés et paraissent plus adaptés au profil des étudiants désireux de poursuivre en doctorat.
Positionnement dans l'environnement
Adossé au Centre Alexandre Koyré (UMR - unité mixte de recherche - CNRS-MNHN, muséum national d'histoire naturelle-EHESS) et fonctionnant en partenariat avec la formation doctorales Sciences, savoirs, techniques : histoire et société de l'école doctorale (ED) 286 de l'EHESS, ce master bénéficie à la fois des moyens et des activités de recherche de ce centre reconnus internationalement, et de l'offre exceptionnelle de quelque 60 séminaires de l'EHESS proposée comme UE au choix tant en première année (M1) qu'en seconde année (M2.). Si l'ouverture et le rayonnement international de ce master sont incontestables (18% des effectifs entrants, et relations privilégiées, pour les sortants, avec l'European University Institute de Florence ou l'Institut Max Planck

pour l'Histoire des Sciences de Berlin), en revanche aucune coopération internationale ne semble formalisée. Mais la mobilité des étudiants est soutenue financièrement par le master, sans que les modalités et les conditions précises de cette aide ne soient détaillées. Le Centre Koyré et le dispositif de formation de l'EHESS permettent au master de proposer une offre de séminaires de recherche inégalée dans notre pays. Les liens avec le monde socioéconomique ne sont pas évoqués.

Organisation pédagogique

La mention se compose d'un M1 constitué d'un tronc commun fait de 3 UE obligatoires sous forme d'ateliers, de 2 UE fondamentales au choix, de 2 autres UE au choix, et est sanctionné par un mini-mémoire faisant l'objet d'une soutenance obligatoire (depuis seulement 2016). Le M2 est constitué de 5 UE au choix et d'un mémoire faisant l'objet d'une soutenance. Un dispositif particulier est prévu pour les étudiants entrant directement en M2, moins nombreux depuis quelques années. Toutes les UE sont de 24 heures présentiel, mais sans que soit précisée la répartition entre les cours magistraux, les travaux dirigés et les travaux pratiques, remplacés ici par la formule « Séminaire (de recherche) validable pour le master ». La spécialisation se fait progressivement par le biais d'UE optionnelles diversifiées, permettant des parcours thématiques adaptés à chaque étudiant. Le master ne comporte pas de stages, remplacés par des mémoires de recherche, ni d'enseignement de langue obligatoire. Des dispositifs de ce type seront mis en place à l'avenir, mais sans autre précision. Le numérique fait l'objet d'une séance d'initiation dans le cadre du tronc commun, et d'un enseignement optionnel proposé dans un séminaire spécialisé.

Pilotage

Trois chercheurs au CNRS (dont l'un est directeur d'études à l'EHESS) assurent la responsabilité et le pilotage de la mention, ce qui semble beaucoup pour une formation de ce type, d'autant qu'ils sont assistés d'un conseil pédagogique d'une dizaine de personnes qui se réunit périodiquement, notamment en formation de jury. Deux représentants élus des étudiants y siègent. L'équipe pédagogique se compose d'une trentaine de membres, pour la plupart chercheurs au CNRS ou directeurs d'études à l'EHESS, avec une proportion limitée d'enseignants-chercheurs : 4 maîtres de conférences (dont 1 de l'Ecole supérieure de physique et de chimie industrielles de la ville de Paris (ESPCI) et 1 du MNHN) et 3 professeurs dont 1 du MNHN. Il est à regretter qu'il n'existe pas actuellement de conseil de perfectionnement. Il est prévu d'en installer un à l'avenir, mais les modalités ne sont pas encore définies. La possibilité largement utilisée les années précédentes que des étudiants titulaires d'un M1 scientifique puissent s'inscrire directement dans le M2 de ce master fait qu'ils mettaient souvent deux ans pour valider leur M2. Elle a depuis été corrigée en incitant ces étudiants à s'inscrire en M1. Les étudiants construisent librement leur parcours à partir d'un ensemble varié de séminaires de recherche, en accord avec leur tuteur qui les guident dans le choix des enseignements optionnels. L'existence d'un tronc commun et l'unité du champ constitué par la mention garantit la cohérence de la formation, dont le recrutement est très diversifié. Elle accueille en effet des étudiants titulaires de licence dans des disciplines variées, ainsi que des étudiants déjà professionnalisés qui suivent la formation pour enrichir leur activité professionnelle (journalisme scientifique, administration de la recherche, enseignement en milieu scolaire, ingénieurs en entreprise...). Il ne semble y avoir aucune modalité d'évaluation des enseignements par les étudiants. Un dispositif de ce type doit être mise en place, mais là encore sans précision. Il permettra de mieux prendre ne compte les attentes des étudiants.

Résultats constatés

Les effectifs du master sont assez modestes en M1, avec 6 inscrits en 2012-2013 et 17 en 2016-2017, une bonne partie continuant en M2 (67%). Les effectifs du M2 sont un peu plus conséquents avec 21 étudiants inscrits en 2016-2017 Les effectifs globaux (M1+M2) sont en croissance ces dernières années (de 22 inscrits en 2013-2014 à 38 en 2016-2107) ce qui témoigne de l'attractivité du master notamment auprès des étudiants de licence. Mais le dossier n'est pas très disert sur les critères d'admission en M1 et en M2 (surtout pour les entrants directs en M2, qui semblent les plus nombreux). Le nombre des étudiants de M2 ayant validé leur diplôme est par ailleurs assez faible (5/17 en 2014-2015 ; 10/16 en 2015-2016). Le taux élevé de poursuite en thèse, presque toutes financées par des allocations doctorales le plus souvent hors EHESS, d'environ 70%, s'explique principalement par les nouvelles opportunités offertes par les Labex et le soutien de la Région Ile de France, lesquelles vont se tarir sous peu. Le devenir des 30% restants, ce qui représente un total de 11 étudiants pour la période, est fortement dépendant de l'histoire personnelle de chacun : quelques-uns ont poursuivi dans l'enseignement, d'autres sont revenus à leur profession d'origine (sans précision), et d'autres enfin n'ont pas répondu à l'enquête, leur situation professionnelle restant donc inconnue (6 diplômés).

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Bon adossement à la recherche.
- Très bonne formation à et par la recherche en sciences humaines et sociales.
- Qualité des différents intervenants reconnue internationalement.
- Ouverture et rayonnement international de la formation.
- Fort taux de poursuite en doctorat.

Principaux points faibles :

- Taux de réussite faibles.
- Absence d'enseignement obligatoire en anglais.
- Absence de conseil de perfectionnement.
- Absence de stages.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Par ses objectifs, ses contenus, les intervenants et le pilotage qui les mettent en œuvre, et enfin ses perspectives d'évolution, cette formation de qualité a davantage pour ambition de former des chercheurs que des enseignants-chercheurs. Cela tient en grande partie à la nature de son champ qui est encore insuffisamment représenté dans les établissements d'enseignement supérieur. Il conviendrait à cet égard que les différents membres de l'équipe pédagogique, qui conduisent pour la plupart des recherches de haut niveau internationalement reconnues, s'appliquent à défendre et à développer l'enseignement de l'histoire des sciences, des techniques et des savoirs, notamment en licence, sans lesquelles aucune recherche ne peut durablement être soutenue. Un des moyens pour y parvenir serait que la formation fasse davantage appel aux enseignants-chercheurs en histoire des sciences et des techniques en poste dans les établissements d'enseignement supérieur. Les changements institutionnels auxquels la mention est ou va être soumise, notamment l'intégration de l'EHESS et de ses formations dans la ComUE (communauté d'universités et établissements) PSL (Paris, Sciences et Lettres), devraient conduire par ailleurs la formation à évoluer en profondeur de façon à mieux prendre en compte les exigences du cadre national des formations en incluant notamment des périodes de mise en situation professionnelle (stages) et un enseignement de langue obligatoire. Il importe également qu'un conseil de perfectionnement soit mis en place et que les enseignements soient évalués au moyen d'enquêtes régulières effectuées auprès des étudiants.

Département d'évaluation
des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

MASTER HISTOIRE

Établissement : École des hautes études en sciences sociales (EHESS)

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Histoire* de l'EHESS est une formation à la recherche en deux ans. La formation s'articule autour de séminaires. L'étudiant doit réaliser un mémoire de recherche sur les deux ans avec une remise en première année (M1) de ses premières avancées pour évaluation (ébauche de l'introduction et des annexes du mémoire de seconde année, M2). Il finalise son mémoire en M2. Cette formation prépare aux métiers de l'enseignement et de la recherche. Il existe un "Cursus intégré franco-allemand", qui aboutit à un bi-diplôme.

ANALYSE

Finalité
Le master *Histoire* a pour but de former les étudiants à la recherche en deux ans. Aucun autre débouché n'est envisagé. Une insistance particulière est mise sur les aspects méthodologiques mais l'approche est très générale et peu d'éléments concrets sont avancés. Les attendus sont évoqués en termes très généraux en insistant sur l'excellence mais les moyens mis en œuvre pour atteindre ces buts ne sont pas toujours mentionnés ni explicités. Il y a une volonté d'ancrage dans les problématiques contemporaines de la recherche à travers l'étude des mouvements généraux (histoire connectée, histoire globale) et la réflexion sur les concepts. La formation repose sur des séminaires et privilégie les échanges entre jeunes chercheurs et chercheurs confirmés. La démarche que doivent suivre les étudiants dans cette formation pour constituer leur parcours est rapportée en revanche assez clairement. Chaque étudiant construit ainsi en M1 son parcours de formation avec son tuteur.
Positionnement dans l'environnement
Le master *Histoire* dispose d'un environnement particulièrement riche constitué des nombreux centres de recherches et laboratoires en sciences humaines et sociales qui, au travers de leurs personnels, participent au master. Mais cette surabondance de centres scientifiques pose aussi le problème de l'éclatement de la formation et de son hétérogénéité, notamment par rapport au nombre d'étudiants inscrits. Plusieurs éléments font à la lecture du dossier l'originalité de la formation. Le master propose une approche des sociétés extra-européenne (Amérique, Asie, Afrique). De nombreux enseignements se veulent ouvertement transdisciplinaires ou sont consacrés aux autres domaines des sciences humaines et sociales (anthropologie, sociologie, économie, …). L'ouverture sur l'international est affirmée, mais le nombre d'étudiants étrangers n'est pas donné. Il existe aussi un cursus intégré franco-allemand accueillant étudiants et doctorants mais son articulation avec la mention n'est pas bien établie. Il concerne une dizaine d'étudiants. On regrette que la mention ne semble pas avoir développé de liens avec des partenaires du monde socio-économique.

Organisation pédagogique

Le master *Histoire* de l'EHESS a connu plusieurs changements dans sa construction tout au long du contrat. Il n'existe désormais qu'une seule spécialité à Paris intitulée *Histoire et civilisation*. Une autre spécialité est dispensée à Lyon mais elle ne fait pas l'objet de la présente évaluation. Le nombre d'heures dispensées dans cette formation est relativement réduit, 10 heures par semaine en M1, et 6 heures en M2, au premier semestre sans qu'aucune explication ne soit donnée dans le dossier. Ce dernier ne permet pas non plus de se faire une idée sur la progressivité de la formation. Le souci de professionnalisation s'exprime à travers des cours d'initiation à la recherche, sans qu'on sache les éléments mis en avant dans ceux-ci, et si elle a trait aux outils de l'historien type épigraphie, paléographie… Une journée « Jeunes chercheurs » vise à promouvoir les travaux des étudiants.

On ne connaît pas le profil des étudiants, et notamment leur origine universitaire, l'EHESS n'ayant pas de formation de licence. Il revient à chaque étudiant d'élaborer avec son tuteur son parcours de formation, à travers deux formules, le parcours libre et le parcours de spécialisation (pour ceux ayant un projet plus affiné de leur domaine de spécialisation, ils peuvent s'inscrire dans l'une des 14 thématiques existantes). Mais les modalités de l'encadrement sont peu évoquées. Le dossier s'attarde surtout à définir le projet pédagogique pour 2019-2023, et peu d'éléments sont présentés s'agissant du bilan. Il n'existe qu'une unité d'enseignement science auxiliaire ou outils numériques. Les stages ne sont pas mentionnés, pas plus que ne le sont les enseignements de langues étrangères. Le cursus intégré franco-allemand concerne à la fois les étudiants de master et de doctorat. Il est soutenu par l'université franco-allemande (UFA). Cette formation repose sur la mise en commun des cursus des deux pays, un bi-diplôme hautement qualifiant, des ateliers et des séminaires spécifiquement dédiés à la formation à la recherche.

Pilotage

L'équipe pédagogique comprend 205 intervenants dont 170 sont enseignants-chercheurs et chercheurs. La formation est dirigée par deux enseignants-chercheurs. Le cursus intégré franco-allemand relève d'une structure de suivi qui lui est propre, ce qui paraît un peu étrange. Le conseil pédagogique est constitué de 20 titulaires élus pour 2 ans (il y a 20 suppléants). Il y a deux représentants des étudiants et un représentant des doctorants et des ATER (attaché temporaire d'enseignement et de recherche), ce dernier n'étant qu'invité aux réunions. Le conseil pédagogique mène une autoévaluation. Il agit surtout pour normer les exercices sur lesquels sont évalués les étudiants (moyenne pour le passage dans l'année supérieure, validation des enseignements). D'autres questions relatives à l'organisation des études sont regardées en son sein et ont débouché sur la mise en place d'ateliers de méthodologie à la recherche et l'harmonisation avec les autres formations en master. Mais l'état de la réflexion et le bilan des formations ne sont pas évoqués. Le conseil siège comme jury de formation sans que soit précisé si cela se fait ou non en présence des étudiants. Il est fait mention d'un comité de coordination dont les compétences ne sont pas explicitées et il n'y a pas de conseil de perfectionnement. S'il n'est pas aisé de se faire un avis global sur le pilotage de la mention tant le dossier est confus et lacunaire à ce sujet, l'ensemble ne paraît pas très structuré.

Résultats constatés

Les effectifs de la mention histoire tournent autour de 70 étudiants en M1, mais une très nette chute est visible en 2016-2017 avec seulement 54 inscrits. Les étudiants sont plus nombreux en M2. Leur provenance n'est pas indiquée, ce qui est regrettable. Les taux de réussite sont assez faibles avec un taux de passage M1-M2 compris entre 63% et 70,5%, et un taux de réussite en M2 autour de 62%. Ces chiffres ne sont pas commentés ni expliqués. Aucun moyen de remédiation n'est évoqué. Seul le doublement est énoncé. D'après une enquête de janvier 2017, sur 27 réponses, 13 diplômés du master poursuivaient en doctorat et 14 s'étaient insérés dans la vie professionnelle. Aucun bilan qualitatif de ces insertions n'est donné. L'insertion des étudiants du cursus intégré franco-allemand est dit « très bon » sans être quantifiée (nombre d'étudiants ayant trouvé un emploi, lequel, et à quel horizon).

CONCLUSION

Principaux point fort :

- Environnement recherche favorable.

Principaux points faibles :

- Dossier beaucoup trop succinct révélant un pilotage défaillant.
- Absence de réflexion sur les taux d'échec.
- Aucun module obligatoire n'est présent pour l'enseignement des langues.
- Absence de stages.
- Absence de conseil de perfectionnement.
- Faible représentativité des étudiants au sein du conseil pédagogique.
- Trop grand choix d'options par rapport au nombre d'étudiants.
- Volumes horaires d'enseignements insuffisants.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Si l'enseignement donné dans le cadre de ce master *Histoire* est certainement de qualité, le dossier est très général et trop superficiel, et ne permet pas toujours de se rendre compte exactement de la formation dispensée, le contenu et les attendus n'étant pas formalisés. De plus, il n'y a pas de véritables améliorations par rapport à la précédente évaluation par l'AERES (ancien nom du Hcéres) qui avait déjà pointé le manque de pilotage. Il devient donc essentiel de mettre en place un conseil de perfectionnement et de veiller à l'amélioration de la formation.

Département d'évaluation
des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

MASTER PHILOSOPHIE CONTEMPORAINE

Établissements : École des hautes études en sciences sociales (EHESS), École normale supérieure (ENS)

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Philosophie contemporaine*, qui est porté par l'EHESS en cohabilitation avec l'ENS de Paris, a pour objet de préparer aux études doctorales en introduisant les étudiants aux pratiques philosophiques contemporaines à travers un certain nombre de cours magistraux d'introduction et de séminaires optionnels. Il explore différents aspects de la pensée contemporaines selon quatre axes principaux : 1/ la philosophie du langage et de l'esprit, 2/ la philosophie morale et politique, 3/ phénoménologie et métaphysique, et 4/ la philosophie au XXe siècle : perspectives historiques et critiques. Les enseignements sont dispensés dans les établissements cohabilités.

ANALYSE

Finalité
L'objectif du master est la préparation des étudiants aux études doctorales dans le champ de la philosophie contemporaine. Il se propose de former les étudiants à la recherche par la recherche. Un problème structurel important dont les causes sont externes à la formation est cependant la crise des débouchés en humanités. Celle-ci a amené les responsables de la formation à adapter l'objectif du master et à introduire des cours de méthodologie pour permettre aux étudiants de se présenter aux concours de recrutement à l'enseignement dans le secondaire. La finalité principale du master reste cependant très clairement la recherche.
Positionnement dans l'environnement
Le master *Philosophie contemporaine* revêt un caractère tout particulier notamment en raison de son orientation marquée sur la philosophie analytique et cognitive. L'ampleur du champ couvert dans ce domaine bien spécifique et la richesse de l'offre confèrent à ce master une position unique au plan national et lui garantissent un rayonnement international. Son attractivité se confirme à l'aune du recrutement d'étudiants de nationalités diverses (indications non chiffrées cependant). Un des points forts de cette formation est la bonne articulation entre enseignement et recherche. Elle bénéficie de la collaboration avec plusieurs centres de recherche en philosophie contemporaine : les Archives Husserl, l'Institut Jean-Nicod, le Centre International d'Etudes de la Philosophie Française Contemporaine, le Centre d'Etudes Sociologiques et Politiques Raymond

Aron et le Laboratoire Interdisciplinaire d'Etudes sur les Réflexivités. Elle a noué en outre un partenariat avec l'Université Paris Nanterre à travers l'équipe SophiaPol. Les réseaux internationaux de ces centres de recherche ainsi que ceux des membres de l'équipe pédagogique assurent à ce master un excellent positionnement international. L'articulation de la formation avec des partenaires socio-économiques et culturels reste peu développée.

Organisation pédagogique

Le master reflète l'intention des responsables d'offrir aux étudiants une formation diversifiée en première année (M1) et de leur permettre la spécialisation en deuxième année (M2). L'organisation initialement prévue, avec un tronc commun et un système d'options (sélection par les étudiants de séminaires dans au moins trois des quatre pôles), a été abandonnée car elle pouvait conduire à des parcours trop limités. Depuis 2017-2018, le tronc commun a été repensé et comporte deux cours d'introduction obligatoires (introduction aux phénoménologies du XXe siècle, introduction à la philosophie analytique) qui couvrent les deux versants principaux de la philosophie contemporaine (philosophie dite « continentale » et philosophie anglo-saxonne), évitant ainsi le risque d'une spécialisation trop rapide et permettant aux étudiants de se familiariser avec des problématiques appartenant à des horizons différents. La progression des étudiants est assurée par l'encadrement personnalisé par des tuteurs, le rapport avec un directeur de mémoire ainsi que par les mini-stages dans les centres de recherche (M1) et par des coopérations des étudiants aux activités des équipes de recherche associées à la formation dans la phase de rédaction du mémoire (M2). Les dispositions prises pour répondre à la crise des débouchés des masters en humanités (introduction de cours de méthodologie préparant aux concours de recrutement du secondaire) sont bienvenues et ne remettent pas en cause l'orientation de ce master vers la recherche. Les établissements cohabilités offrent des cours de méthodologie pour préparer les étudiants aux concours de recrutement de l'enseignement secondaire, la réussite à ces concours pouvant permettre aux étudiants de poursuivre leurs recherches au cas où ils n'auraient pas trouvé de financement pour leurs études doctorales. Les technologies documentaires et éditoriales ainsi que le numérique font l'objet d'un cours de méthodologie obligatoire en M2.

Concernant la place de l'international ainsi que l'enseignement et la pratique des langues, certains modules sont donnés en anglais, différentes langues sont pratiquées via la lecture des corpus et des traductions de textes inédits en français sont encouragées. Aucune information précise n'est disponible concernant le flux des étudiants étrangers, leur venue est garantie par la tradition d'accueil d'étudiants étrangers des deux établissements cohabilités. Il serait toutefois souhaitable de recenser le nombre d'étudiants qui se déplacent dans une université étrangère et d'envisager des mesures pour les y encourager. Cela correspondrait parfaitement à l'idée de renforcer les partenariats de fait existant avec des établissements supérieurs étrangers.

Pilotage

L'équipe pédagogique est riche et diversifiée, l'ensemble de l'effectif étudiant se répartissant de façon équitable et équilibrée entre l'ENS et l'EHESS. Les modalités d'évaluation des étudiants sont propres à chaque unité d'enseignement. Au contrôle des connaissances en temps limité se substitue très généralement la restitution d'une problématique du cours par un essai ou « mini-mémoire ». Les mini-stages effectués par les étudiants de M1 et les mémoires des étudiants de M2 sont présentés et soutenus devant deux membres du conseil pédagogique. Le conseil pédagogique (EHESS, ENS, CNRS, centre national de la recherche scientifique) se réunit au moins trois fois par an. Il procède à l'examen des dossiers de candidature en M1 et en M2, il assigne à chaque étudiant de M1 un tuteur choisi parmi les membres de l'équipe pédagogique et à chaque étudiant de M2 un directeur de mémoire. Il veille à ce que chaque tuteur suive la progression de ses étudiants, et procède à l'attribution des mentions. Les représentants des étudiants sont associés aux discussions des séances de ce conseil. L'absence de conseil de perfectionnement est à déplorer. Sa désignation est annoncée, mais sa composition n'est pas encore arrêtée. Les enseignements font l'objet d'une évaluation informelle de la part des étudiants.

Résultats constatés
Les effectifs du M1 sont globalement stables d'une année sur l'autre, avec toutefois une forte augmentation en 2016-2017 ce qui démontre l'attractivité de la formation (72 étudiants inscrits en 2016-2017 contre une trentaine par an au cours des quatre années précédentes). Le pourcentage d'étudiants de M1 qui poursuivent en M2 l'atteste (près de 80%). Les effectifs du M2 sont en progression sur la période (39 inscrits en 2016-2017 contre 25 en 2012-2013) avec un maximum en 2014-2015 (54 inscrits). La proportion d'étudiants de M2 ayant validé leur diplôme est élevée (85% environ chaque année), avec un pourcentage d'étudiants poursuivant en doctorat variable selon les années (entre 29% et 57%). Un petit nombre d'étudiants seulement (entre 3 et 6) s'insèrent directement chaque année dans la vie professionnelle, sans poursuivre en doctorat, ce qui soulève la question de la traduction en compétence de la formation dispensée, en dehors du champ de la recherche à strictement parler. Il est à cet égard regrettable que l'enquête sur le devenir des diplômés ne détaille pas davantage la situation professionnelle des étudiants lorsque ceux-ci ne s'engagent pas dans un doctorat.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Orientation thématique originale.
- Bon adossement à la recherche.
- Très bonne articulation entre formation et recherche (parcours progressif orienté vers la recherche).

Principaux points faibles :

- Manque d'articulation de la formation avec des partenaires socio-économiques et culturels.
- Absence de conseil de perfectionnement.
- La place accordée au numérique n'est pas précisée.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Philosophie contemporaine* de l'EHESS et de l'ENS est une formation originale en son domaine et d'excellente qualité. Le principal problème soulevé par cette formation tient au fait que les enseignements ne sont pas directement traductibles en compétences utilisables en dehors du plan académique. C'est une difficulté à laquelle sont confrontées toutes les formations en humanités, et à laquelle les responsables de la mention ont cherché à répondre en élargissant l'offre de formation par des séminaires de méthodologie. Il n'est pas sûr que cela suffise à inverser la tendance. Il conviendrait à ce point de vue de rechercher d'autres voies de professionnalisation en nouant par exemple des partenariats avec des structures n'appartenant pas au monde de la recherche à proprement parler (médias culturels, administration de la recherche, service public). Une évaluation systématique, et pas seulement informelle des enseignements par les étudiants paraît également souhaitable. Une enquête annuelle plus poussée sur le devenir des diplômés est indispensable. Il importe enfin qu'un conseil de perfectionnement soit constitué. Il faut espérer en tous cas que ces dispositifs mis en place pour mieux prendre en compte les contraintes de la professionnalisation ne remettront pas en cause l'articulation entre formation et recherche au fondement du parcours progressif assuré aux étudiants. Il faudrait aussi que le projet pédagogique envisagé pour 2019-2023 maintienne et même renforce l'orientation généraliste en philosophie contemporaine actuellement affichée. Si la philosophie n'échappe pas aux contraintes générales de la spécialisation en humanités, il reste en effet important de familiariser les étudiants de ce master avec la diversité des pratiques de la philosophie contemporaine, sans la restreindre au cadre étroit de la philosophie analytique.

Département d'évaluation
des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

MASTER PRATIQUES DE L'INTERDISCIPLINARITÉ DANS LES SCIENCES SOCIALES

Établissements : École des hautes études en sciences sociales (EHESS), École normale supérieure (ENS)

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Pratiques de l'interdisciplinarité dans les sciences sociales* (PID) est une formation initiale sur deux ans dispensée par deux établissements et donc sur deux sites : celui de l'Ecole des hautes études en science sociales (EHESS) et celui de l'Ecole normale supérieure (ENS). Elle se présente comme une formation interdisciplinaire (sociologie, histoire et anthropologie) visant la formation aux métiers de la recherche et de l'enseignement. Ce master est centré sur l'apprentissage concret des méthodes et outils de recherche en sciences sociales. L'accès à la formation en première année (M1) comme en deuxième année (M2) est conditionné par la présentation d'un projet de recherche.

ANALYSE

Finalité
C'est un master qui s'adresse à des étudiants souhaitant se préparer aux métiers de la recherche en sciences sociales en combinant la sociologie, l'anthropologie et l'histoire. Le principal débouché visé est la recherche et l'enseignement supérieur, mais en raison de la baisse massive des postes académiques, les étudiants sont encouragés à préparer le CAPES (certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré) et/ou l'agrégation ou à s'orienter vers le secteur privé. Les connaissances attendues sont clairement exposées et les contenus des enseignements (bien détaillés), permettant de les acquérir. Les compétences professionnelles visées (métiers d'enseignants-chercheurs dans l'enseignement supérieur) correspondent bien à l'objectif de la formation.
Positionnement dans l'environnement
Le master PID bénéficie de l'encadrement et de l'engagement pédagogique du département des sciences sociales de l'ENS et de deux laboratoires de recherche auxquels le master est adossé : le centre Maurice Halbwachs et le centre de Recherche Interdisciplinaire sur les Enjeux Sociaux (IRIS). Les étudiants du master sont en contact avec les doctorants et participent à différents colloques, y compris les « cycles thématiques » et « séminaires libres » organisés à l'EHESS. La formation développe des partenariats à l'étranger (en particulier avec les Etats-Unis). Mais, il n'est pas précisé comment se positionne le master par rapport à l'offre de masters en

sciences sociales à Paris et dans son agglomération.

L'articulation avec le monde économique est peu développée, ce qui semble correspondre aux objectifs d'une formation qui vise à former des chercheurs académiques, mais qui pose problème au regard du contexte socio-économique actuel.

Organisation pédagogique

Issue d'un partenariat pédagogique entre l'EHESS et l'ENS, la formation totalise 590 heures d'enseignement. Elle s'organise en cours magistraux, séminaires, ateliers (où les étudiants participent avec des chercheurs à l'élaboration d'une enquête collective) et stages de terrain (une semaine en M1 et M2). Entre le M1 et le M2, les étudiants sont conduits à être plus autonomes dans leur travail, le temps consacré à la recherche augmente. Les étudiants sont également initiés aux aspects matériels du métier de la recherche (organisation de journées d'étude, soumission de communication et articles, etc.,). La rédaction d'un mémoire (M1 et M2) est exigée. L'organisation pédagogique est claire et cohérente avec un tronc commun pluridisciplinaire et des modalités d'enseignement classiques. L'utilisation du numérique reste très traditionnelle. L'internationalisation de la formation se cristallise dans des enseignements en anglais ainsi que par l'accueil des enseignants-chercheurs étrangers. La mobilité des étudiants (entrante : 10 étudiants depuis 2013 et/ou sortante : absence d'information) n'est pas véritablement renseignée et semble relativement faible. La formation est aussi ouverte à des étudiants salariés ou en reprise d'étude. Un cours « après le master » prépare l'insertion académique des étudiants.

Pilotage

Le pilotage s'organise autour d'une direction collective composée de quatre membres. Une équipe pédagogique composée de 19 enseignants-chercheurs (10 de l'ENS, 2 de l'EHESS, 4 du CNRS, centre national de la recherche scientifique, 1 de l'INRA, institut National de la Recherche Agronomique, et 2 dont l'affectation n'est pas précisée). Il existe un conseil pédagogique composé, de façon paritaire, de 22 membres de l'EHESS et de l'ENS (dont la plupart constitue l'équipe pédagogique). Aucun membre externe à l'EHESS et l'ENS et/ ou étudiant siège dans ce conseil. On ne dispose pas de précisions sur le rôle et le fonctionnement concret de cette instance. Le dossier ne fait pas état de l'existence d'un conseil de perfectionnement.

La grille des cours est très variée et reflète clairement les trois disciplines qui fondent le master pour les matières de la formation : sociologie, anthropologie et histoire. L'accent est mis par ailleurs sur les questions méthodologiques et la rédaction d'un mémoire de recherche en M1 et en M2. Les modalités d'admission sont bien décrites : les candidats en M1 et M2 doivent présenter un projet de recherche. Les directeurs les orientent ensuite vers des enseignants qui les aident à formaliser le projet et à choisir un tuteur. En revanche, le recrutement n'est pas pour autant précisé. Au-delà du nombre d'inscrits, le dossier ne renseigne pas sur les origines disciplinaires et géographiques des étudiants. Les modalités d'évaluation des étudiants ne sont pas précisées dans le dossier, outre la rédaction du mémoire. Les étudiants disposent d'un suivi personnalisé d'acquisition des compétences.

Résultats constatés

Le nombre d'inscrits pédagogiques entre 2012 à 2016 est relativement stable et globalement plus important en M2 qu'en M1 : en M1, on compte une dizaine d'étudiants par an entre 2012 et 2017. Le nombre d'inscrits en M2 est un peu plus élevé (entre 10 et 18 par an sur la même période). Le taux de réussite est plus important en M1 (77%) qu'en M2 (61%), où il est faible. Le dossier fait état d'un enseignement remplacé depuis septembre 2015 afin de soulager la charge de travail jugée trop importante et source de redoublements et d'abandons. Quant au suivi des étudiants, l'enquête montre que ceux qui ont répondu (4 personnes en 2012, 12 en 2013, 5 en 2015 et 9 en 2016) s'insèrent minoritairement dans la vie professionnelle (1, 2, 2, 3), mais il n'y a pas de précision sur le type d'emplois occupés, la grande majorité des répondants se déclarent inscrits dans un doctorat : 3, 11, 2 et 6 personnes respectivement. Ce qui correspond manifestement au principal débouché du master.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une formation cohérente avec une bonne construction et une bonne visibilité de la maquette.
- Un encadrement pédagogique de qualité et calibré au regard des effectifs étudiants.
- Un taux d'encadrement très élevé.
- Une articulation solide à la recherche avec un réel adossement à des équipes et professionnels de recherche.

Principaux points faibles :

- Un dispositif de pilotage très incomplet sans conseil de perfectionnement.
- Un taux d'échec important en M2.
- Aucun renseignement sur les origines des candidats, ni sur le suivi des anciens étudiants.
- Absence d'information sur l'évaluation des enseignements.
- Les modalités de recrutement et le devenir des étudiants qui ne poursuivent pas en doctorat ne sont pas précisés.
- Faiblesse des relations avec le monde socio-économique.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Pratiques de l'interdisciplinarité dans les sciences sociales* est une formation à la recherche et par la recherche offerte par une équipe pédagogique reconnue dans ce domaine. Mais, les résultats obtenus par les étudiants ne sont pas à la hauteur des ambitions affichées par les responsables de cette formation. Le dossier est par ailleurs très rapidement rédigé et comporte un grand nombre de lacunes. Une grande opacité règne quant au devenir professionnel des diplômés. Concernant les recommandations, il serait primordial de revoir l'articulation de la formation avec le monde socio-économique et de renforcer le suivi des étudiants et des diplômés.

Département d'évaluation
des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

MASTER RECHERCHES COMPARATIVES EN ANTHROPOLOGIE, HISTOIRE ET SOCIOLOGIE

Établissement : École des hautes études en sciences sociales (EHESS)

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Recherches comparatives en anthropologie, histoire et sociologie* de l'EHESS s'adresse à des étudiants de niveau bac+3 pour l'entrée en première année (M1) ou bac+4 pour l'entrée en deuxième année (M2). Elle a une dimension interdisciplinaire par l'initiation qu'elle propose à la pratique de la recherche sur des thématiques communes à l'anthropologie, l'histoire et la sociologie. Des thématiques de recherche spécifiques sont introduites progressivement en lien avec les laboratoires de recherche localisés sur Aix-Marseille et dont l'EHESS est tutelle. Les débouchés sont essentiellement tournés vers la recherche et l'enseignement supérieur.

ANALYSE

Finalité
Les finalités de cette formation sont clairement indiquées. Les étudiants sont d'abord confrontés aux travaux des trois disciplines anthropologie sociale, histoire, sociologie, et initiés au travail d'enquête par une approche critique des diverses traditions de recherche depuis le XIXe siècle jusqu'à aujourd'hui. Ils sont ensuite incités à se diriger vers diverses thématiques liées à l'activité des laboratoires de recherche sur lesquels s'adosse la mention : histoire sociale et culturelle de l'Europe moderne, histoire coloniale, anthropologie du changement social en Afrique et Océanie, anthropologie de la santé, sociologie de l'environnement, etc. Les compétences, tant personnelles que professionnelles, ne sont pas précisées dans le dossier, mais le sont dans la fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) fournie. Elles correspondent globalement aux compétences attendues pour occuper des emplois dans l'enseignement et la recherche. En effet, ce master privilégie la poursuite d'études en doctorat de sciences sociales proposé par l'EHESS. Rien n'est indiqué pour les étudiants qui souhaitent arrêter leurs études après le master sinon qu'ils peuvent aller vers les métiers de la culture et du conseil.

Positionnement dans l'environnement

La formation, de par sa dimension interdisciplinaire, est unique en région Provence Alpes Côte d'Azur et originale au niveau national et international. Elle est fortement articulée à la recherche grâce à un partenariat étroit avec deux unités mixtes de recherche implantées dans la région : le Centre Norbert Elias à dimension pluridisciplinaire et le Centre de Recherche et de Documentation sur l'Océanie. En revanche, rien n'est dit sur une articulation avec l'environnement socio-économique de la formation. Des partenariats, sous conventions ou non, avec des collectivités ou des partenaires culturels par exemple pourraient être bénéfiques, notamment pour offrir aux étudiants qui ne poursuivent pas en thèse davantage d'outils pour une professionnalisation après le M2. Seules des "collaborations" établies par l'EHESS sont précisés dans le dossier, mais elles sont en petit nombre et ne sont pas formalisées par des conventions. Cette mention participe au master international franco-italien d'histoire de l'université de Grenoble et du cursus européen en anthropologie des dynamiques sociales et du développement. Dans le cadre de ce cursus européen qui est un programme interuniversitaire bilingue, au moins un semestre du M2 est à effectuer dans une université partenaire en France ou à l'étranger. Les coopérations à l'international sont nombreuses et pertinentes. Cependant, malgré sa forte dimension internationale, aucune précision n'est apportée sur les mobilités étudiantes et enseignantes, qu'elles soient entrantes ou sortantes, dans le cadre de programmes d'échanges. Le dossier indique que des dispositifs de mobilités étudiante et enseignante existent, sans en préciser les modalités, ni le nombre de bénéficiaires. Sur ce point, des précisions chiffrées auraient été souhaitables.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique est longuement expliquée et illustrée par le tableau des unités d'enseignement (UE) qui sont de 40 au total avec leur contenu, le nombre d'heures et de crédits européens. Ces informations permettent d'apprécier la spécialisation progressive entre M1 et M2. La première année permet l'acquisition des savoirs fondamentaux et une expérience d'enquête collective. La seconde année, les étudiants choisissent cinq séminaires interdisciplinaires qui leur permettent d'être en contact étroit avec les chercheurs des laboratoires liés à la mention. Ils doivent écrire un mémoire, de cent à cent-cinquante pages, consacré à une recherche empirique originale. Les étudiants sont très encadrés. En M1, ils ont un tuteur et un cotuteur et en M2 un directeur et un codirecteur. Beaucoup d'heures d'enseignement sont consacrées à la méthodologie, aux statistiques, à l'écriture des sciences sociales en anglais et en français.

Les étudiants peuvent faire des séjours à l'étranger dans le cadre des accords institutionnels et des partenariats de l'EHESS et déposer un dossier lors de deux appels d'offre annuels pour obtenir des financements permettant d'aller faire une enquête de terrain à l'étranger. Le dossier ne précise cependant pas si ce dispositif est propre à la formation dispensée à Marseille ou si elle est destinée à l'ensemble des étudiants de l'EHESS. Des précisions sur ce point auraient été souhaitables, de même que sur la possibilité de faire en stage. La fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) est fournie et de qualité. Des pratiques innovantes sont mises en œuvre, au travers du numérique, des photographies, et de films notamment, en appui d'une pédagogie classique pour une formation de ce niveau.

Pilotage

La mention est pilotée par une enseignante-chercheure, maître de conférences à l'EHESS, aidée des secrétaires administratives. Le conseil pédagogique comprend 17 membres représentant les trois disciplines concernées et composé de chercheurs des deux laboratoires partenaires et d'enseignants-chercheurs de l'EHESS. Le conseil pédagogique n'accueille pas de représentants étudiants. Seuls deux représentants des doctorants siègent à ce conseil. Il serait bon de l'ouvrir également à des étudiants représentants du master. Ce conseil est aussi en charge du pilotage de la formation doctorale en sciences sociales de l'EHESS Marseille, ce qui accentue la dimension préparation à la recherche de cette mention. Il se réunit en jury, sans la présence des étudiants, pour les admissions et les soutenances et, trois fois par an, pour faire le point sur le fonctionnement de la formation, avec l'ensemble des membres du conseil pédagogique. L'équipe enseignante compte 14 directeurs d'études et maîtres de conférences de l'EHESS, 20 intervenants extérieurs pour la plupart chercheurs au CNRS (centre national de la recherche scientifique) et 4 professionnels représentants du monde socio-professionnel. Il n'est pas fait état d'un conseil de perfectionnement, mais la composition et la fonction du conseil pédagogique semble indiquer clairement qu'il fonctionne comme un conseil de perfectionnement. Cependant, l'évaluation des enseignements par les étudiants n'est pas effectuée. Les étudiants du master ne sont donc pas suffisamment associés à la démarche d'amélioration continue de la formation. Pour pouvoir être considéré comme un conseil de perfectionnement, le conseil pédagogique doit permettre aux étudiants du master d'être représentés. Les

modalités d'évaluation des connaissances sont précisées. La maquette est équilibrée entre les volumes horaires et les ECTS (european credit transfer system) associés. Les modalités de recrutement des étudiants ne sont pas suffisamment précisées. Il est seulement indiqué que le conseil pédagogique de la mention, élargi à l'ensemble des enseignants, évalue le dossier de licence du candidat ainsi que son pré-projet, sans donner davantage de détails qui seraient appréciables pour apprécier le processus de recrutement. L'approche par compétences est peu développée et n'est pas formalisée dans un portefeuille de compétences. Ce point est regrettable, d'autant plus que la majorité des diplômés s'insèrent sur le marché du travail. Un travail formalisé autour des compétences pourrait être bénéfique pour les étudiants.
Résultats constatés
Les admissions en M1 sont limitées à 20 étudiants. La justification donnée ne parait pas suffisante : le nombre de 20 étudiants en M1 faciliterait un suivi de qualité. Au vu du nombre d'enseignants-chercheurs qui interviennent dans la formation, il parait possible d'assurer un suivi de qualité pour un plus grand volume d'étudiants. Ne connaissant pas le nombre de candidats, il n'est pas possible d'apprécier l'attractivité de la formation. En M2 les deux-tiers des inscrits proviennent du M1 de la mention. Pour les étudiants d'autres masters, un examen du projet est effectué par la direction du master. La distinction entre les candidats au M2 en fonction de leur M1 d'origine ne parait pas justifiable. On compte 50% d'étrangers mais il n'y a pas d'enseignement de FLE (français langue étrangère), ce qui ne parait pas pertinent et peut entrainer des situations d'échec. Sur les cinq dernières années universitaires 71% des inscrits en M1 sont passés en M2 sur des effectifs moyens de 18 par an. Ce taux de réussite est satisfaisant. Par contre, seuls 52% des inscrits pédagogiques en M2 ont validé leur diplôme sur des effectifs moyens de 22 personnes chaque année. Ce taux de réussite est insuffisant. Il peut s'expliquer par le fait que la moitié des étudiants viennent de l'étranger et n'ont pas tous les bases en sciences sociales. Ce public doit également travailler en dehors du master, ce qui ne facilite pas la réussite. Enfin, il serait bénéfique de mettre en place pour ces étudiants des cours de FLE. Sur quatre dernières années universitaires, seuls 13 diplômés ont poursuivi en doctorat alors que 38 autres se sont insérés dans la vie active, sans que les documents fournis permettent de savoir dans quels secteurs et avec quels statuts. Il n'est donc pas possible d'apprécier la qualité de l'insertion en emploi. Le faible nombre de poursuites en doctorat doit amener la formation à repenser son orientation recherche et ses objectifs et à développer davantage de relations avec son environnement socio-économique.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Bon adossement à la recherche et bonne formation à et par la recherche.
- Encadrement renforcé des étudiants.
- Introduction de techniques nouvelles dans la formation : photographie, films, statistiques, numériques.

Principaux points faibles :

- Malgré l'orientation très affirmée vers la recherche un nombre assez faible de diplômés du master poursuivent en thèse.
- Absence de conseil de perfectionnement ni d'évaluation par les étudiants, absence de représentativité des étudiants dans le conseil pédagogique où seuls deux doctorants sont présents et aucun étudiant de master.
- Une articulation insuffisante avec des partenaires socio-économique hors université.
- Aucune information sur les stages.
- Absence d'enseignement de français langue étrangère malgré un fort contingent d'étudiants étrangers.
- Très peu d'informations sur le devenir des diplômés.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Cette formation, originale par sa dimension transdisciplinaire, son ouverture aux techniques modernes d'investigation dans le domaine des sciences sociales et ses partenariats avec plusieurs laboratoires de recherche et universités étrangères, reste avant tout tournée vers la production de chercheurs. Mais on doit faire le constat que peu de diplômés s'inscrivent en doctorat et se dirigent vers cette carrière où les postes sont rares. La formation, tout en maintenant cette dimension gagnerait à se montrer plus attentive aux attentes des étudiants qui ne peuvent se risquer dans une démarche comme la thèse. Elle peut offrir des atouts importants à ceux qui préfèrent s'engager dans la vie active à condition de mieux cerner certains débouchés et de développer davantage de liens avec son environnement socio-économique.

Il serait donc souhaitable de mettre en place un conseil de perfectionnement en bonne et due forme, avec des représentants étudiants et des représentants du monde professionnel hors université. Préciser les modalités de recrutement pourrait permettre de comprendre et de lutter contre le taux d'échec important en M2 et le faible taux de poursuite en doctorat. Pour les étudiants étrangers, il est fortement recommandé de proposer des enseignements de FLE.

Département d'évaluation
des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

MASTER SANTÉ, POPULATIONS, POLITIQUES SOCIALES

Établissements : École des hautes études en sciences sociales (EHESS), Université Paris 13

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Créé en 2005, le master *Santé, populations, politiques sociales* (SPPS) de l'EHESS et de l'Université Paris 13 présente une forte orientation vers la formation par et pour la recherche. Ce master permet aux étudiants d'acquérir les outils méthodologiques et conceptuels de l'analyse sociale des problèmes et interventions dans le champ de la santé, de la gestion des populations et du social. Les enseignements proposés sont pluridisciplinaires (anthropologie, sociologie, histoire, droit, sciences politiques, démographie) et appliqués au champ sanitaire et social. L'obtention du diplôme requiert la réalisation d'une recherche originale et l'écriture d'un mémoire basé sur cette recherche. Cette formation répond à l'importance croissante des questions de santé publique et d'accompagnement social des personnes. Ce master est d'ailleurs ouvert tant aux étudiants issus de cursus en sciences sociales, qu'à des personnes issues du secteur médical.

ANALYSE

Finalité
Cette formation forme des experts des questions de santé publique et d'accompagnement social des personnes pour lesquels l'expertise fondée sur la recherche scientifique est de la plus grande importance. Les connaissances et compétences à acquérir sont clairement exposées. La mention SPPS répond à une demande qui émane des professionnels de santé et du secteur social qui veulent prendre de la distance vis-à-vis de leur pratique et acquérir une formation reconnue en sciences sociales par la réalisation d'une première recherche de niveau master, avant, souvent, de poursuivre par une recherche doctorale. Les institutions du secteur (institut national de veille sanitaire, agence nationale de recherche sur le sida, ministères de la Santé de France et d'autres pays, etc.,) sont demanderesses de ce type de formation dans le cadre de la formation continue de leurs salariés, en particulier pour ceux voulant occuper des fonctions d'expertise. Les compétences devant être maîtrisées par les étudiants sont parfaitement définies, en particulier dans l'annexe descriptive du diplôme.
Positionnement dans l'environnement
Ce master est original dans son orientation et son positionnement. Seul master recherche existant actuellement en France centré sur l'ensemble des enjeux sociaux de la santé, cette formation de sciences sociales de la santé est attractive : le recrutement d'étudiants ayant fait leur formation initiale bien au-delà de la région parisienne que ce soit en France ou à l'étranger l'illustre, car cette formation répond à une forte demande des

secteurs de santé, du secteur social et d'expertises. Cette attractivité repose aussi sur le point de vue pluridisciplinaire qui associe histoire, démographie, anthropologie, sociologie, études du politique et économie de la santé. La mention SPPS entretient des liens importants avec divers acteurs du champ de la santé (agences et organismes de santé publique, structures de soin, entreprises et associations). La formation s'appuie notamment sur le laboratoire IRIS (Institut de recherche interdisciplinaire sur les enjeux sociaux) du CNRS (centre national de la recherche scientifique) qui est associé à l'EHESS et à l'Université Paris 13 et qui regroupe un fort pôle de recherche en anthropologie du corps et de la santé. De nombreuses autres structures de recherche concourent à la formation et à l'encadrement des étudiants. Par ailleurs, la mention SPPS est active dans le «réseau des jeunes chercheurs santé et société » qui regroupe environ 200 étudiants (master et doctorat) et post-doctorants du domaine. Cela constitue un dispositif utile d'appui pédagogique. En revanche, le dossier ne fait pas état de véritables relations avec les institutions étrangères, ce qui reste cohérent avec les objectifs de la mention.

Organisation pédagogique

Les étudiants sont recrutés sur la base d'un projet de recherche mais leur provenance précise n'est pas indiquée. Les cours reposent sur trois types d'enseignements : des enseignements méthodologiques, des enseignements disciplinaires et des enseignements thématiques. De nombreux enseignements se présentent sous la forme de séminaires impliquant une grande diversité d'intervenants réunis, pour les étudiants, par l'enseignant-chercheur ou chercheur responsable du séminaire. Les unités d'enseignement (UE) sont composées de séminaires obligatoires ou optionnels, complétés par des enseignements particuliers tels ceux de langue étrangère. Cette formation s'attache aussi à mettre à niveau des étudiants d'origines disciplinaires fort diverses. Chaque année, un protocole de recherche fédérateur est proposé aux étudiants de première année, M1 (la vaccination en 2014-2015, les soins sous contrainte en 2015-2016, la prévention du SIDA en 2016-2017) et le master s'est récemment ouvert aux problématiques de l'économie de la santé. Le deuxième semestre de M1 est notamment consacré à la réalisation d'enquêtes de terrain (supervisées par les tuteurs). Ce master est aussi accessible par VAE (validation des acquis de l'expérience) et/ou VAP (validation des acquis professionnels).

Le corps enseignant est constitué de 48 chercheurs et enseignants-chercheurs de l'EHESS, du CNRS, de l'INSERM (Institut national de la santé et de la recherche médicale), de l'université Paris 13, de l'INED (Institut national d'études démographiques). Le nombre de chercheurs (directeurs de recherche, chargés de recherche) participant à la formation aux côtés des enseignants-chercheurs illustre l'importance de la formation à et par la recherche dans ce master. Ce nombre élevé d'intervenants est la contrepartie d'une organisation des masters spécifiques à l'EHESS, fondée sur des séminaires relativement autonomes les uns des autres. C'est très enrichissant mais on peut se demander s'il s'agit d'un bon choix pour si peu d'étudiants. Il existe un tronc commun qui assure la maîtrise des savoirs fondamentaux et la mise à niveau des étudiants d'origines hétérogènes. Seule la fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) laisse entrevoir une certaine progressivité des enseignements.

Pilotage

Le master SPPS est dirigé par une équipe composée d'un historien (directeur de recherche INSERM) et de trois sociologues (respectivement chercheur de l'INSERM, du CNRS et professeur à l'Université Paris 13). Le conseil pédagogique du master se réunit 3 à 4 fois par an, notamment à la rentrée et à la fin de chaque semestre, pour établir les listes d'étudiants admis. Ce conseil est composé de 16 enseignants et de 4 étudiants (2 par année). Un conseil de perfectionnement a été récemment mis en place (en 2017). L'équipe de direction est actuellement très impliquée dans un processus de rapprochement avec un autre master de l'EHESS (*Histoire des sciences, technologies, sociétés*), afin de constituer un pôle d'enseignement fort au sein de la ComUE (communauté d'universités et établissements) PSL (Paris sciences lettres), à la visibilité accrue à l'échelle nationale et internationale, sur l'enjeu majeur des savoirs en société. Des liens prévus avec l'Université Paris-Dauphine seraient alors un apport. L'autoévaluation de la formation est effectuée avec la plus grande rigueur.

Résultats constatés
Les étudiants issus de différentes licences de l'Université Paris 13 sont particulièrement concernés par la possibilité de poursuites d'études dans cette formation de master. Mais ils sont très peu représentés dans cette formation : en M1, on passe de 3 inscrits sur 18 en 2012-2013 à 1 sur 21 en 2016-2017 et en M2 de 8 sur 30 à 2 sur 30 pour les mêmes dates. Ce master est donc essentiellement dépendant de l'EHESS. Les étudiants préalablement actifs dans des professions de santé et du social représentent chaque année une proportion importante des promotions. Pour l'année 2016-2017, par exemple, 11 candidats étaient des professionnels et 6 d'entre eux ont été admis. Il s'agit d'un apport important pour le master à la fois en termes d'expériences et de connaissances sur le système de santé. Une vingtaine d'étudiants sont inscrits en M1 chaque année. Les effectifs d'étudiants finalement diplômés à l'issue du M2 sont très variables, assez souvent très faibles par rapport aux inscrits pédagogiques. Cela s'explique par le nombre d'étudiants salariés qui valident une année d'études (l'année de M2 en particulier) en deux ans de scolarité. Un nombre significatif d'étudiants diplômés issus du secteur de la santé retournent exercer dans ce domaine professionnel mais cela n'exclut pas la poursuite en doctorat : chaque année, environ deux tiers (60 à 73%) des étudiants titulaires du master s'inscrivent en thèse. Les autres étudiants (un tiers des diplômés en moyenne) s'insèrent professionnellement (organismes du secteur sanitaire et social, organismes de sécurité sociale, organisations non gouvernementales, observatoires régionaux de la santé, ministères de la santé, collectivités locales, organisations internationales, par exemple) ou des entreprises. Cela semble cohérent avec les attendus de la formation.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Master original sur une thématique de la plus grande importance.
- Adossement recherche de qualité.
- Excellente ouverture vers le monde socio-professionnel.
- Très grande qualité des enseignements.

Principaux points faibles :

- Offre de formation manquant de visibilité.
- Le nombre d'étudiants diplômés (à l'issue du M2) est tendanciellement faible et irrégulier.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Santé, populations, politiques sociales* est une formation de très grande qualité. Toutefois, il faudrait simplifier l'offre de formation pour la rendre plus attractive. Il convient de poursuivre la réflexion sur l'avenir de la formation dans le cadre de l'appartenance, à deux ComUE différentes, des deux établissements actuellement cohabilités. Il convient de saluer les contacts développés avec la mention de master *Histoire des sciences, technologies, sociétés* de l'EHESS, qui pourraient se conclure par la création d'un nouveau master issu du rapprochement de deux équipes et de l'implication de nouvelles forces. Le maintien d'un parcours *Santé et politiques sociales* dans une mention plus large offrirait une formation transversale à la réflexion critique autour de la place de la santé et de l'environnement dans les sociétés. Il faut surtout maintenir une attractivité et une politique de communication pour éviter les variations des effectifs observées ces dernières années.

Département d'évaluation
des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

MASTER SCIENCES SOCIALES, TERRITOIRES ET DÉVELOPPEMENT

Établissement : École des hautes études en sciences sociales (EHESS)

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Sciences sociales, territoires et développement* comporte deux spécialités débutant dès la première année : *Etude comparative du développement* (ECD) et *Territoires, espaces et sociétés* (TES). Il forme à la recherche sur les études urbaines (TES) et sur la thématique du développement (ECD). La spécialité TES comporte depuis 2011 une option : Territoires européens, identités et développement (TEMA). La formation permet une poursuite d'études en doctorat vers les métiers de la recherche, mais vise également à former des professionnels en aménagement, urbanisme ou pour le développement dans les services de l'Etat, les collectivités territoriales, les associations ou des bureaux d'étude privés. L'option TEMA est une formation *Erasmus mundus* accréditée jusqu'au 31 août 2017. Cette formation pluri-sites (Paris Catane, Prague et Budapest) est bilingue anglais-français.

ANALYSE

Finalité
L'objectif de la mention est de délivrer une spécialisation thématique, pluridisciplinaire et comparatiste dans le champ des sciences du territoire (études sur la ville, le territoire, le paysage, l'environnement et le développement). La spécialité TES vise, à travers une formation interdisciplinaire, (histoire, géographie, sociologie, anthropologie, architecture) l'acquisition méthodologique et technique sur la thématique du territoire et de la ville. La spécialité ECD est clairement orientée vers la recherche dans le domaine du développement au sens général du terme. La mention prépare à la poursuite d'études en doctorat. Ainsi, à l'issue de ces formations, les étudiants peuvent prétendre aux postes de cadres dans les secteurs de la recherche (TES et ECD), de la fonction publique territoriale et de l'aménagement et celui du développement local (TES). L'option TEMA offre aux étudiants les connaissances et compétences nécessaires sur l'Europe et ses diverses unités territoriales. Elle a vocation à former des chercheurs ou cadres territoriaux à diverses échelles (ville, ensemble régionaux, et plus global).
Positionnement dans l'environnement
Il existe au niveau régional, un nombre de formations qui recoupent les thématiques de cette mention. Cependant, l'originalité de la formation est sa pluridisciplinarité, son entrainement au comparatisme international et son articulation entre science et action. On note également des partenariats avec Paris 1 Panthéon Sorbonne, l'Ecole d'architecture Paris La Villette et d'autres en voie de développement au sein de la ComUE PSL (Communauté d'universités et établissements Paris Sciences & Lettres). Le dossier fait état de conventions actives avec des universités d'Europe, d'Amérique latine, de Russie, d'Afrique et de Corée, ce qui

constitue un point positif certain. Le lien avec la recherche est assuré par l'adossement aux laboratoires de recherche et par l'intervention dans les enseignements de chercheurs de nombreux instituts de recherche nationaux. La mention est en lien avec l'école doctorale de l'EHESS. Des journées, séminaires et soutenances de thèses sont ouvertes aux étudiants du master. Des liens avec le monde socio-économique existent (collectivités territoriales, associations et organisations) mais le dossier ne précise pas davantage la nature de ces relations. Elles sont probablement peu développées. Le master en revanche entretient un grand nombre de partenariats avec des établissements d'enseignement supérieur étrangers (Europe, Afrique, Amérique du Sud, Etats-Unis, etc.), ce qui permet à des étudiants de valider des enseignements grâce à ces partenariats, même si le dossier est très imprécis à ce sujet.

Organisation pédagogique

Les deux spécialités ont des enseignements spécifiques obligatoires (mutualisés pour les deux années M1 - première année de master - et M2 - deuxième année de master) alors que les enseignements optionnels sont mutualisés entre les deux spécialités, ce qui ne va pas dans le sens d'une spécialisation progressive des enseignements ni dans le sens d'une mention cohérente. La place des activités de recherche augmente entre les deux années. Les enseignements optionnels sont destinés à l'acquisition de compétences méthodologiques (cartographie, statistiques, techniques d'enquête) et à l'ouverture vers une autre discipline et spécialisation dans un champ de recherche. Deux mémoires couronnent l'enseignement : en M1 (30-40 pages) et M2 (80-100 pages). La validation des enseignements repose sur l'assiduité, la participation et sur la réalisation d'un exercice écrit (fiche de lecture, note de synthèse, bibliographie critique) ou oral. Il n'y a pas de stage obligatoire dans la maquette, ce qui est regrettable. Le document ne fait pas mention de l'usage des cours en ligne ou des nouvelles technologies pédagogiques. Les cours de langues (anglais et allemand) ne sont pas obligatoires, ce qui n'est pas conforme à ce que l'on est en droit d'attendre d'un master, mais également avec les objectifs d'un master qui a largement développé des partenariats avec des établissements d'enseignement supérieur étrangers. L'EHESS propose des cours de français langue étrangère ce qui est adapté au fait que 50% des étudiants sont étrangers. Les étudiants sont issus en majorité des premiers cycles des établissements parisiens ou étrangers. Mais, il n'est pas fait mention dans le dossier de la discipline de formation antérieure des étudiants. L'inscription en M1 ou en M2, comme il est généralement l'usage, se fait sur dossier comprenant un curriculum vitae, une lettre de motivation et un texte de projet de recherche. Des enseignants « orienteurs » assurent l'accueil des étudiants. Dans la spécialité TES, des tuteurs assurent un encadrement. Ce qui devrait faciliter l'intégration des nouveaux étudiants. L'annexe du dossier d'autoévaluation précise les caractéristiques de l'option TEMA. Chaque semestre, les étudiants participent aux cours méthodologiques obligatoires et parallèlement ils doivent réaliser un semestre dans un autre établissement que l'établissement principal pour les étudiants non européens et deux semestres pour les étudiants européens dans le cadre des accords Erasmus. La formation est ouverte à des étudiants en formation continue, comme c'est généralement le cas dans ce type de formation.

Pilotage

Le master accueille des étudiants de toutes les sciences sociales. Les spécialités fonctionnement de manière autonome, ce qui montre le caractère artificiel de cette formation, laquelle pourrait être repensée pour être en capacité de répondre aux besoins du monde socio-économique. La spécialité TES (et l'option associée TEMA) est dotée d'une responsable, d'une secrétaire pédagogique, d'une cellule d'orientation et coordination pédagogique (trois enseignants-chercheurs) et d'une équipe pédagogique de 38 chercheurs et enseignants-chercheurs. Un conseil pédagogique constitué d'étudiants élus et d'enseignants-chercheurs siège chaque trimestre en réunion ordinaire ou deux fois par an en formation restreinte (jurys). L'évaluation des enseignements par les étudiants est réalisée par le biais des étudiants élus au sein du conseil pédagogique. L'évaluation des étudiants se fait très largement, selon le dossier, sur le modèle du contrôle continu (assiduité, travaux réalisés dans le cadre des séminaires, fiches de lecture et la rédaction d'un « bref » mémoire qui conditionne très largement le passage en M2). D'une manière générale, la rédaction du mémoire constitue l'élément essentiel sur lequel est basée l'évaluation de l'étudiant Le pilotage de la spécialité ECD est assuré par un responsable assisté d'un conseil pédagogique lui-même associé à des représentants des étudiants. L'équipe pédagogique est constituée de 51 chercheurs et enseignants-chercheurs. Le document ne fait pas état d'un conseil de perfectionnement ni par spécialité, ni pour la mention, ce qui est à déplorer car cela pourrait améliorer l'insertion de la formation dans le monde socio-économique et améliorer l'insertion professionnelle des étudiants après le diplôme.

Résultats constatés
Concernant les effectifs entre 2012-2013 et 2016-2017, ils sont globalement en augmentation en M1 (pour une moyenne de 15) et en diminution en M2 (pour une moyenne de 28). Les taux de réussite sont en moyenne de 68% en M1 et 60% en M2. En considérant que les étudiants ont tous été sélectionnés, on peut considérer ces taux comme plutôt faibles, surtout si l'on prend en compte le taux d'encadrement des étudiants qui est très élevé. L'équipe pédagogique explique l'échec par le niveau d'exigence élevé apporté au mémoire. Sur la même période, une enquête des services de l'EHESS montre que parmi 38 diplômés de la spécialité TES et 35 diplômés de la spécialité ECD, seuls 14 TES et 17 ECD ont poursuivi en doctorat. 19 TES et 7 ECD étaient insérés dans la vie active. Mais, il n'y a aucune information dans le dossier concernant le type de poste occupé par les diplômés. Une deuxième enquête réalisée sur la même période par l'équipe pédagogique et sur 87 répondants issus de la formation montre qu'un nombre à peu près équivalent d'étudiants (une trentaine) poursuivent des études en doctorat ou entrent dans la vie active. Une petite dizaine a abandonné le master. Enfin, les autres ont poursuivi leurs études vers un autre master ou préparé l'agrégation. Le nombre d'étudiants poursuivant en doctorat est en légère baisse, ce qui s'explique en large partie par la baisse des postes dans l'enseignement supérieur, mais très certainement également par le niveau élevé du taux d'échec.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Deux spécialisations solides dans les champs disciplinaires « développement » et « territoires ».
- Une méthodologie indispensable à la formation de chercheurs.
- Bonne ouverture à l'international (avec des établissements d'enseignement supérieur).
- Adossement à la recherche de qualité pour chaque spécialité de la formation.

Principaux points faibles :

- De nombreux étudiants en situation d'échec, malgré une importante équipe pédagogique.
- Manque de visibilité de l'option Territoires européens, identités et développement (TEMA).
- Deux spécialités autonomes.
- Absence d'une spécialisation progressive entre les deux années.
- Instances de pilotages un peu floues sans véritable conseil de perfectionnement.
- Absence de pilotage global de la formation.
- Peu de lien avec le monde socio-économique.
- Absence de stage obligatoire.
- L'enseignement des langues est optionnel.
- Absence dans l'équipe pédagogique d'enseignants en aménagement.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La recherche ne semble pas être le seul débouché envisagé pour les deux spécialités, mais les relations avec le monde socio-économique sont très peu développées au regard de cette ambition affichée. Il conviendra de mettre en place un conseil de perfectionnement élargi à des représentants du monde professionnel (aménageurs, urbanistes, cadres des collectivités territoriales, associations, ONG, etc.,) susceptibles d'apporter un regard différent sur la structuration de la formation ; ce qui pourrait également élargir les débouchés professionnels des diplômés. L'orientation affichée en aménagement ne repose pas sur des ressources humaines appropriées. Le taux d'échec est très élevé au regard du sur-encadrement dont peuvent bénéficier les étudiants. Ce qui pose la question des modalités de suivi des étudiants et d'une meilleure implication des enseignants.

La structure de la formation doit également être revue de manière fondamentale quant à l'organisation de ses enseignements car elle est constituée de deux spécialités qui sont à la fois autonomes et complémentaires. Ce qui paraît contradictoire. Il existe un tronc commun optionnel entre les deux spécialités, mais les mêmes séminaires sont suivis par les étudiants en M1 et en M2.

Département d'évaluation
des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

MASTER SOCIOLOGIE

Établissement : École des hautes études en sciences sociales (EHESS)

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Sociologie* est composé de trois spécialités : *Sociologie générale* (SG), *Genre, politique et sexualité* (GPS) et *Sociologie et statistique* (SocStat). L'admission aux trois spécialités se fait sur dossier auprès des étudiants titulaires d'une licence (de sociologie, en sciences humaines en général, mais également en mathématiques et en statistiques) ou à travers les différents dispositifs de validation. L'objectif du master est principalement de préparer à la poursuite d'études en doctorat, mais également de former des responsables d'études dans des collectivités territoriales, des organismes publics, des entreprises ou des organisations non gouvernementales (ONG).

ANALYSE

Finalité
Le master *Sociologie* de l'EHESS forme à la recherche par la recherche en sociologie. A l'issue de la formation, le débouché principal est la poursuite d'études en doctorat mais selon les spécialités d'autres voies sont possibles : responsabilités d'études au sein de collectivités territoriales, d'organismes publics, d'entreprises privées et d'organisations non gouvernementales (ONG). Les étudiants peuvent aussi se tourner vers les concours de l'enseignement secondaire en sciences économiques et sociales. Les connaissances attendues sont clairement exposées et les contenus des enseignements - visibles, clairs et cohérents - permettent de les acquérir.
Positionnement dans l'environnement
Aucune information n'est donnée sur le positionnement du master par rapport à l'offre de masters en sociologie à Paris et dans son agglomération. Sans doute en raison de la notoriété dont bénéficie cette formation. Mais, il aurait été nécessaire de faire ce travail de positionnement. Des partenariats existent avec l'Institut des études démographiques (INED) pour la spécialité GPS et avec l'Ecole normale supérieure (ENS) et l'Ecole nationale de la statistique et de l'administration (ENSAE) pour la spécialité SocStat. Le partenariat avec l'ENSAE a été effectif jusqu'en 2016 et non renouvelé depuis, a priori en raison de la faible attractivité de cette spécialité. L'articulation avec la recherche est structurelle car les enseignants-chercheurs appartiennent dans leur majorité à des unités mixtes de recherche (UMR) dont les principales tutelles sont le CNRS (Centre national de la recherche scientifique) et l'EHESS. Les étudiants peuvent bénéficier des ateliers et des séminaires internes

organisés par les unités de recherche. La recherche est l'objet même de la formation et dans ce sens les étudiants sont amenés dès la première année à pratiquer - de façon individuelle ou collective - leur recherche. L'ouverture à l'environnement socio-économique est visible par la mise en place du dispositif OUSCIPO (Ouvroir de sciences sociales potentielles de l'EHESS) qui sollicite et accueille des propositions de recherche émanant de la communauté scientifique et/ou de la société civile. L'insertion internationale de la mention est observable dans la politique de recrutement des étudiants (plus de 30% d'étudiants étrangers venant d'horizons très variés chaque année), dans la mobilité des enseignants, dans la diversité des terrains d'enquête (des aides financières pour réaliser des terrains divers existent) et à travers des séminaires accueillant des universitaires étrangers.

Organisation pédagogique

Il existe une même structure pour les trois spécialités : un tronc commun, des séminaires de lecture, de recherche ou méthodologie parmi les options de la spécialité et la réalisation du mémoire. La première année du master (M1) est dédiée au renforcement des savoirs fondamentaux, à l'initiation à la recherche, au suivi des séminaires et à l'élaboration d'une enquête originale donnant lieu à la rédaction d'un mémoire (sauf pour la spécialité SocStat). La deuxième année (M2) est consacrée à l'approfondissement des connaissances dans des séminaires, sous la direction d'un tuteur (choisi parmi l'équipe pédagogique), ainsi qu'à la conduite d'une enquête empirique. Pour la spécialité SocStat, il s'agit d'une enquête quantitative et d'un traitement statistique. La rédaction d'un mémoire et la soutenance orale devant un jury ponctuent la formation. L'aide à la professionnalisation de étudiants des spécialités SG et GPS passe par l'initiation à l'enquête sociologique notamment à travers le dispositif Ouscipo. Ce dispositif existe depuis 2014 et permet le développement des partenariats pour la recherche et la valorisation des résultats avec la société civile (associations, syndicats, entreprises, collectivités locales, particuliers). Deux journées annuelles d'aide à la professionnalisation sont organisées dans le cadre de la mention.

Concernant le numérique, les étudiants des spécialités SG et GPS bénéficient d'une introduction à l'utilisation des principaux logiciels de traitement statistique. Les étudiants ont accès par ailleurs aux outils numériques classiques des établissements universitaires. Concernant l'apprentissage des langues, l'accent est mis sur le perfectionnement de l'anglais pour les étudiants francophones et pour les étudiants étrangers sur le perfectionnement en langue française. La mention *Sociologie* met en place dans les trois spécialités un suivi personnel de chaque étudiant par l'intermédiaire d'un tuteur en M1 et d'un directeur de mémoire en M2. Un *vademecum* actualisé est présenté sur le site de la formation rappelant les règles d'évaluation. Des aménagements spécifiques sont proposés aux étudiants salariés. comme dans la majorité des établissements universitaires. L'accent est mis sur l'articulation entre la formation et la recherche, mais peu d'informations sont données à ce propos.

Pilotage

La structure du pilotage est quasiment identique pour les spécialités SG et GPS. Dans les deux cas, il existe un conseil pédagogique. Pour la spécialité Soctats, en revanche, il existe un conseil de perfectionnement. Par ailleurs, les informations sur le pilotage de la spécialité SocStat sont très vagues : il est indiqué que 27 membres composent l'équipe pédagogique, mais rien n'indique l'existence d'une vraie gouvernance de la formation. Les modalités de contrôle des étudiants sont explicitées et quasi identiques pour les trois spécialisations. Les étudiants évaluent la formation à l'aide d'un questionnaire d'évaluation en ligne. Le recrutement est réalisé sur dossier. Le pourcentage d'étudiants étrangers varie entre 30% et 40% des inscriptions. Il ne semble pas exister de dispositifs spécifiques d'aide à la réussite, quelle que soit la spécialité concernée. Il est cependant fait mention du rôle d'un tuteur pour préparer le projet de thèse.

Résultats constatés

Durant la période 2012-2013 2016-2017, les effectifs de la mention sont globalement stables en M1 et en augmentation en M2. Des fortes différences existent au sein des trois spécialités. La majeure partie des étudiants se concentre dans la spécialité SG, puis la spécialité GPS et enfin la spécialité SocStat semble avoir des difficultés pour recruter. Environ 30% des étudiants de la spécialité~~s~~ SG sont étrangers. Le taux d'échec est le plus élevé dans la spécialité Soctat. A titre d'exemple et pour l'année 2012-2013, seuls 30% d'inscrits ont validé leur M1 et 33% leur M2. Le taux d'échec diminue les années suivantes mais le phénomène reste important si l'on considère que les promotions ont en moyenne 14 étudiants. Les taux de réussite des spécialités SG et GPS sont à peu près les mêmes mais montrent clairement que l'échec est plus important en M2. En 2016-2017 sur les 72 inscrits en M2 SG et les 63 inscrits en GPS, 40 étudiants, 20 étudiants dans chaque spécialité, ont demandé une

réinscription en M2. Le suivi des étudiants est effectué par deux biais : une enquête réalisée par les services de l'établissement et une enquête réalisée depuis 2017 par la mention. Les taux de réponses à ces enquêtes sont faibles et ne permettent pas de tirer des conclusions définitives. Les tendances sont à la diminution d'inscriptions en doctorat, en particulier pour SocStat, mais aussi pour SG. Les répondants GPS semblent s'orienter davantage vers la poursuite d'études que sur l'insertion professionnelle. Globalement, cette évolution traduit la baisse des débouchés dans le domaine de la recherche en sociologie, conduisant les étudiants à choisir d'autres voies professionnelles.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Encadrement pédagogique de qualité et bien calibré au regard des effectifs.
- Formation bénéficiant d'une grande notoriété et par conséquent d'une forte attractivité.
- Très bon adossement à la recherche.

Principaux points faibles :

- Taux d'échec important en particulier pour la spécialité SocStat qui présente par ailleurs des effectifs faibles.
- Absence de gouvernance au sens strict du terme, absence de conseil de perfectionnement.
- Insuffisance du suivi des étudiants après la formation.
- Absence de stage obligatoire.
- Absence de perspectives de débouchés face à l'effondrement des allocations doctorales.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Sociologie* est le produit d'une longue histoire qui s'est appuyée sur des noms de sociologues illustres. Cependant, dans sa forme actuelle, et compte tenu d'un contexte économique et social qui a fortement évolué, il est devenu important de revoir son organisation et les modalités de sa gouvernance qui restent floues. L'équipe enseignante est solide et importante, pourtant il est manifeste que nombre d'étudiants sont mal suivis, d'où un taux d'échec important. La base académique de très bonne qualité permet de réfléchir à la mise en place des instruments permettant un pilotage plus ouvert (y compris à la société civile) dont l'un des chantiers reste la réussite des étudiants et l'insertion professionnelle des diplômés, ce qui passe par le développement de relations avec le monde socio-économique et la réalisation d'un stage obligatoire.

Département d'évaluation
des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

MASTER THÉORIES ET PRATIQUES DU LANGAGE ET DES ARTS

Établissement : École des hautes études en sciences sociales (EHESS)

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Théories et pratiques du langage et des arts* (TPLA) de l'EHESS est une formation pluridisciplinaire, en deux ans, à l'étude des arts, des langages et plus largement des faits culturels (cultures visuelles et cultures musicales). Organisée en trois spécialités distinctes (*Arts et langages*, *Musique* et *Théorie littéraire*), elle est principalement orientée vers la recherche, et se donne pour principale finalité la poursuite d'études en doctorat. Délivrée en présentiel au sein de l'EHESS (ainsi que, pour la spécialité *Théorie littéraire*, auprès des deux institutions partenaires co-porteuses de la spécialité, l'Ecole normale supérieure - ENS - et l'Université Paris-Sorbonne), la formation s'appuie sur le réseau des équipes de recherche de l'établissement.

ANALYSE

Finalité
La mention de master TPLA forme les étudiants à l'étude des arts (arts visuels, littérature, musique, arts médiatiques) en croisant les perspectives disciplinaires et en accordant une importance particulière aux sciences sociales ainsi qu'aux renouvellements théoriques récents des champs considérés. La formation, qui repose sur l'offre très variée des séminaires de l'EHESS, vise à croiser les connaissances et à conférer aux étudiants des outils de problématisation et de conceptualisation en prise avec l'actualité des différentes disciplines concernées. Elle entend plus précisément développer la maîtrise de méthodes d'analyse des œuvres et des processus esthétiques relevant notamment de la linguistique, de la musicologie, de l'iconologie, de la sémiotique, de la théorie de la connaissance, de la philosophie ou encore des sciences sociales (par exemple anthropologie, sociologie ou histoire). Sa finalité est principalement la poursuite d'études en doctorat même si la mention est ouverte à des étudiants dont le projet est plus immédiatement professionnel dans des secteurs tels que les services culturels, les métiers de l'image, la muséologie, l'édition et les métiers du livre, la communication et le journalisme scientifique.

Positionnement dans l'environnement

La mention TPLA a une identité très affirmée puisqu'elle est la seule formation proposant une approche de la multiplicité des arts articulée avec des problématiques relevant des sciences humaines et sociales. Appartenant désormais à la ComUE (communauté d'universités et d'établissements) PSL (Paris sciences lettres), la mention TPLA nourrit des partenariats anciens avec des institutions de haut niveau (ENS, Institut de Recherche et Coordination Acoustique/Musique (IRCAM), Ecole Pratique des Hautes Etudes (EPHE), Université Paris-Sorbonne), une de ses spécialités étant co-portée avec l'ENS et Paris-Sorbonne. Bien insérée dans son environnement universitaire, la mention TPLA y développe un champ de recherche original et clairement caractérisé, qui repose sur plusieurs unités mixtes de recherches CNRS (centre national de la recherche scientifique)/EHESS : le Centre de recherches sur les arts et le langage (CRAL), le centre Georg Simmel et l'Institut Marcel Mauss. Par ailleurs, deux partenariats internationaux, avec la Freie Universität de Berlin et la Columbia University assurent un flux régulier d'étudiants entrants et sortants (quatre par an). La mention accueille globalement 30% d'étudiants étrangers, ce qui témoigne de son attractivité internationale. En revanche, il n'est pas fait mention de partenariats avec le monde socio-économique et culturel.

Organisation pédagogique

Depuis la précédente évaluation (2012), la structure de la mention a évolué : la spécialité *Arts et culture de la préhistoire et de la protohistoire* n'y figure plus, de sorte que la mention comporte désormais trois spécialités (*Arts et langages*, *Musique* et *Théorie de la littérature*), la première étant organisée en cinq parcours (*Arts et sciences sociales*, *Esthétique et philosophie*, *Images et cultures visuelles*, *Linguistique et écrit* et *Littérature et textes*). Le gain de lisibilité est réel, et le projet clairement exposé de réorganiser à la rentrée 2017 toute la mention en sept parcours (les spécialités *Musique* et *Théorie de la littérature* devenant parcours eux aussi) constitue le prolongement parfaitement cohérent de cette réflexion sur la structure de formation.

Le tableau des intervenants et la longue liste des cours et séminaires qui occupe les 15 dernières pages du dossier attestent de la très grande richesse de la formation qui s'adosse à des équipes de recherches actives et dynamiques, Il est cependant difficile de se faire une idée déterminée des contenus de formation spécifiques de tel ou tel parcours, de son volume horaire, ou de la progressivité de la formation sur deux années. Toutefois, la généralisation annoncée d'un tronc commun sur les sept futurs parcours permet de voir apparaître un cœur de formation plus nettement défini, et les annexes descriptives au diplôme ou les fiches RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) sont plus précises et plus complètes que lors de la précédente évaluation.

La professionnalisation hors recherche et enseignement supérieur demeure un des défis à venir de la mention, le dossier signalant d'ailleurs que des stratégies de professionnalisation nouvelles se manifestent désormais chez les étudiants eux-mêmes (soit en formation initiale, soit en reprise d'études, ce qui concerne cette fois des professionnels). Si ces enjeux sont déjà pris en considération (une unité d'enseignement, UE, valorise le stage professionnel, et la flexibilité des maquettes permet l'accueil d'étudiants en situation particulière – étudiants handicapés, étudiants présentant des contraintes professionnelles), une évolution réelle dans ce sens est d'ores et déjà engagée. Le lien de la formation avec les milieux professionnels prend aussi la forme d'interventions de représentants du monde des arts (artistes, curateurs de musée, critiques, écrivains, professionnels de l'image) dans certains des enseignements de la mention. Le dossier ne fait pas apparaître clairement le rôle que peut jouer le numérique dans la formation, ni la place exacte accordée aux langues ou aux enseignements transversaux.

Pilotage

L'équipe pédagogique de la mention est composée des enseignants-chercheurs et chercheurs des différents laboratoires auxquels sont adossées les spécialités ; ils présentent des profils riches et variés et apportent dans chacun des domaines considérés une expertise certaine. Les cinq parcours de la spécialité *Arts et langages* ainsi que la spécialité *Musique* sont dotés d'un conseil pédagogique de 13 ou 14 enseignants-chercheurs auxquels s'ajoutent deux étudiants, conseils qui se réunissent trois fois par an. A terme, l'ensemble des six parcours sera doté d'un conseil pédagogique commun (le parcours *Théorie de la littérature*, cohabilité, conservant logiquement une spécificité dans la gestion pédagogique). S'agissant d'une mention de master dans laquelle la formation à et par la recherche est évidemment centrale (le dossier annonce que le soutien aux activités d'initiation à la recherche des étudiants représente à lui seul 80% du budget de la mention), le rôle important du tuteur, qui contrôle la cohérence des choix de séminaires des étudiants qu'il encadre tout en accompagnant leur travail de recherche, mériterait d'être mieux mis en valeur et expliqué – de même que l'articulation de ses responsabilités avec celles du conseil pédagogique. Le recrutement des étudiants est très divers. A côté des

étudiants qui s'inscrivent dans la formation après avoir obtenu une licence (généralement monodisciplinaire), il y a un nombre important d'étudiants pour lesquels cette formation est un moment dans un parcours plus complexe (c'est en particulier le cas d'étudiants relevant d'autres établissements : IEP, institut d'études politiques, ENS, universités étrangères). Il est aussi à relever que de plus en plus d'étudiants s'inscrivent avec l'intention de s'engager directement dans la vie professionnelle, ou encore dans le but de valoriser leur diplôme dans le cadre d'une carrière déjà entamée. Eu égard à cette diversité de profils, la formation a introduit la possibilité de faire valider des stages en entreprise sous la forme d'une unité d'enseignement (UE). Chaque UE fait l'objet d'un contrôle pouvant prendre diverses formes : travail écrit (synthèse ou analyse critique), rapport écrit (suite à une enquête de terrain ou un stage), ou bien un exposé oral. Le dossier ne fait pas état de l'existence d'un conseil de perfectionnement.

Résultats constatés

L'attractivité de la mention (avec 95 étudiants en M1 et 142 en M2 en 2016-2017) est évidente, y compris à l'international (30% d'étudiants étrangers dans la mention). La spécialité *Théorie de la littérature*, cohabilitée par trois établissements, semble encore peiner à trouver son effectif plein : avec 5 inscrits en M1 et 7 en M2, et un contingentement annoncé de cette spécialité à 30 places chaque année, elle ne fournit que le sixième des M1 et moins du quart des M2 de la mention. Si la faiblesse des taux de réussite soulignée lors de la dernière expertise est ici clairement expliquée (un taux de réussite à 50% s'entendant du master obtenu en deux ans, ce qui est à l'évidence trop faible, tandis que le taux monte à 85 ou 90% en trois ans), le motif même qui la rend claire souligne dans le même temps l'augmentation du nombre d'étudiants menant de front le master et une activité professionnelle : là encore, c'est l'indice d'une transformation en cours, que les données de suivi (relevant d'enquêtes menées à l'échelle de l'institution et non de la mention) peinent à saisir exactement, Ces circonstances étant prises en compte, le taux de poursuite d'études en doctorat à l'EHESS (10 à 12% des diplômés) est loin d'être négligeable, mais faible dans l'absolu. Cependant, la nécessité d'une appréhension plus fine des stratégies académiques et professionnelles des étudiants attirés par cette mention demeure. Les données sont en effet très incomplètes et le devenir d'une grande partie des diplômés est inconnu, avec un taux de réponse singulièrement faible.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Formation pluridisciplinaire de haut niveau, avec des objectifs ambitieux et bien insérée dans son environnement scientifique et institutionnel.
- Adossement à la recherche très important, avec des laboratoires et des chercheurs nombreux, aux spécialités cohérentes et variées.
- Attractivité de la mention, y compris à l'international.
- Effort de restructuration qui a abouti à une meilleure lisibilité.

Principaux points faibles :

- Structuration scientifique et personnelle du parcours de chaque étudiant reposant très largement sur le tuteur, dont le rôle demeure implicite.
- Spécialité *Théorie de la littérature*, dont l'ambition est certaine, qui peine à atteindre son effectif plein.
- Manque d'indicateurs fiables et précis sur le devenir des étudiants, ce qui rend peu lisible leur parcours en dehors du doctorat de l'établissement porteur lui-même.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Les perspectives de restructuration de la mention en sept parcours, dont un parcours cohabilité, sont cohérentes et rendent l'offre de formation de la mention plus claire et plus lisible. L'introduction d'un tronc commun va dans le même sens et peut contribuer à limiter la dispersion des parcours individuels et à mieux maîtriser la progression de la formation sur deux ans. Le rôle précis du tuteur, qui remplit très évidemment une fonction centrale dans la

construction du parcours de chaque étudiant qu'il suit, mériterait d'être expliqué et peut-être formalisé dans les dispositifs de pilotage. Objectiver ainsi cette fonction d'encadrement essentielle prolongerait la restructuration de la formation en rendant plus lisibles ses modes de fonctionnement, et écarterait le danger d'éparpillement que la variété même des cours et séminaires laisse parfois craindre à l'échelle de l'étudiant lui-même. La part du numérique et des langues étrangères dans l'enseignement devrait par ailleurs être plus clairement affirmée. Ces différentes évolutions pourront, comme le dossier en formule explicitement le souhait, contribuer à abaisser le nombre d'étudiants qui valident le master en trois ans. Le recours au numérique pourrait également aider à une validation plus rapide. Cependant, les indicateurs fournis par le dossier lui-même semblent indiquer une transformation des stratégies académiques et professionnelles des étudiants. Cette évolution soulève un double défi : maintenir et renforcer la finalité « recherche », clairement revendiquée, face à la demande de plus en plus forte d'une formation immédiatement « professionnalisante » et en même temps articuler recherche et insertion professionnelle. Elle va en tous cas exiger une grande attention, et les dispositifs de suivi et d'analyse de ces transformations font actuellement défaut. Si l'absence d'études de cohorte exhaustive a des raisons fondées, il existe d'autres pistes à explorer : ainsi, le développement d'un conseil de perfectionnement, qui apporterait un regard extérieur au pilotage de la mention, est indispensable.

OBSERVATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT

L'ECOLE DES HAUTES ETUDES EN SCIENCES SOCIALES

Ministère de l'Enseignement supérieur,
de la Recherche et de l'Innovation

ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES EN SCIENCES SOCIALES

Paris, le 4 avril 2018

Le Président

Monsieur Jean-Marc Geib
Directeur
Département d'évaluation des formations
Hcéres
2 rue Albert Einstein
75013 Paris

Objet : campagne
d'accréditation vague D

Affaire suivie par :
Céline Béraud
Celine.beraud@ehess.fr

Monsieur le Directeur, cher collègue,
Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint les observations formulées en réponse à l'évaluation des mentions de master de l'Ehess par le Hcéres.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, cher collègue, l'expression de ma considération distinguée.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION
ECOLE DES HAUTES ETUDES EN SCIENCES SOCIALES
Le Président

Christophe Prochasson

EHESS
54 boulevard Raspail
75014 Paris
33 (0)1 49 54 25 01
http://www.ehess.fr

OBSERVATIONS SUR LE RAPPORT D'EVALUATION DES MENTIONS DE MASTER
DE L'ECOLE DES HAUTES ETUDES EN SCIENCES SOCIALES
Campagne d'évaluation 2017-2018 – Vague D

1 - OBSERVATIONS GENERALES

- **ORGANISATION DES FORMATIONS**

Pilotage :
Les formations reposent sur une organisation qui est décrite précisément dans chaque brochure. Elles s'organisent autour d'une direction pédagogique, d'un conseil pédagogique et d'un secrétariat. Les conditions d'admission y figurent également. Les modalités d'évaluation des étudiants y sont recensées conformément au recueil des modalités du contrôle des connaissances présenté depuis 2017 pour avis au CS et au vote du CA.
Par ailleurs, les modalités de recrutement sont explicitées sur le tableau récapitulatif présenté au CS et au CA qui définit chaque année les capacités d'accueil en M1 ainsi que les conditions d'admission.
La formation au niveau Master à l'EHESS s'enrichit directement de la politique scientifique de l'établissement, et certains points du rapport ont souffert d'un manque d'information à ce sujet. Par exemple, les évaluateurs notent que la mention SPPS est accessible par validation des acquis de l'expérience (VAE), mais en réalité, **une telle validation est effectuée au niveau de l'établissement** (par l'action des Cercles de formation, https://www.ehess.fr/fr/formation-continue), et **concerne donc l'ensemble des formations proposées**, selon une procédure de consultation des responsables concernés sur la pertinence des dossiers soumis.

Organisation pédagogique :
Il est dommage que les évaluateurs aient jugé qu'il y avait « peu de passerelles » entre les formations, car **l'ambition de l'offre de formation de l'EHESS est précisément d'encourager les liens entre les formations en tant qu'ils reflètent l'interdisciplinarité forte au sein des sciences sociales**. À titre d'exemple, la maquette de la formation « Histoire » prévoit une ouverture spécifique vers d'autres formations s'inscrivant dans une ou plusieurs aires culturelles. Le décloisonnement des formations, certes plus ou moins marquant selon les cas, est une marque de fabrique de la formation de Master à l'EHESS. Dans le même esprit, on peut regretter que le rapport considère que la forme du séminaire « laisse peu de place à l'innovation pédagogique », alors qu'elle rompt justement avec le modèle plus traditionnel du cours et des travaux dirigés largement pratiqué dans d'autres établissements universitaires.

Le rapport note que « peu de formations remplissent l'ensemble des critères requis par le cadre national des formations », et pointe l'absence dans certaines formations de Conseil de perfectionnement et d'obligation de stage. **L'établissement est bien entendu activement engagé dans la mise en place des nouvelles dispositions de l'arrêté sur les formations de Master, dans la perspective de l'inscription des formations actuelles dans la cartographie des Masters de PSL,** toujours en voie de construction. L'ensemble de ces dispositions sera **opérationnel** au plus tard pour la rentrée 2019, et déjà pour la rentrée 2018 pour certaines formations.
Les maquettes des mentions évaluées en 2017 correspondent donc à un état antérieur à la réforme du master. Dans la période de transition, nous avons considéré que le stage professionnalisant dans le domaine de la recherche est effectué sous forme d'un travail de terrain accompli au sein et sous le contrôle d'une institution - universitaire ou autre - dans le pays d'accueil. **La mise en place formelle de stages obligatoires dans la maquette interviendra dans la nouvelle offre d'enseignement au même titre que les cours de langue obligatoires.**

Le comité a relevé un « faible taux de réussite en M2 ». Or ceci s'explique en grande partie par le fait que le master est souvent réalisé sur trois années. Des raisons scientifiques et financières expliquent cette durée du master. Un grand nombre d'étudiants inscrits sont salariés pour financer leurs études d'une part, et

d'autre part, les exigences de la recherche (notamment le terrain de recherche à effectuer et le mémoire à rédiger) et le niveau d'excellence attendu des étudiants les amènent à prolonger d'une année ce cursus. Les étalements de scolarité constituent souvent une option pertinente pour les étudiants qui souhaitent acquérir les compétences disciplinaires multiples requises pour la rédaction d'un mémoire dans le domaine des sciences sociales et d'un projet de thèse informé et bien construit pour ceux qui souhaitent entamer une formation doctorale.

- **PROFESSIONNALISATION ET RELATIONS AVEC LE MONDE SOCIO-ECONOMIQUE**

Les évaluateurs déplorent la « faible inscription des formations dans le monde socio-économique, hors recherche et milieu universitaire ». C'est sans doute un aspect sur lequel il convient de faire des efforts supplémentaires, mais rappelons tout de même que le monde socio-économique est précisément l'un des domaines d'étude et de recherche de nos étudiants, ce qui conduit nombre d'entre eux à s'intéresser de près, en lien avec leur tuteur ou directeur de mémoire, à des structures sociales ou institutions concrètes. Par ailleurs, l'établissement héberge plusieurs dispositifs, comme le Fonds de dotation (https://www.ehess.fr/fr/fonds-dotation-lehess) ou Ouscipo (http://ouscipo.ehess.fr/), qui permettent à nos étudiants d'entrer en contact avec divers acteurs du monde socio-économique (entreprises privées et publiques, associations, acteurs de l'économie sociale et solidaire, collectivités locales, syndicats, entreprises, particuliers, etc.).
Le rapport pointe le manque d'informations sur les perspectives de professionnalisation pour les étudiants qui ne poursuivent pas en doctorant. L'EHESS conduit chaque année une enquête sur le devenir des étudiants titulaires d'un Master. Dans la mesure où ils sont interrogés quelques mois après l'obtention de leur diplôme, il est vrai que nous observons surtout le choix entre insertion professionnelle et poursuite d'études, et non la réelle insertion professionnelle directement après le master (qui concerne une minorité de nos diplômés, un tiers environ).
Cette enquête fait ressortir que la grande majorité des étudiants de master de l'EHESS souhaitent poursuivre en doctorat que ce soit à l'EHESS ou ailleurs. Pour les étudiants en recherche d'emploi, cette enquête révèle dans quelles directions leur recherche s'oriente, les domaines étant variés : associatif et ONG, recherche, enseignement, cultures et arts sont les domaines les plus cités. Le taux de réponse à l'enquête avoisine les 50 %. Des fiches synthétiques issues de l'enquête sont élaborées par mention de master et diffusées auprès des formations qui ont en charge la communication auprès des étudiants.
La mise en place, en 2019, des conseils de perfectionnement propres à chaque formation va accroître le lien avec le monde socio-économique. Il convient également de développer les contacts avec les professionnels du secteur concerné et les anciens étudiants par le biais notamment de journées de professionnalisation, de séminaires associant des anciens étudiants et d'impliquer les associations étudiantes dans un dispositif en cours d'élaboration actuellement.
L'organisation depuis 2017 d'une semaine de rentrée (début octobre) consacrée à l'accueil des étudiants primo-entrants qui s'articule autour de tables rondes, séminaires, forums réunissant des enseignants chercheurs et des intervenants du monde socio-économique démontre la volonté de l'établissement de conduire une politique plus déterminée en matière de professionnalisation.

- **INTERNATIONALISATION DES FORMATIONS**

Il semble nécessaire, pour répondre aux évaluateurs, de préciser certains points relatifs à l'ouverture internationale qui prend à l'EHESS différentes formes pour les étudiants et les enseignants, ce qui la rend peut être difficilement lisible à l'échelle d'une formation. Outre la proportion élevée d'étudiants internationaux (un sur trois), on entend souligner les points suivants :

1) les relations qui lient les membres des équipes pédagogiques à des universités et terrains étrangers aboutissent souvent à la mise en place d'accords internationaux qui permettent à nos étudiants d'effectuer des mobilités.
2) le nombre d'étudiants en mobilité sortante ou entrante dans le cadre du programme Erasmus + a augmenté ces dernières années de manière significative (doublement des effectifs) même si le résultat reste modeste (sortants : 5, entrants 35 en 2016), source rapport erasmus + 2016)

3) la politique volontariste menée par l'établissement en matière d'accompagnement financier des étudiants (aides au terrain de recherche, participation à des colloques internationaux, mobilité dans le cadre des cotutelles de thèse), accentue l'internationalisation des formations de l'EHESS. En effet, le budget de la DEVE consacre 300 000 euros à l'appui aux activités internationales des étudiants auxquels il faut rajouter les financements accordés par les formations de master (entre 40 et 60 % de leur budget).
4) La spécificité des études au sein d'un établissement dédié à la recherche en sciences sociales implique de fait la nécessité de mobilité de la part des étudiants comme des enseignants.
5) Les invitations de professeurs étrangers (150 chaque année) qui animent des séminaires et conférences dans les enseignements de master au bénéfice de la culture internationale de nos étudiants.
6) L'ouverture internationale est également renforcée par les doubles diplômes (master franco-allemand, franco-roumain, franco-italien) et les stages à l'étranger sont encouragés, notamment via la participation au programme erasmus+ SMP et la convention avec le MEAE. Chaque année 4 à 5 étudiants de l'EHESS effectuent des stages via le MEAE au sein du ministère ou des services consulaires.

- **VIE ETUDIANTE**

Concernant la participation des étudiants à la gouvernance, des élections sont organisées au niveau de l'établissement pour identifier des représentants étudiants dans chaque formation proposée. L'absence de ces représentants dans certaines formations ne tient qu'à l'absence de candidats. Un effort est fait pour les motiver davantage, notamment grâce aux réunions de collectifs étudiants organisées depuis 2017 par la chargée de mission vie étudiante.

2 - OBSERVATIONS DETAILLEES PAR MENTION DE MASTER

Observations sur le rapport d'évaluation HCERES du Master *Anthropologie*

1) Sur le pilotage de la mention à Paris, il est écrit dans l'avis global, page 7, relatif aux points généraux portés à l'attention de l'EHESS, et repris comme principal point faible de la mention anthropologie à la page 14 de sa fiche d'évaluation *« qu'un nombre assez restreint d'enseignants-chercheurs statutaires dispose de tous les pouvoirs de décisions au sein du conseil pédagogique, seule instance de pilotage »*.
   Cette affirmation erronée est contredite par les experts du HCERES qui écrivent à la page 14 du rapport : *« Les décisions* [du conseil pédagogique] *reposent en fait sur une vingtaine de personnes enseignants-chercheurs statutaires de l'EHESS et chercheurs des laboratoires intervenant dans la formation »*. S'ils relèvent page 14, que le conseil pédagogique est composé d'une trentaine de membres répartis en trois collèges, ils écrivent que *« la composition du troisième collège est imprécise »*. Les règles de composition du conseil pédagogique sont pourtant détaillées page 14 de notre bilan[1] et explicitent clairement que ce troisième collège est constitué de huit chercheurs du CNRS ou de l'IRD affiliés aux UMR de l'EHESS travaillant étroitement avec la mention anthropologie, ainsi que de deux enseignants-chercheurs statutaires de l'EPHE et de l'ENS, tous dotés du droit de vote. De même, il est précisé que sur la trentaine de membres du conseil pédagogique, de par les obligations des uns et des autres (conseils de laboratoire, soutenances de thèse, etc.), entre 15 à 25 membres siègent en moyenne à ce conseil lors de ses cinq réunions annuelles, ce qui n'implique aucunement que ce soit à chaque fois la même vingtaine de personnes identiques qui y soient présentes. Ces chiffres font référence à une moyenne mathématique, et non à un ensemble d'éléments singuliers. L'affirmation selon laquelle « *un nombre assez restreint d'enseignants-chercheurs statutaires dispose de tous les pouvoirs de décisions au sein du conseil pédagogique, seule instance de pilotage »* nous semble par conséquent infondée au vu des informations transmises dans notre bilan.

2) Il est par ailleurs regretté par le HCERES que les représentants étudiants élus et siégeant au conseil pédagogique n'y aient pas le droit de vote (principal point faible de la fiche d'évaluation) et que le pilotage de la mention ne soit pas très clair, de par la *« confusion »* entre les attributions du conseil pédagogique et celles du conseil de perfectionnement, par ailleurs inexistant *(« ces deux instances devraient être distinctes, et la mise en place d'un conseil de perfectionnement est nécessaire »)*. Le conseil pédagogique de la mention anthropologie n'est en rien un conseil de perfectionnement, organe prévu par la loi de 2013, et qui sera mis en place dans la nouvelle cartographie des masters PSL à la rentrée 2019. Si de par ses attributions, les représentants étudiants auront effectivement le droit de vote à ce conseil de perfectionnement, il ne saurait en être le cas pour le conseil pédagogique qui décide par vote (et par audition) de l'attribution aux étudiants des stages de

---

[1] *« Les membres du Conseil pédagogique se répartissent en trois collèges. Le premier est constitué des membres de plein droit, c'est-à-dire de tous les anthropologues statutaires de l'EHESS non retraités (MCF/DE), qui, d'une année sur l'autre (1er octobre/30 septembre), décident de siéger au conseil (ils ont sinon la possibilité de se mettre en retrait). Ce collège oscille entre 15 et 20 membres ayant tous le droit de vote (plus d'un tiers ne désirant pas siéger). Le second collège ne dispose pas du droit de vote : il est composé de la responsable administrative de la formation doctorale en anthropologie, des deux ATER de cette formation, et des deux représentants étudiants élus en M1 et en M2 chaque année. Les dix membres du troisième collège disposent tous du droit de vote et sont nommés en binômes (titulaire/remplaçant), soit par les directeurs des UMR de l'EHESS intervenant dans la formation en anthropologie (un binôme CNRS/IRD représentant le LAS, le CEIAS, le CERMA, l'IMAF, l'IRIS, le CESOR, le IIAC-LAIOS, le IIAC-LAHIC) ; soit parmi les anthropologues statutaires des autres établissements de PSL (un binôme PR/MCF représentant l'ENS, un autre représentant l'EPHE). Si le Conseil pédagogique totalise de 30 à 35 membres selon les années, ses cinq assemblées annuelles en séance plénière réunissent en moyenne de 15 à 25 membres y siégeant de facto ».*

terrain financés, des contrats doctoraux, des postes d'ATER, des aides au terrain, des bourses aires culturelles et des aides à la participation aux colloques et à l'organisation des séminaires.

3) Il est écrit page 4 dans l'avis global que l'ouverture à l'international est présente dans une liste de mentions dans laquelle ne figure pas celle de l'anthropologie. Pourtant, il est reporté dans notre bilan toutes les initiatives à partir desquelles l'HCERES mesure cette ouverture à l'international : organisation de stages de recherche professionnalisant à l'étranger (Maroc), échanges internationaux (Erasmus, universités anglophones et hispanophones), séminaire international des anthropologues, mobilités entrantes et sortantes d'anthropologues en France et à l'étranger à partir des *visiting professorships*, mais aussi des conventions passées avec la Roumanie, l'Argentine et de nombreux pays, mise en place d'un master franco-allemand avec l'université de Francfort ...

4) Sur l'organisation pédagogique de notre formation, il est regretté dans la fiche d'évaluation que les disciplines propres aux enseignements optionnels du parcours à Paris ne soient pas précisées (page 13) et qu'il n'y ait pas d'indications sur les « modalités d'acquisition des connaissances » (page 14) ; par ailleurs, la présentation page 13 du parcours à Paris sur les deux années *(« 3 UE de tronc commun et 2 UE optionnelles en première année, 2 UE de tronc commun et 1 UE axée sur la rédaction d'un mémoire »*) ne correspond pas à celle réalisée page 9 dans notre bilan[2], en amputant une grande partie de son offre et de sa structure de formation. Sur le premier point, il est pourtant précisé dans notre bilan que nos étudiants, en fonction de leur projet de recherche et en concertation avec leur tuteur, peuvent choisir dans leur parcours pluridisciplinaire parmi les 800 séminaires offerts à l'EHESS qui représentent l'ensemble des disciplines et des ensembles transdisciplinaires enseignés à l'école. Sur le second point, il est pourtant indiqué dans la première partie de notre bilan l'ensemble des aptitudes et des compétences visées par notre formation, tandis que les modalités de contrôle d'acquisition de ces connaissances et compétences sont listées et présentées page 16.

5) Il est enfin écrit dans l'avis global page 7 qu'un *« grand nombre d'étudiants en anthropologie est en échec »*, alors même qu'il est précisé dans une autre partie qu'une seule mention a un taux de réussite supérieur à 70% et que la grande majorité se situe entre 50 et 60% (à l'instar de l'anthropologie). Rien ne justifie donc de pointer l'anthropologie plutôt qu'une autre mention, et l'expression d'un grand nombre d'étudiants en échec paraît ici inappropriée.

Observations sur le rapport d'évaluation HCERES du Master *Analyse et Politique Economiques* (APE).

La mention Analyse et Politique Economique a fait l'objet d'une évaluation du HCERES au titre de ses tutelles ENS et EHESS, mais également cette même année d'une "évaluation allégée" au titre d'une autre tutelle, L'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne. Le rapport pour l'évaluation EHESS fait mention d'une différence entre les éléments fournis par l'EHESS et par Paris 1 concernant le master APE, et questionne donc le niveau de coordination des tutelles du master APE, voire suggère une absence de concertation. La procédure allégée négociée entre l'HCERES et Paris 1 devait s'accompagner d'un rapport concernant APE extrêmement succinct (et qui reprenaient les éléments de l'accréditation précédente du master ETE au titre de Paris 1, où la macroéconomie jouait un rôle important). Les remarques de l'HCERES sur le présumé manque de coordination ne semblent pas prendre en compte cette différence des modalités d'évaluation, qui expliquent pourtant parfaitement le constat de l'HCERES.

[2] *« Les enseignements dispensés aux étudiants durant ces deux années se répartissent en un tronc commun obligatoire (6UE pour 54 crédits), un parcours de spécialisation en anthropologie (7UE pour 42 crédits) et un parcours pluridisciplinaire hors mention (4 UE pour 24 crédits) ».*

Observations sur le rapport d'évaluation HCERES du Master *Asie Méridionale et orientale : terrains, textes et sciences sociales*

Le rapport semble ne tenir aucun compte des améliorations apportées à la mention depuis la dernière évaluation : un pilotage par le conseil pédagogique fondé sur une élaboration collective à laquelle les étudiants ont toujours été étroitement associés; les évolutions à la suite desquelles la mention actuelle deviendra dès la rentrée 2019 l'un des deux parcours de la nouvelle mention « Études asiatiques ».
Ces évolutions ont conduit dès à présent à :

1) Développer la formation des étudiants en Asie même. Malgré un budget très limité, plusieurs de nos étudiants se rendent chaque année sur leurs terrains respectifs. Certains d'entre eux ont pu soutenir d'excellents mémoires qui leur ont valu d'obtenir des contrats doctoraux dans des institutions autres que l'EHESS. Grâce à la coopération avec les centres de l'EFEO et en profitant des accords des trois institutions partenaires au sein de la future mention (EHESS, EFEO, EPHE), cette dynamique est appelée à s'amplifier grâce à de nouvelles ressources et à l'élargissement des liens avec nos partenaires asiatiques.

2) Renforcer la cohérence de notre enseignement. Celui-ci est clairement fondé sur une formation spécifique à l'aire asiatique choisie et sur la formation disciplinaire dispensée dans les autres mentions, ce qui fait de notre parcours l'un des plus transversaux au sein de l'EHESS. Depuis la dernière évaluation, le dispositif pédagogique du séminaire de tronc commun a été profondément remanié grâce à des modules d'acquisitions de méthodes et de maîtrise de l'écriture.

3) Recruter nos étudiants en exigeant d'eux qu'ils suivent une double formation. Si ce recrutement n'est pas fondé sur une procédure uniforme, dont la finalité serait d'abord d'intéresser le monde socio-économique, il vise bien à répondre aux besoins « professionnels » dont parle le rapport HCERES. Ces besoins sont envisagés comme la maîtrise de compétences linguistiques et comme une somme de connaissances acquises au terme d'un projet de recherche, encadré par un tuteur et une équipe pédagogique. Autrement dit, nos étudiants diplômés peuvent se prévaloir sur le marché du travail de compétences dans le domaine de la communication écrite et orale ; ils ont en outre acquis des outils d'analyse et de synthèse et surtout des méthodes de travail qui leur permettent d'exercer une réflexion critique.

4) Mieux définir le rôle du conseil pédagogique en précisant ses deux domaines d'action : pédagogique et stratégique. C'est donc d'ores et déjà un véritable conseil de perfectionnement qui a conduit à la définition de la nouvelle mention « Études asiatiques », au sein de laquelle il sera appelé à prendre en charge le parcours EHESS-EFEO, en liaison avec le futur conseil de la mention qui chapeautera ses deux parcours. C'est en son sein que pourront figurer d'autres acteurs (représentants d'écoles d'art, écoles d'ingénieurs, etc).

Enfin il convient de noter que, contrairement à ce qui est affirmé à plusieurs reprises dans le rapport, une attention particulière a été apportée à l'information des étudiants sur les modalités de recrutement, les stages ou les perspectives au-delà du diplôme, grâce à la maquette (formats électronique et papier), et le site-blog qui peut être consulté depuis 2017 grâce au lien <https://masterasie.hypotheses.org/>.

Observations sur le rapport d'évaluation HCERES du Master *Etudes politiques*

Un certain nombre de remarques faites à la formation Etudes politiques sont valables pour une grande partie de l'offre en matière de master de l'EHESS. Il en va ainsi du déficit apparent d'information et d'accompagnement professionnel des étudiants, aussi bien concernant les stages que les débouchés extérieurs à la recherche. Concernant l'apprentissage des langues étrangères et du manque d'enseignants/enseignements spécifiques, il convient de préciser que beaucoup d'étudiants inscrits dans la mention maîtrisent déjà une ou plusieurs langues étrangères, et que nous sommes sensibles à la nécessité de proposer, sinon des séminaires, du moins des cycles de conférences en langues étrangères. C'est la

fonction, pour la mention, du séminaire de philosophie politique normative, dont l'essentiel des séances ont lieu en anglais (sppn.hypotheses.org).
Une remarque du rapport porte sur l'offre pédagogique très importante qui est reconnue comme une richesse, mais dont le rapport pointe également qu'elle est source de difficultés lorsqu'il s'agit de définir (1) des parcours cohérents, (2) d'impliquer les collègues dans des enseignements fondamentaux, et (3) de généraliser une politique d'auto-évaluation des séminaires. Sur ces points, la mention a fait un effort de développement des troncs communs ces deux dernières années, qui reposent désormais sur un projet pédagogique cohérent et des évaluations en fin de séminaire par les étudiants.
Le comité regrette que le taux de réussite des étudiants de la mention Etudes politiques aille de pair avec un nombre important de master en 3 ans. Force est d'admettre que la conciliation de la rédaction d'un mémoire avec des terrains à l'étranger et un travail salarié pour nombre d'étudiants n'est pas chose aisée et que cette troisième année s'avère très utile.

Une dernière remarque critique, qui nous a été faite, concerne une « faible coopération internationale ». Ce constat nous semble erroné dans la mesure où il ne tient pas compte de l'offre globale de l'EHESS en la matière, qui est très riche. Ce constat omet également deux autres dimensions du master Etudes politiques : premièrement, son association avec un master franco-roumain ; secondement, l'existence d'un programme Erasmus + liant notre mention au département de philosophie de University College London, et qui permet des échanges réguliers depuis 2010 et a été reconduit pour 5 ans en 2015.

Observations sur le rapport d'évaluation HCERES du Master *Histoire*

Certains éléments méritent d'être précisés, en particulier les projets d'avenir de la mention qui ont été discutés longuement en conseil pédagogique et formalisés par de nouvelles maquettes dans le but de remédier à des manques que l'équipe pédagogique de la Mention Histoire s'attache à corriger périodiquement – comme l'atteste l'évolution du tronc commun. Ces nouvelles maquettes auraient dû initialement s'appliquer à la rentrée 2017, d'où le fait qu'elles ont été portées à la connaissance des experts, la refonte des Masters dans le cadre de PSL en ayant retardé la mise en route. Il était donc logique que le rapport « s'attarde longuement » à les détailler.

1) Les experts relèvent que le volume horaire du Master Histoire d'enseignement est « insuffisant » (p. 7 du document général et p. 2 de l'évaluation du Master Histoire).
Le volume horaire du Master Histoire est volontairement peu élevé. Il s'agit d'un choix fait par les conseils pédagogiques et directions successives de privilégier la recherche sur un enseignement qui risquerait de s'avérer trop scolaire. Deux raisons président à ce choix. D'une part, nos enseignements de master ne sont pas conçus comme de simples cours ; ils nécessitent au contraire un travail personnel de préparation important qui impliquent investissement et temps pour l'étudiant.e. De l'autre, la priorité est consciemment donnée à la recherche de l'étudiant.e, en archives et sur le terrain, encadré individuellement par le tuteur ou la tutrice. L'élément d'évaluation de cette formation à la recherche historique est un mémoire de recherche pertinent, dense et bien rédigé. Les enseignements ne sont donc pas conçus comme des prolongements de la licence mais doivent répondre aux besoins spécifiques de chaque étudiant.e qui choisit avec l'aide de son tuteur ou sa tutrice les enseignements les plus adaptés en fonction de sa formation préalable, son niveau linguistique et les objectifs de sa recherche.

2) Le comité HCERES déplore que la progressivité de l'enseignement ne soit pas perceptible dans les documents qui lui ont été remis (p. 2 de l'évaluation du Master Histoire).
Le rapport comme la brochure indiquent cependant bien les étapes de la formation et du suivi des étudiant.e.s. Cette progressivité est double et parallèle :
Elle concerne les enseignements dispensés.

- En M1 se concentrent notamment les cours de tronc commun, spécifiquement destinés aux masterant.e.s, incluant :

- Les cours de méthodologie obligatoires qui les familiarisent avec les outils et procédures de la recherche en histoire.

- Les ateliers obligatoires (« sources de l'histoire », « histoire et sciences sociales », « Aires culturelles » et éventuellement d'autres plus adaptés à leur sujet de recherche dont les sciences auxiliaires) qui leur permettent à la fois d'acquérir une culture historiographique et épistémologique et de situer leurs propres recherches par rapport aux recherches existantes.
- Les séminaires d'initiation à un champ de recherche qui sont spécifiquement adaptés au niveau des étudiants sortant de licence et qui ont mobilisé l'attention des enseignants-chercheurs de l'Ehess et des chercheurs du CNRS participant à la formation. Actuellement, ce sont ces séminaires qui sont parmi les plus fréquentés à l'EHESS.

- En M2, la part des séminaires de base baisse, pour laisser plus de place aux séminaires de recherche (les confrontant aux autres chercheur.e.s de tous niveaux) ainsi que la recherche personnelle. À noter que, depuis cette année, a été rajouté un séminaire d'épistémologie qui approfondit leur réflexion théorique sur la recherche historique.

La progressivité concerne aussi la recherche personnelle, suivie individuellement mais encadrée sur une évolution par étapes : un mémoire en fin de M1, un plan détaillé et argumenté au milieu de M2, un mémoire final en fin de M2 dont on a dit l'importance pédagogique qu'on lui attachait. En M2, la recherche en archives ou de terrain et la rédaction occupent logiquement l'essentiel de leur temps.

3) Les experts notent qu'il n'existe qu'une unité d'enseignement de science auxiliaire et outils numériques (p. 2 de l'évaluation du Master Histoire).
En réalité, les « sciences auxiliaires » (épigraphie, paléographie, lecture de l'image, archéologie, etc.) ainsi que les langues anciennes sont accessibles aux étudiants soit au sein de l'EHESS, soit dans des établissements partenaires. Quant aux langues anciennes elles ont fait l'objet d'enseignements spécifiques dans le cadre de la Mention. Au sein de PSL du reste, le Master Histoire bénéficie de relations et de conventions qui permettent aux étudiants de suivre des enseignements à l'école des Chartes ou à l'EPHE qui offrent un grand choix d'enseignements techniques et auxiliaires. À nouveau, le parcours pédagogique, instrument à l'encadrement individualisé qui est au cœur de notre démarche, est central pour orienter les étudiant.e.s vers le bon enseignement sans multiplier inutilement des enseignements identiques.

4) Les experts HCERES notent que la maquette d'Histoire ne comporte pas d'enseignement obligatoire de langue.
Ceci est factuellement vrai en l'état actuel. Le comité aurait pu relever, toutefois, que les maquettes futures prévoient justement ces enseignements obligatoires de langue et que cela ne signifie pas pour autant que l'accès aux langues ne soit pas prévu dans la pratique actuelle. Des enseignements de latin et de grec sont offerts aux étudiants qui en ont besoin. Il existe des enseignements en langue étrangère (historiographie hispanique en espagnol par exemple mais également de nombreuses séances en anglais dans les séminaires). Par ailleurs, la diversité des niveaux de langues entre étudiants, et les importants effectifs d'étudiants étrangers, obligent là encore à orienter les étudiants en fonction de leurs besoins spécifiques. Beaucoup connaissent plusieurs langues. Certains ont besoin de cours de français langue étrangère (FLE) qui sont dispensées par le bureau des langues de l'Ehess qui s'est considérablement étoffé ces dernières années. Certains vont suivre des cours de langue dans des établissements comme l'Institut national des Langues orientales que l'Ehess ne peut dispenser. Le master finance également des stages linguistiques au cas par cas. Toute cette offre linguistique, déjà présente, sera systématisée par l'inclusion de l'enseignement obligatoire dès les prochaines maquettes, comme souligné plus haut.

5) Le comité HCERES note qu'il existe un « trop grand choix d'options » par rapport au nombre d'étudiants (p. 3) et qu'il y a une « surabondance de centres scientifiques [ce qui] pose aussi le problème de l'éclatement de la formation et de son hétérogénéité ».
La formation en Histoire a en effet un spectre très large et une équipe pédagogique étendue. De fait, les étudiant.e.s sont aussi intégrés par l'intermédiaire de leur directrice ou directeur de recherche à des équipes de recherche à dimension variable et bénéficient de l'expérience d'étudiant.e.s plus avancé.e.s et de chercheur.e.s confirmé.e.s. Dans ces cadres, il existe des initiatives de formation et de professionnalisation (journées d'études, mini-colloques, conférences) que la mention Histoire accompagne

par le biais de subventions et d'une aide logistique, sans volonté de centralisation. Deux campagnes d'aides sont lancées par an par la mention pour permettre aux étudiants de faire du terrain, de participer à des manifestations scientifiques et à des voyages d'études. Loin de constituer un « problème d'éclatement », cette diversité de pratiques et de compétences représente une richesse intellectuelle et humaine pour le Master, tandis que les étudiant.e.s ont des moments de regroupement avec les séminaires obligatoires et la journée d'études annuelle de la mention qui leur permet de présenter l'avancée de leurs travaux à des étudiant.e.s et chercheur.e.s avancé.e.s.

6) Le comité HCERES note l'excellence du master intégré franco-allemand mais considère que « son articulation avec la mention n'est pas bien établie » (p. 1) et considère « étrange » qu'il relève d'une « structure de suivi qui lui [soit] propre » (p. 2).
En réalité, il n'y a rien d'étrange à ce fonctionnement puisqu'il s'agit de délivrer à Heildeberg et à Paris un diplôme de chaque établissement à partir d'un cursus *intégré* pour des étudiants parfaitement bilingues avec des enseignements spécifiques. Le suivi des étudiants, la réflexion sur les évolutions pédagogiques et sur le recrutement, les rencontres entre étudiants dans chacun des pays, les relations avec l'administration de chacun des établissements nécessitent un groupe stable de collègues qui s'investissent dans ces tâches et, depuis quelques années, le recrutement ad hoc d'un ATER bilingue à mi-temps. Pour autant, ce petit groupe rend compte de son activité au conseil pédagogique du Master et cherche à définir des évolutions avec lui. En outre, l'articulation des équipes se fait grâce à la secrétaire du Master qui assure le suivi administratif, l'information et l'accueil des étudiants du diplôme franco-allemand. Il en sera de même pour les deux conventions en cours de signature avec la Vychka de Moscou et La Sapienza de Rome.

7) Le comité HCERES juge le pilotage de la mention « défaillant » (p. 3) et l'ensemble (direction et conseil pédagogique) « peu structuré » (p. 2). Il est perplexe quant au travail du conseil pédagogique et le rôle des étudiant.e.s en son sein.
Il n'appartient pas à la direction du Master de porter un jugement sur son propre pilotage ou celui de ses prédécesseurs. Il lui semble toutefois que le jugement du comité procède d'une incompréhension du rôle actif du conseil pédagogique qui, à la différence de nombreux autres établissements, joue ici un rôle central et moteur.
Le conseil pédagogique est volontairement large, afin de représenter toutes les sensibilités de l'équipe pédagogique. Il inclut des enseignant.e.s-chercheur.e.s de l'EHESS tout comme des chercheur.e.s du CNRS – dont un grand nombre, et c'est une force à souligner, s'impliquent pédagogiquement au service des étudiant.e.s. Cette collégialité est fondamentale dans nos pratiques, et complémentaire du rôle joué par les directions successives du Master.
Le conseil pédagogique a ainsi effectué dans les années précédentes un gros travail de réflexion sur le cursus de Master ayant abouti, comme le souligne le rapport, à des aménagements conséquents des enseignements et l'adaptation des séminaires aux masterant.e.s. Il a également travaillé à l'élaboration de nouvelles maquettes dans le but d'intégrer le Master d'histoire aux Master PSL à la rentrée 2019. Il est saisi et se saisit de toutes sortes de sujets comme la maîtrise des langues, le développement de nouvelles conventions avec des établissements étrangers ou encore l'introduction de stages professionnels dans les maquettes futures. Dans ces discussions, les représentant.e.s des étudiant.e.s sont pleinement partie prenante, même si leur participation n'est encore que trop faible et que nous réfléchissons aux moyens de l'améliorer.
Le conseil pédagogique siège également en jury de Master où il effectue un gros travail d'harmonisation des notations entre les mémoires, après audition des directrices/directeurs de recherche et/ou des rapporteurs (de soutenance), et consultation des manuscrits. Il est bien évident que les étudiant.e.s ne siègent pas durant ces sessions d'examen. Enfin, le conseil pédagogique siège pour auditionner les candidats aux allocations doctorales de l'EHESS : les candidatures d'étudiant.e.s ayant obtenu un master hors de l'établissement sont encouragées, des auditions sont organisées, les délibérations sont collégiales et transparentes – les directeurs de thèse ne pouvant y assister – la liste soumise au conseil de l'école doctorale avec présentation détaillée des dossiers.
Cette longue description a pour but de souligner le travail indispensable du conseil pédagogique. Il est le pendant de l'individualisation du suivi des étudiant.e.s. Ainsi le conseil pédagogique assure que des normes communes et partagées, élaborées en commun, sont appliquées à une formation qui peut ainsi bénéficier

de la relation privilégiée entre un.e étudiant.e et son tuteur ou sa tutrice. De même, le tronc commun d'enseignements méthodologiques est le pendant de parcours pédagogiques personnalisés profitant pleinement de la richesse de l'offre de séminaires à l'EHESS.

Enfin, la direction tient à déplorer que le comité HCERES n'ait pas remarqué le travail effectué par la secrétaire de la mention Histoire qui joue un rôle fondamental dans l'accueil, l'orientation, le suivi administratif, l'information des étudiants sur leurs obligations et leurs droits ainsi que sur le calendrier des aides, allocations ou concours auxquels ils peuvent postuler.

La volonté de la direction comme du conseil pédagogique du Master histoire est de continuer à améliorer la formation offerte aux étudiant.e.s, comme en témoignent le rapport remis à l'HCERES, les futures maquettes du master, et le travail accompli de manière concertée par les collègues impliqué.e.s dans le conseil pédagogique.

Observations sur le rapport d'évaluation HCERES du Master *Histoire des sciences, technologies, sociétés*

Si la qualité de la formation proposée, son ouverture à l'international et le pourcentage élevé d'étudiants poursuivant en thèse a été remarquée par le comité, il convient toutefois d'exprimer des réserves sur les critères d'évaluation qui souvent paraissent réducteurs ou peu pertinents pour des formations en sciences humaines et sociales. Par exemple, la structuration, inspirée des formations en sciences de la nature, en "cours magistraux, travaux dirigés et travaux pratiques" n'est pas nécessairement pertinente.

Absence de conseil de perfectionnement, de stages et de cours de langue obligatoires : comme il est indiqué dans le rapport, ces éléments sont rendus obligatoires par la réglementation sur les masters de 2014, qui sera mise en application à l'EHESS à la rentrée 2019. Nous nous étonnons qu'une grande partie de l'évaluation des formations se focalise sur ces critères pour une période où ces éléments n'étaient pas requis. Leurs modalités de mise en œuvre devront être fixées par l'établissement : les textes indiquent que les conseils de perfectionnement peuvent être mis en place dans chaque formation ou pour des groupes de formations. Il en est de même pour les cours de langue obligatoires.

Enfin, en réponse à la remarque sur les critères de recrutement des étudiants en M1 et M2 qui ne sont pas clairement énoncés, nous nous permettons de rappeler qu'une politique de recrutement sélectif en M1 est seulement autorisée légalement depuis la rentrée 2017. Auparavant, tout étudiant possédant une licence ou un titre équivalent était qualifié pour s'inscrire dans les formations de master.

Observations sur le rapport d'évaluation HCERES du Master *Recherches comparatives en anthropologie, histoire, sociologie (RCAHS), Marseille*

Un nombre relativement important d'erreurs factuelles a fait l'objet d'un envoi séparé des présentes observations.
Il est important toutefois de prendre en compte les éléments suivants :

- La convention MIFI (master international franco-italien) vient d'être réactivée, il n'était pas possible de donner le nombre de bénéficiaires au moment du dépôt du bilan (2 étudiants entrants et 1 sortant cette année).

- Le comité d'experts demande si le dispositif des aides au terrain est spécifique à la mention. Elles sont possibles grâce au budget dont dispose chaque mention et sont accordées dans la limite des disponibilités financières de la mention (budget accordé par la DEVE) comme il est indiqué dans le bilan, page 5 point 3.3. Les aides au terrain permettent aux étudiants de se rendre sur leur terrain de recherche, en France ou à l'étranger. Environ 50 % des étudiants effectuent un terrain de recherche à l'étranger.

- La formation envisage d'élargir et de consolider les partenariats indiqués à la page 2, point 2.3 du bilan. Des conventions de stages sont déjà établies dans le cadre de ces partenariats. D'autres stages sont proposés (et l'information diffusée auprès des étudiants) par des institutions partenaires, comme l'INRA.

En ce qui concerne le taux de réussite en M2, le bilan précise que la plupart des étudiants sont dans la nécessité de travailler à côté de leurs études (non seulement les étudiants étrangers) et de ce fait tous n'arrivent pas à finaliser leurs études en deux ans. Une partie des étudiants sont des professionnels qui sont déjà dans la vie professionnelle active et pour cette raison étalent leur M2 sur deux ans. Les étudiants étrangers ont, en plus, la nécessité d'améliorer leur maitrise de la langue, surtout à l'écrit, et ne disposent pas actuellement de formation FLE dans la mention, comme le comité d'évaluation l'a souligné.

Sur l'appréciation de la qualité de l'insertion en emploi, la formation dispose de données propres qui ont permis d'intégrer celles issues des statistiques menées à l'échelle de l'établissement, mais les enquêtes sur le devenir des étudiants sont menées par les services centraux de l'EHESS (et non au niveau des formations).

Sur les points faibles soulignés par le HCERES, les éléments de réponse de la part de la formation sont les suivants :

- *Absence de conseil de perfectionnement ni d'évaluation par les étudiants, absence de représentativité des étudiants dans le conseil pédagogique où seuls deux doctorants sont présents et aucun étudiant de master.*

Les étudiants (M1 et M2) élisent des représentants chaque année et, comme indiqué dans le bilan, ces représentants participent aux réunions de l'équipe pédagogique et à l'évaluation de la formation.

- *Une articulation insuffisante avec des partenaires socio-économique hors université.*
- *Aucune information sur les stages.*

Le bilan ne rentrait pas dans les détails mais il était indiqué que des conventions ont été établies par l'EHESS avec des partenaires culturels. Des conventions de stage pour les étudiants de master sont établies avec ces mêmes partenaires. Chaque convention de stage est individuelle et signée par la présidence de l'EHESS selon les procédures en vigueur. Les représentants du monde socio professionnel, impliqués dans la formation, siègent aux réunions de l'équipe pédagogique.

- *Absence d'enseignement de français langue étrangère malgré un fort contingent d'étudiants étrangers.*

Effectivement le FLE est nécessaire. Nous travaillons actuellement avec le bureau des langues, basé à Paris, à une formation intensive de 4 jours sur Marseille au début de l'année universitaire, mais un dispositif doit être mis en place de façon permanente et permettant un suivi étalé sur l'année.

- *Très peu d'informations sur le devenir des diplômés.*

Des enquêtes sont menées par l'EHESS (et non au niveau des formations) à l'aide d'une statisticienne.
Ces enquêtes sont mises à disposition sur l'ENT de l'Ehess et accessibles pour tous ceux qui disposent d'un compte informatique (étudiants, personnels).

Observations sur le rapport d'évaluation HCERES du master *Sciences sociales, territoires et développement*

1. Progressivité entre M1 et M2

Le programme pédagogique a été conçu dans le respect du processus de Bologne fondé sur l'acquisition de crédits ECTS en 4 semestres ouvrant la possibilité à des mobilités internationales. Deux types d'enseignements sont mutualisés entre le M1 et le M2. 1) le séminaire de tronc commun permettant d'acquérir les connaissances de base des théories et textes fondamentaux relatifs au domaine : variant d'une année à l'autre, il permet en deux ans à l'étudiant de se construire une culture approfondie dans la

thématique de la spécialité. 2) le séminaire méthodologique : il permet à l'étudiant de progresser dans l'élaboration de sa recherche en soumettant à intervalle réguliers des états d'avancement de plus en plus aboutis de son enquête. La progressivité est également assurée par l'encadrement du tuteur, accordé avec celle du séminaire méthodologique.

2. Stages

La maquette de la mention évaluée en 2017 correspond à un état antérieur à la réforme du master. Dans la période de transition, nous avons considéré que le stage professionnalisant dans le domaine de la recherche est effectué sous forme d'un travail de terrain accompli au sein et sous le contrôle d'une institution - universitaire ou autre - dans le pays d'accueil. La mise en place formelle de stages obligatoires dans la maquette interviendra dans la nouvelle offre d'enseignement, dans le respect du décret et des décisions générales de l'établissement.

3. International

L'ouverture internationale est assurée de manière diversifiée. Pour préciser ce qui a été indiqué dans le rapport fourni à l'HCERES, il faut distinguer 1) les relations internationales qui lient les membres de l'équipe pédagogique à des universités et terrains étrangers où nos étudiants peuvent être accueillis dans de bonnes conditions à l'occasion de leurs terrains de recherche, mais non dans le cadre d'échanges Erasmus, les mobilités sortantes étant peu nombreuses à l'EHESS ; 2) les invitations de professeurs étrangers qui animent des séminaires et conférences dans les enseignements de master au bénéfice de la culture internationale de nos étudiants ; 3) Les mobilités étudiantes (entrantes et sortantes) liées au programme Erasmus mundus TEMA adossé à la mention (seul cadre dans lequel, dans cette mention, les étudiants peuvent valider des crédits à l'étranger).

Rappelons que les étudiants étrangers étant particulièrement nombreux dans cette mention, les échanges interculturels sont d'emblée favorisés.

4. Echec et encadrement

Les étudiants ne sont pas "en situation d'échec". Le taux de réussite ne tient pas compte de l'étalement fréquent du M2 sur deux ans. Cet étalement a plusieurs raisons. Un grand nombre d'étudiants est obligé de financer ses études par une activité salariée menée en parallèle du master. En outre, une fraction de nos étudiants est en reprise d'études de manière concomitante à un engagement professionnel (architectes, professionnels des collectivités territoriales ou des services de l'Etat). Une troisième raison vient des difficultés que peuvent rencontrer nos étudiants étrangers dans la maîtrise de la langue française et dans la familiarisation avec le système éducatif français. Enfin, le travail de terrain, long et souvent réalisé dans des conditions difficiles, n'est pas compatible avec les délais habituels du master, particulièrement dans une mention qui valorise les recherches sur des terrains éloignés.

L'encadrement n'est pas à prendre en compte dans une appréciation quantitative. En effet, la liste des équipes pédagogiques, telles qu'elles figurent dans les brochures, est la liste des enseignants susceptibles d'être tuteurs d'un étudiant dans la spécialité. Chaque année, ce n'est qu'une fraction de cette liste qui assure l'encadrement.

Observations sur le rapport d'évaluation HCERES du master *Sociologie*

Quelques informations et observations méritent d'être apportées au rapport d'évaluation.

1) *Fin de la spécialité Sociologie et Statistiques (SocStats).* La mention Sociologie est actuellement composée de trois spécialités. Des faits nouveaux sont intervenus depuis la rédaction du rapport pour l'HCERES : contrairement à ce qui avait été envisagé et indiqué aux évaluateurs, SocStats ne sera plus associée à la mention Sociologie de l'EHESS. Cette spécialité deviendra un parcours d'une autre mention.

Les réponses suivantes concernent donc les spécialités « Sociologie générale » et « Genre politique et sexualité » de la mention Sociologie, dont nous avions indiqué que, comme prévu de longue date, elles

formeront deux mentions (« Sociologie », et « Etudes de Genre et Sexualité ») au sein du master de l'EHESS à partir de la rentrée 2019.

2) *Débouchés* : « L'absence de perspectives de débouchés, face à l'effondrement des allocations doctorales » (p. 49) nous semble être une formulation inexacte de deux points de vue. Il n'y a pas d'effondrement des allocations doctorales mais la continuation d'une situation de pénurie du financement des thèses en sociologie. D'autre part, les débouchés en dehors du doctorat pour les masterants sont avérés, comme en témoignent les recherches menées par le Céreq en 2015 sur les sortants des études supérieures en 2010, et comme il est souligné dans le rapport d'évaluation en page 47 (collectivités territoriales, organismes publics, entreprises privées et ONG).

3) *Professionnalisation* : La question de la professionnalisation des diplômés du Master, en dehors du doctorat, est devenue une préoccupation centrale de l'Ehess (enquête annuelle sur le devenir des masterants) et tout particulièrement de la mention Sociologie (mise en place d'un suivi des diplômés). Pour affirmer encore cette préoccupation, nous avons remplacé à partir de l'année 2017-18 la journée annuelle d'information que nous organisions, par un séminaire bi-mensuel, intitulé « La professionnalisation en sciences sociales : expériences, compétences et carrières ». Les étudiants, qui entrent souvent à l'Ehess pour « faire une thèse » évoluent au fil de leur master grâce aux informations que nous leur donnons. Ce séminaire invite non seulement des responsables d'organismes privés et publics recrutant des spécialistes de sociologie, mais aussi d'anciens étudiants diplômés d'un Master en sociologie à l'Ehess, pour échanger sur leur parcours et leur profession, en veillant à la diversité des profils.

4) *Gouvernance* : La formule invoquant « l'absence de gouvernance au sens strict du terme » au sein de la mention Sociologie ne semble pas adéquate. Comme le rappelle le rapport d'autoévaluation de la formation, chaque spécialité est animée par une équipe composée de deux à quatre responsables qui se réunit au moins une fois par mois. En sus de ces réunions, les équipes de Sociologie Générale et de GPS se concertent plusieurs fois par an afin de dessiner les grandes orientations de la formation (telle que la préparation d'une nouvelle maquette ou l'intégration de nouveaux membres au sein des équipes pédagogiques). Par ailleurs, s'il n'existe pas de conseil de perfectionnement à proprement dit, les conseils pédagogiques de ces deux spécialités comptent sept membres en commun, ce qui permet un travail en étroite collaboration tout au long de l'année et engage structurellement une logique de coordination au sein du master. Ces conseils décident collectivement, avec les responsables de la formation, de la politique scientifique et pédagogique du master et se constituent en jurys d'admission et d'évaluation des deux spécialités. Aux 5 réunions annuelles des conseils pédagogiques - entre septembre et juillet – s'ajoutent des réunions extraordinaires et des groupes de travail réunissant ponctuellement des membres des deux conseils afin de travailler de concert sur les grands chantiers qui marquent la vie du master et d'assurer un travail de réflexivité sur son pilotage général. L'ensemble de ces échanges est orchestré par les deux équipes d'animation des spécialités.

On rappellera également que la secrétaire de la formation Sociologie réalise le secrétariat des deux spécialités, Sociologie générale et GPS, ce qui renforce et facilite la cohérence de la gouvernance du master.

5) Validation par VAP. Le master sociologie peut être accessible par le biais de la validation des acquis professionnels.

Observations sur le rapport d'évaluation HCERES du master *Théories et pratiques du langage et des arts*

Le rapport d'évaluation souligne l'originalité et l'attractivité de la formation TPLA et rend justice à la richesse de l'offre de formation. Il reconnaît aussi que TPLA est en pleine mutation à la fois de fait de l'intégration du master dans l'architecture master de PSL mais aussi du fait de la transformation partielle du profil des étudiants qui, de plus en plus souvent, entrent en master TPLA dans une perspective de professionnalisation.

Nos observations se limitent à 4 points :

a) Parmi les critiques ponctuelles formulées par le jury, celle adressée à l'absence de prise en compte spécifique des langues étrangères dans le cadre de la formation nous paraît non pertinente, puisque cette politique est définie au niveau de l'EHESS pour la totalité des masters. TPLA s'inscrit dans ce dispositif, puisqu'un module de formation linguistique est explicitement inclus dans la maquette : formation à une langue étrangère pour les étudiants francophones, mais aussi (et c'est important du fait du pourcentage élevé d'étudiants étrangers) perfectionnement de la pratique du français écrit pour les étudiants étrangers.

b) L'affirmation selon laquelle la Spécialité Théorie de la littérature peinerait à atteindre son effectif plein semble reposer sur un malentendu. Le nombre maximal de trente étudiants par cohorte correspond au nombre *total* des étudiants provenant des trois établissements partenaires. D'autre part le processus de sélection est très rigoureux ce qui fait que le nombre total d'étudiants retenus est en moyenne plutôt proche de 20. Ainsi avec 5 étudiants en M1 et 7 étudiants en M2 l'EHESS tient son rang (il ne faut pas oublier que le nombre d'étudiants en master de littérature à Paris 4 est largement supérieur à celui de TPLA). Ce nombre ne traduit donc pas une difficulté à atteindre l'effectif plein de la spécialité, mais est au contraire le résultat d'une sélection très forte.

c) La critique selon laquelle la structuration scientifique et personnelle du parcours de chaque étudiant reposerait trop fortement sur le tuteur méconnaît que du fait du caractère pluridisciplinaire de TPLA les cursus des étudiants de la mention ne peuvent qu'être fortement individualisés. En même temps la mention est consciente qu'il faut contrecarrer les effets centrifuges potentiels d'une telle individualisation. D'où le projet de création d'un tronc commun, mais aussi celui d'un resserrement de l'offre d'enseignement dont la richesse constitue une force mais aussi un défi. Nous estimons en revanche que le jury a raison de pointer la nécessité d'une explicitation plus précise des fonctions du tuteur et nous allons y procéder dès la rentrée 2018.

d) Le jugement selon lequel la transformation du profil des étudiants constatée depuis quelques années exige non seulement une adaptation de la formation (ce que nous sommes en train de faire, comme le jury l'a noté), mais aussi un meilleur suivi du devenir professionnel des étudiants nous paraît totalement juste. Il est incontestable que TPLA manque à ce jour d'indicateurs fiables et précis sur le devenir des étudiants. Ceci constitue une faiblesse, surtout eu égard à l'évolution du profil d'une partie des étudiants vers une formation *par* la recherche mais pas nécessairement *pour* la recherche. Un outil de suivi sera mis en place dès l'année prochaine, ce qui devrait nous permettre à la fois de mieux connaître le devenir des étudiants ne continuant pas par un doctorat, à moduler notre offre de formation en prenant en compte ce devenir, mais aussi à augmenter nos contacts avec le monde professionnel. La formation d'un conseil de perfectionnement pourrait s'adosser aux contacts professionnels noués à l'occasion de ce suivi (mais aussi des stages).

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION
ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES EN SCIENCES SOCIALES
Le Président

Christophe Prochasson
Président de l'EHESS

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales
Évaluation des établissements
Évaluation de la recherche
Évaluation des écoles doctorales
Évaluation des formations
Évaluation à l'étranger

2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr @Hceres_ Hcéres